Exco
Audit Bertrand

Références :
PB/LT/DD/260808
Dossier n° 19222

SAEML CYCLEA

24, rue Pierre Brossolette – ZAC Mascareignes – 97420 Le Port

L'attestation suivante a pour objet de rectifier une erreur matérielle figurant dans les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, présentés lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2026.

Il est constaté que le capital social de la Société a été mentionné dans les rapports du commissaire aux comptes comme étant de 3 975 979 €.
Or, le capital social exact de la Société, tel qu'il résulte des statuts et de l'extrait K-bis, est de 3 975 979,50 €.

En conséquence, il convient de lire, partout où figure la mention :
« Capital social de 3 975 979 € »
la mention suivante :
« Capital social de 3 975 979,50 € » (Trois millions neuf cent soixante-quinze mille neuf cent soixante-dix-neuf euros et cinquante centimes).

Cette rectification constitue une simple correction d'erreur matérielle. Elle est sans incidence sur les autres informations de nos rapports, lesquelles demeurent inchangées et pleinement valables.

Cette attestation est établie à la demande de la société afin de permettre la régularisation du dossier déposé auprès du greffe du tribunal de commerce.

Sainte-Clotilde, le 5 août 2026

Pour la société EXCO AUDIT BERTRAND,
Commissaire aux comptes

Pierre BERTRAND,
Associé

216, boulevard Jean Jaurès
N° 13 immeuble Le Quartz
97490 SAINTE-CLOTILDE
Téléphone 02 62 72 18 18
E-mail : excobertrand@exco.fr

SARL d'Audit légal au Capital de 7622,45 € - SIRET 403 083 785 00028 - APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Réunion

KRESTON GLOBAL

Société Anonyme d'Economie Mixte Locale

Au capital de 3 975 979 euros

Siège social : 24, Rue Pierre Brossolette - CS 51059

97829 LE PORT CEDEX

421 119 751 RCS SAINT-DENIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six juin, à dix heures, les actionnaires de la société CYCLÉA, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège de la société, sur convocation qui leur a été adressée par le Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Henry HIPPOLYTE, Président du Conseil d'Administration, représentant le Territoire de l'Ouest, actionnaire majoritaire, étant dans l'impossibilité d'assister à la présente Assemblée Générale, Monsieur Kévin DAIN, 1er Vice-Président du Conseil d'Administration, assure la présidence de la séance conformément à l'article 26-4 des statuts de CYCLÉA.

Madame Eliette ROYER, assistante de direction, est désignée secrétaire de séance par le bureau de l'assemblée.

La société EXCO RÉUNION, commissaire aux comptes de la société, représentée par Madame Linda TURPIN, est présente.

Le cabinet CONSEIL ET AUDIT HDM, expert-comptable, représenté par Monsieur Régis LANTIN, est absent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent **1 405 549** actions sur les **1 767 102** actions composant le capital social.

Le 1er Vice-Président déclare alors que l'assemblée étant composée d'actionnaires représentant le quart au moins des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le 1er Vice-Président indique que l'année 2025 a été une année structurante pour CYCLÉA marquée par des investissements sans précédent, pour la poursuite des missions de service public et par une transformation industrielle majeure destinée à préparer l'avenir de la société. Il précise que le conseil d'administration a accompagné cette évolution avec exigence et responsabilité. Les comptes présentés lors de cette séance traduisant une gestion rigoureuse, une situation financière solide et une stratégie de long terme pleinement assumée.

Enfin, le 1er Vice-Président remercie chaleureusement l'ensemble des collaborateurs de CYCLÉA au travers de la présence des représentants du personnel et salue leur engagement quotidien.

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-974-421119751-20260626-2026_07_001

Il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus aux administrateurs ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce — approbation de ces conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Décision relative au renouvellement ou à la désignation du commissaire aux comptes titulaire et constat de l'absence d'obligation de désigner un commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Sont mis à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie et le récépissé postal d'avis de réception de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion de l'exercice 2025 du Conseil d'administration ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le 1er Vice-Président déclare que l'ensemble des documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée, et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-974-421119751-20260626-2026_07_001

Le 1er Vice-Président fait procéder à la présentation des principaux points du rapport de gestion du conseil d'administration.

Le Directeur Général prend la parole et indique que l'exercice 2025 restera une année charnière dans l'histoire de CYCLÉA. Malgré un environnement économique moins favorable et l'impact des travaux de modernisation du Centre de Tri, la société clôture l'exercice sur un résultat bénéficiaire, en préservant l'ensemble de ses équilibres financiers. Il souligne que cette performance témoigne de la capacité de la SEM à conduire des transformations majeures tout en assurant la continuité de ses missions de service public.

Il présente ensuite les faits marquants de l'exercice 2025 :

- Sur le plan industriel, le chantier MODECT a mobilisé plus de 7 millions d'euros sur l'exercice au titre des travaux de modernisation du Centre de Tri, tout en assurant une continuité du service public et une maîtrise des risques tout au long des travaux. Le périmètre d'activité de la société a par ailleurs évolué avec le renouvellement du marché déchetterie, la non-reconduction du marché CPU et la conclusion d'un nouveau contrat CITEO pour la reprise des papiers cartons en mélange. L'exercice a également été marqué par le déploiement de l'ERP *Détak*, outil structurant pour la gestion interne de la société.
- Sur le plan opérationnel, plus de 35 200 tonnes de matières ont été valorisées à l'export. CYCLÉA a maintenu l'ensemble de ses activités — Déchèteries, Errance Animale et DAE — ainsi que les prestations confiées par les collectivités territoriales.
- Sur le plan des ressources humaines, le Directeur Général indique que CYCLÉA compte plus de 240 collaborateurs, pleinement mobilisés dans la conduite des transformations engagées. La société a significativement réduit son recours à l'intérim, accompagné ses équipes dans la transformation industrielle, préparé ses collaborateurs aux nouvelles compétences liées aux Équipements de Collecte et de Traitement, et renforcé ses exigences en matière de santé, sécurité au travail et sécurité incendie.
- Sur le plan de la gestion, il précise que CYCLÉA a maîtrisé ses charges d'exploitation et mis en œuvre les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes.
- Enfin, sur le plan des certifications et des engagements RSE, le Directeur Général rappelle que CYCLÉA est un centre de tri certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, seule entreprise réunionnaise à avoir obtenu le Label Efficience niveau 3, et signataire du Pacte Mondial des Nations Unies.

Le Directeur Général remercie et salue l'engagement de l'ensemble des Directeurs de pôle de CYCLÉA.

Il précise en conclusion que CYCLÉA poursuit résolument la mise en œuvre de sa feuille de route et que les prochaines échéances stratégiques des années à venir font d'ores et déjà l'objet de travaux préparatoires. Il souligne que les décisions prises en 2025 démontrent aujourd'hui leur pertinence et confirment la solidité de la trajectoire engagée par la société.

Le Directeur Général présente ensuite les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Cette présentation terminée, le 1er Vice-Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le 1er Vice-Président fait procéder à la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-974-421119751-20260626-2026_07_001

Cette lecture terminée, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolutions de la compétence de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 lesquels font apparaître un bénéfice net de **390 351 euros.**

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

- Cette résolution mise aux voix a obtenu :

 Voix contre :

 Abstention :

 Voix pour : **1 405 549**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et successivement les conventions qui y sont mentionnées.

- Cette résolution mise aux voix a obtenu :

 Voix contre :

 Abstention :

 Voix pour : **1 405 549**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-974-421119751-20260626-2026_07_001

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **390 351 euros** de la manière suivante :

ORIGINE :

Réserve légale :	**397 598 €**
Réserve statutaire :	**9 181 549 €**
Résultat bénéficiaire de l'année 2025 :	**390 351 €**

Conformément à l'article 30 des statuts de la SEM CYCLÉA, après dotation de la réserve légale, le solde du bénéfice de l'exercice est affecté pour constituer un fonds de réserve statutaire. Cette affectation à la réserve statutaire est sans plafond de montant.

AFFECTATION :

Dotation à la réserve légale :	**0 €**
Dotation à la réserve statutaire :	**390 351 €**
Report à nouveau :	**0 €**

Les Capitaux propres après affectation du résultat 2025 s'établissent ainsi :

Capital social	:	**3 975 980 €**
Réserve légale	:	**397 598 €**
Réserve statutaire	:	**9 571 900 €**
Capitaux propres après affectation :		**13 945 478 €**

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

- Cette résolution mise aux voix a obtenu :

 Voix contre :

 Abstention :

 Voix pour : **1 405 549**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-974-421119751-20260626-2026_07_001

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant arrivent à expiration à l'occasion de la présente séance, et après avoir entendu la présentation du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer le cabinet EXA en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la SAEML CYCLEA, en remplacement du cabinet EXCO Pierre Bertrand dont le mandat prend fin à l'issue de la présente Assemblée.

Cette nomination est effectuée pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Conformément aux dispositions de l'article L.823-1 du Code de commerce, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant.

- Cette résolution mise aux voix a obtenu :

 Voix contre :

 Abstention :

 Voix pour : **1 405 549**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

- Cette résolution mise aux voix a obtenu :

 Voix contre :

 Abstention :

 Voix pour : **1 405 549**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-974-421119751-20260626-2026_07_001

Le Directeur Général tient à remercier l'ensemble des administrateurs et des actionnaires pour la confiance qu'ils accordent à la société et pour leur implication dans la gouvernance de CYCLÉA.

Le 1er Vice-Président s'associe à ces remerciements et salue l'engagement et la mobilisation quotidienne de l'ensemble des collaborateurs de CYCLÉA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h20. Le présent procès-verbal est établi, puis signé, après lecture, par le Président de séance, la Secrétaire de séance ainsi que par le scrutateur.

Le Président de séance
Monsieur Kevin DAIN

Le secrétaire de séance
Madame Eliette ROYER

Le scrutateur

LA COR
Représentée par
Monsieur Willy SERAPHINE

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-974-421119751-20260626-2026_07_001

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CYCLEA

24 RUE PIERRE BROSSOLETTE
97420 LE PORT

SIREN : 421.119.751

Forme juridique : SA

N° TVA : FR31421119751

HDM NORD

SIREN : 348368663

29 rue Gabriel DE KERVEGUEN, 97490 SAINT-DENIS

Tèl : 0262618700 - www.hdm.re

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable 3

Bilan 4

Bilan actif 5

Bilan passif 6

Compte de résultat 7

Compte de résultat 8

Détails des comptes 10

Bilan actif détaillé 11

Bilan passif détaillé 14

Compte de résultat détaillé 16

Dossier de gestion 22

Soldes intermédiaires de gestion 23

Annexe 24

Préambule 25

Principes et méthodes comptables 27

Postes du bilan et du compte de résultat 32

Opérations et engagements hors bilan 41

Informations relatives à l'effectif 42

Informations complémentaires 43

Documents additionnels 45

Tableau DE Financement 46

Liasse fiscale 46

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Compte rendu de travaux

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 27/06/2025, nous avons effectué un compte rendu des travaux de CYCLEA relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 28 974 301,95 €
- Chiffre d'affaires : 24 421 947,78 €
- Résultat net comptable : 390 351,45 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à SAINT-DENIS le 12/05/2026.

Régis LANTIN,
Expert-comptable

Signé par Regis Lantin
Le 9 juin 2026



doc_eE62
tx_xy1WAQqovAxP

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	473 871	409 129	64 742	33 930
Fonds commercial	483 508	483 508		
Autres immobilisations incorporelles	8 830	8 830		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	71 497	65 279	6 219	
Installations techniques, matériels et outillage industriels	715 113	682 954	32 159	35 029
Autres immobilisations corporelles	9 328 633	4 431 289	4 897 345	5 301 303
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	8 800 155		8 800 155	423 359
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	477 517		477 517	316 766
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**20 359 125**	**6 080 988**	**14 278 137**	**6 110 386**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	274 434		274 434	227 531
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis	28 539		28 539	64 630
Marchandises	171 676		171 676	221 849
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 551 615	22 146	3 529 469	3 684 047
Autres créances	1 180 938		1 180 938	839 878
Charges constatées d'avance	81 760		81 760	136 751
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	2 003 956		2 003 956	8 003 956
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	7 420 518		7 420 518	5 655 658
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**14 713 437**	**22 146**	**14 691 291**	**18 834 299**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)	4 875		4 875	867
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**35 077 436**	**6 103 134**	**28 974 302**	**24 945 553**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	3 975 980	3 975 980
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	397 598	375 075
Réserves statutaires ou contractuelles	9 181 549	
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		7 126 438
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	390 351	2 077 634
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**13 945 478**	**13 555 127**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	7 394 063	4 917 186
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	**7 394 063**	**4 917 186**
Provisions pour risques	157 336	40 367
Provisions pour charges	1 202 523	1 171 314
TOTAL PROVISIONS (II)	**1 359 859**	**1 211 682**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 809	
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 701 465	2 128 915
Dettes fiscales et sociales	1 946 136	2 468 709
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 394 536	15 756
Autres dettes	199 936	388 720
Produits constatés d'avance	27 714	249 306
TOTAL DETTES (III) (1)	**6 274 596**	**5 251 406**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)	306	10 152
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**28 974 302**	**24 945 553**
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	8 974 596	5 251 406

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	7 175 640	10 150 504
Production vendue de biens	1 345 641	1 375 520
Production vendue de services	15 900 667	16 622 972
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**24 421 948**	**28 148 996**
Production stockée	-36 091	4 196
Production immobilisée		
Subventions	81 266	112 455
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	235 032	1 018 478
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**24 702 155**	**29 284 126**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 553 734	5 534 732
Variation de stocks	50 172	41 925
Achats de matières premières et autres approvisionnements	482 236	459 652
Variation de stocks	-46 903	29 256
Autres achats et charges externes	8 183 539	8 305 409
Impôts, taxes, et versements assimilés	325 784	347 081
Salaires	9 084 528	9 646 413
Cotisations sociales	1 480 393	1 512 433
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	473 100	387 145
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	8 254	572 585
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	769 743	524 966
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**24 364 580**	**27 361 595**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**337 575**	**1 922 530**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	98 267	90 272
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	359 847	533 115
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**458 113**	**623 387**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	457 237	285 389
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**457 237**	**285 389**

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**876**	**337 998**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**338 451**	**2 260 528**
Produits exceptionnels (VII)		139 341
Charges exceptionnelles (VIII)		235 581
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-96 240**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-51 900	86 654
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**25 160 268**	**30 046 854**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**24 769 917**	**27 969 220**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**390 351**	**2 077 634**

Détails des comptes

Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	473 871	409 129	64 742	33 930
20500000000000 - BREVETS, LICENCES, LOGICIELS	*473 871*		*473 871*	*418 071*
28050000000000 - AMORT. BREVETS, LICENCES, LOGICIELS		*409 129*	*-409 129*	*-384 142*
Fonds commercial	483 508	483 508		
20710000000000 - FONDS DE COMMERCE SNRCI	*83 847*		*83 847*	*83 847*
20710100000000 - MALI DE FUSION SNRCI	*399 661*		*399 661*	*399 661*
29070000000000 - DÉPRÉCIATION MALI DE FUSION		*483 508*	*-483 508*	*-483 508*
Autres immobilisations incorporelles	8 830	8 830		
20800000000000 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	*8 830*		*8 830*	*8 830*
28080000000000 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLE		*8 830*	*-8 830*	*-8 830*
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	71 497	65 279	6 219	
21450000000000 - AGENCTS S/ CONSTRUCT° SOL D'AUTRUI	*71 497*		*71 497*	*65 097*
28145000000000 - AMORT. AGENCTS S/ CONST° SOL AUTRUI		*65 279*	*-65 279*	*-65 097*
Installations techniques, matériels et outillage industriels	715 113	682 954	32 159	35 029
21540000000000 - MATÉRIELS ET OUTILLAGES INDUSTRIELS	*515 756*		*515 756*	*507 860*
21542000000000 - APPORTS CONCES INST TECH & MAT	*199 357*		*199 357*	*199 357*
28154000000000 - AMORT. MATÉRIEL INDUSTRIEL		*490 283*	*-490 283*	*-481 997*
28154200000000 - AMORT AP CONCES INST TECH & MAT		*192 670*	*-192 670*	*-190 191*
Autres immobilisations corporelles	9 328 633	4 431 289	4 897 345	5 301 303
21810000000000 - INSTALLATIONS GÉNÉ, AGENCTS DIVERS	*375 016*		*375 016*	*349 175*
21812000000000 - APPORTS CONCES ENGINS, DIVERS	*527 210*		*527 210*	*495 064*
21820000000000 - MATÉRIEL DE TRANSPORT	*1 082 863*		*1 082 863*	*910 136*
21830000000000 - MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	*491 610*		*491 610*	*461 519*
21840000000000 - MOBILIER	*102 216*		*102 216*	*97 479*
22000500000000 - BREVETS, LICENCES, LOGICIELS	*732*		*732*	*732*
22002000000000 - IMMOBILISATIONS RENOUV GER	*94 585*		*94 585*	*84 085*
22011000000000 - TERRAINS	*709 217*		*709 217*	*709 217*
22013000000000 - CONSTRUCTIONS & AMÉNAGEMENTS CONST	*4 234 595*		*4 234 595*	*4 234 595*
22015000000000 - INSTALLATIONS TECH & MATÉRIEL IND	*253 842*		*253 842*	*253 842*
22018000000000 - ENGINS, DIVERS	*447 730*		*447 730*	*447 730*
22510000000000 - DSP IMMO INVEST OBLIGATOIRES	*719 587*		*719 587*	*719 587*
22951100000000 - APPORTS CONCÉDANT INVT OBLIGATOIRES	*289 431*		*289 431*	*164 366*
28181000000000 - AMORT. INSTALL GÉNÉ, AGENCTS DIVERS		*298 046*	*-298 046*	*-272 166*
28181200000000 - AMORT APPORTS CONCES ENGINS, DIVERS		*329 538*	*-329 538*	*-280 875*
28182000000000 - AMORT. MATÉRIEL DE TRANSPORT		*641 480*	*-641 480*	*-528 722*
28183000000000 - AMORT. MATÉRIEL DE BUREAU ET INFO		*447 104*	*-447 104*	*-401 169*
28184000000000 - AMORT. MOBILIER		*83 566*	*-83 566*	*-79 662*
28200500000000 - AMORT. BR BREVETS, LOGICIELS...		*732*	*-732*	*-732*
28201300000000 - AMORT. BR CONSTRUCTIONS & AMÉNAGTS		*1 674 231*	*-1 674 231*	*-1 284 069*
28201500000000 - AMORT. BR INST TECHNIQUES & MAT IND		*183 969*	*-183 969*	*-148 136*
28201800000000 - AMORT. BR ENGINS, DIVERS		*447 730*	*-447 730*	*-447 730*
28202000000000 - AMORT. BIENS GER RENOUVELLEMENT		*35 462*	*-35 462*	*-18 597*
28251000000000 - AMORT. INVEST. OBLIGATOIRES		*289 431*	*-289 431*	*-164 366*
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	8 800 155		8 800 155	423 359
23150000000000 - IMMOBILISATIONS CORPORELL EN COURS	*172 048*		*172 048*	*55 283*

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
23151000000000 - IMMO EN-COURS DSP GER	*7 200*		*7 200*	
23151100000000 - IMMO EN-COURS DSP PI	*8 620 907*		*8 620 907*	*368 076*
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	477 517		477 517	316 766
27510000000000 - DÉPÔTS VERSÉS	*459 993*		*459 993*	*302 493*
27520000000000 - DÉPÔTS & CAUTIONNEMENTS VERSÉS	*17 524*		*17 524*	*14 273*
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**20 359 125**	**6 080 988**	**14 278 137**	**6 110 386**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	274 434		274 434	227 531
32220000000000 - PRODUITS D'ENTRETIEN	*12 657*		*12 657*	*13 336*
32231000000000 - FOURNITURES MAINTENANCE	*209 525*		*209 525*	*167 093*
32233000000000 - FOURNITURES FOURRIÈRE	*7 696*		*7 696*	*11 685*
32240000000000 - FOURNITURES BUREAU ET INFORMATIQUE	*24 261*		*24 261*	*18 023*
32260000000000 - VÊTEMENTS	*20 295*		*20 295*	*17 393*
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis	28 539		28 539	64 630
35500000000000 - PRODUITS FINIS	*28 539*		*28 539*	
35510000000000 - PRODUITS FINIS CENTRE DE TRI				*64 630*
Marchandises	171 676		171 676	221 849
37000000000000 - STOCKS DE MARCHANDISES	*171 676*		*171 676*	
37100000000000 - STOCKS DE MARCHANDISES				*221 849*
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 551 615	22 146	3 529 469	3 684 047
41100000000000 - CLIENTS	*3 472 704*		*3 472 704*	*3 648 919*
41610000000000 - CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	*24 028*		*24 028*	*15 073*
41810000000000 - CLIENTS FACTURES À ÉTABLIR				*28 450*
41812000000000 - CLIENTS FACTURES À ÉTABLIR NÉGOCE	*54 882*		*54 882*	*5 497*
49100000000000 - PROVISION POUR DÉPRÉCIATION CLIENTS		*22 146*	*-22 146*	*-13 892*
Autres créances	1 180 938		1 180 938	839 878
40100000000000 - FOURNISSEURS	*32 238*		*32 238*	*65 890*
40980000000000 - AVOIRS À RECEVOIR	*11 021*		*11 021*	*12 007*
40982000000000 - AVOIRS À RECEVOIR NÉGOCE	*66 295*		*66 295*	*2 073*
42200000000000 - CSE (FONCTIONNEMENT)	*132*		*132*	
42200100000000 - CSE (OEUVRES SOCIALES)	*623*		*623*	
42470000000000 - EPARGNE INTÉRESSEMENT - PEE				*14 966*
42500000000000 - PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES	*2 469*		*2 469*	*2 287*
42500100000000 - NOTES DE FRAIS	*1 921*		*1 921*	
42870000000000 - PRODUITS À RECEVOIR				*24 099*
43760000000000 - TITRES-RESTAURANTS	*3 678*		*3 678*	
44400000000000 - ETAT - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	*138 556*		*138 556*	
44562000000000 - TVA DÉDUCTIBLE/DÉBIT IMMO 8,5%	*2 753*		*2 753*	
44562100000000 - TVA DÉD DÉCAIST IMMO 8,5%	*51 613*		*51 613*	*387*
44562300000000 - TVA DÉDUCTIBLE/DÉBIT IMMO 2,1%	*104*		*104*	
44566100000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR DÉBITS 8.5%	*2 371*		*2 371*	
44566200000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR DÉBITS 2.1%	*19*		*19*	
44566600000000 - TVA DÉDUCTIBLE 1,05%	*6*		*6*	
44566700000000 - TVA DÉDUCTIBLE DÉCAISST 2.1%	*807*		*807*	*672*
44566800000000 - TVA DÉDUCTIBLE DÉCAISST 8.5%	*12 422*		*12 422*	*48 139*
44566900000000 - TVA DÉDUCTIBLE DÉCAISST 20%				*12*
44567000000000 - CRÉDIT DE TVA À REPORTER	*757 141*		*757 141*	*16 566*
44567200000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR IMPORTATIONS				*19*

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
44579800000000 - TVA DUE SUR IMPORTATIONS	*50 047*		*50 047*	
44583000000000 - REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDÉ				*626 120*
44586000000000 - TVA/FACTURE NON PARVENUE OU AVOIR	*44 645*		*44 645*	*22 807*
44587000000000 - TVA/FACTURES À ETABLIR OU AVOIR	*2 078*		*2 078*	*1 412*
44870000000000 - ETAT, AUTRES PRODUITS À RECEVOIR				*2 423*
Charges constatées d'avance	81 760		81 760	136 751
48600000000000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	*25 970*		*25 970*	
48600100000000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE N+1	*55 789*		*55 789*	*136 751*
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	2 003 956		2 003 956	8 003 956
50710000000000 - CERTIFICATS DE DÉPÔT	*2 000 000*		*2 000 000*	*8 000 000*
50810000000000 - AUTRES VALEURS MOBILIÈRES PLACEMENT	*3 956*		*3 956*	*3 956*
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	7 420 518		7 420 518	5 655 658
51120000000000 - CHÉQUE À L'ENCAISSEMENT				*6 592*
51210000000000 - COMPTES EN EUROS (ANCIENNEMENT COMPTES EN MON...	*954 231*		*954 231*	*630 166*
51220000000000 - BRED	*3 302 880*		*3 302 880*	*1 937 138*
51220100000000 - BRED USD	*388 307*		*388 307*	*208 162*
51240000000000 - CA	*1 433 856*		*1 433 856*	*1 793 239*
51240200000000 - CA GER	*399 449*		*399 449*	*240 472*
51250000000000 - CEPAC (BR)	*895 830*		*895 830*	*757 134*
51250100000000 - CEPAC (BR USD)	*45 915*		*45 915*	*71 849*
51860000000000 - INTÉRÊTS COURUS & COMMISSIONS				*10 837*
53000000000000 - CAISSE	*51*		*51*	*69*
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**14 713 437**	**22 146**	**14 691 291**	**18 834 299**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)	4 875		4 875	867
47600000000000 - ECART DE CHANGE ACTIF	*4 875*		*4 875*	*867*
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**35 077 436**	**6 103 134**	**28 974 302**	**24 945 553**

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	3 975 980	3 975 980
10130000000000 - CAPITAL APPELÉ, VERSÉ	*3 975 980*	*3 975 980*
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	397 598	375 075
10610000000000 - RÉSERVES LÉGALES	*397 598*	*375 075*
Réserves statutaires ou contractuelles	9 181 549	
10630000000000 - RÉSERVES STATUTAIRES/CONTRACTUELLES	*9 181 549*	
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		7 126 438
11000000000000 - REPORT À NOUVEAU (CRÉDITEUR)		*7 126 438*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	390 351	2 077 634
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**13 945 478**	**13 555 127**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	7 394 063	4 917 186
22900000000000 - AVANCE SUBV. INVEST. APPORTS CONCÉDANTS	*2 700 000*	
22901000000000 - RÉMUNÉRATION GER	*579 161*	*369 924*
22901100000000 - APPORTS CONCÉDANT TERRAINS	*709 217*	*709 217*
22901300000000 - APPORTS CONCÉDANT CONSTRUCTIONS	*2 560 364*	*2 950 526*
22901500000000 - APPORTS CONCÉDANT INST TECH & MAT	*69 873*	*105 706*
22901800000000 - APPORTS CONCÉDANT ENGINS, DIVERS	*0*	*0*
22902000000000 - GER QP RENOUVELLEMENT	*59 123*	*65 488*
22951000000000 - RI INVEST OBLIGATOIRES	*716 326*	*716 326*
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	**7 394 063**	**4 917 186**
Provisions pour risques	157 336	40 367
15150000000000 - PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE	*4 875*	*867*
15180000000000 - AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	*152 461*	*39 500*
Provisions pour charges	1 202 523	1 171 314
15210000000000 - PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	*980 213*	
15350100000000 - PROV. PR PENSIONS & OBLIGAT. SIMIL.		*952 290*
15880000000000 - AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	*222 310*	*219 024*
TOTAL PROVISIONS (II)	**1 359 859**	**1 211 682**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 809	
51860000000000 - INTÉRÊTS COURUS & COMMISSIONS	*4 809*	
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 701 465	2 128 915
40100000000000 - FOURNISSEURS	*624 546*	*1 239 083*
40810000000000 - FOURNISSEURS - FNP	*1 336 470*	*534 571*
40810100000000 - FOURNISSEURS - FNP CB	*800*	*12 032*

Postes	31/12/2025	31/12/2024
40810400000000 - FOURNISSEURS - FNP IMMOBILISATIONS		*10 101*
40820000000000 - FOURNISSEURS - FNP NÉGOCE	*739 649*	*333 128*
Dettes fiscales et sociales	1 946 136	2 468 709
42100000000000 - PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES	*244*	*4 981*
42200000000000 - CSE (FONCTIONNEMENT)		*6 602*
42200100000000 - CSE (OEUVRES SOCIALES)		*13 935*
42500100000000 - NOTES DE FRAIS		*1 836*
42700000000000 - PERSONNEL - OPPOSITION	*100*	*318*
42820000000000 - DETTES PROVISIONNÉES - CONGÉS PAYÉS	*798 878*	*739 786*
42821000000000 - PROVISION COMPTE EPARGNE TEMPS	*43 762*	*22 049*
42860000000000 - AUTRES CHARGES À PAYER	*165 015*	*686 741*
42862000000000 - PROVISION POUR PRIME VACANCES	*71 079*	*71 677*
42863000000000 - PROVISION POUR RTT	*33 250*	*30 731*
43100000000000 - COTISATIONS URSSAF - CGSS	*301 235*	*324 707*
43721000000000 - MUTUELLE NC	*84 097*	*80 786*
43722000000000 - MUTUELLE CADRES	*6 747*	*5 761*
43731000000000 - PRÉVOYANCE NON CADRES	*21 835*	*21 870*
43732000000000 - PRÉVOYANCE CADRE	*8 042*	*10 039*
43741000000000 - RETRAITES AGIRC - ARRCO	*67 913*	*75 838*
43820000000000 - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS PAYÉS	*140 105*	*128 843*
43821000000000 - CHARGES SOC. COMPTE EPARGNE TEMPS	*12 148*	*4 066*
43860000000000 - AUTRES CHARGES À PAYER	*19 637*	*30 697*
43862000000000 - CHARGES S/ PROV. PRIME VACANCES	*10 406*	*10 726*
43863000000000 - CHARGES S/ PROV RTT	*11 604*	*11 525*
43870000000000 - PROVISIONS IJSS		*24 099*
43900000000000 - ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS À RECEVOIR	*23 925*	
44210000000000 - ETAT - PRÉLÉVEMENT À LA SOURCE	*20 918*	*19 477*
44400000000000 - ETAT - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		*84 164*
44567200000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR IMPORTATIONS	*50 047*	
44579800000000 - TVA DUE SUR IMPORTATIONS		*19*
44710000000000 - ETAT - CET	*3 236*	*5 889*
44810000000000 - ÉTAT - CHARGES À PAYER	*7 520*	
44860000000000 - ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER		*10 359*
44864000000000 - ETAT, EFFORT CONSTRUCTION À PAYER	*36 994*	*33 989*
44865000000000 - ETAT, TAXE D'APPRENTISSAGE À PAYER	*7 399*	*7 198*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 394 536	15 756
40400000000000 - FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	*1 394 536*	*15 756*
Autres dettes	199 936	388 720
41100000000000 - CLIENTS	*11*	*1 863*
41980000000000 - CLIENTS AVOIRS À ÉTABLIR	*107 956*	*320 814*
41982000000000 - CLIENTS AVOIRS À ÉTABLIR NÉGOCE	*62 704*	*1 790*
46730000000000 - AUTRES COMPTES DÉBITEURS/CRÉDITEURS		*44 872*
46740000000000 - VARIATION DE STOCKS GER	*29 265*	*19 380*
Produits constatés d'avance	27 714	249 306
48700000000000 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	*27 714*	*249 306*
TOTAL DETTES (III) (1)	**6 274 596**	**5 251 406**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)	306	10 152
47700000000000 - ECART DE CHANGE PASSIF	*306*	*10 152*
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**28 974 302**	**24 945 553**
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	8 974 596	5 251 406

Compte de résultat détaillé

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	7 175 640	10 150 504
70710100000000 - VENTES DE MARCHANDISES LOCAUX	*8 530*	
70710200000000 - COMMISSIONS SUR VENTES EXPORT 8,5%	*149*	*55 640*
70741000000000 - VENTES DE PLASTIQUES	*850 559*	*871 467*
70742000000000 - VENTES DE PAPIER	*70 975*	*206 562*
70743000000000 - VENTES DE MÉTAUX	*4 119 586*	*6 357 284*
70744000000000 - VENTES DE CARTON	*2 125 841*	*2 659 551*
Production vendue de biens	1 345 641	1 375 520
70111100000000 - COMMISSIONS/VENTES SMTD ILEVA	*-46 820*	*-49 963*
70121100000000 - VENTES PF PLASTIQUES CT EXPORT	*384 440*	*351 408*
70121200000000 - VENTES PF PAPIER CT EXPORT	*308 547*	*350 285*
70121300000000 - VENTES PF MÉTAUX CT EXPORT	*95 843*	*106 833*
70121400000000 - VENTES PF CARTON CT EXPORT	*602 558*	*616 958*
70123000000000 - VENTES PROD. FINIS - ENCBTS & DAE	*1 075*	
Production vendue de services	15 900 667	16 622 972
70611000000000 - DAE 8.5% PAPIER	*78 330*	*86 672*
70611100000000 - DAE 8,5% ARCHIVES	*342 819*	*371 950*
70611200000000 - DAE MONO-MATÉRIAUX SÉPARÉS	*23 181*	*23 013*
70611300000000 - DAE 8,5% PLASTIQUE	*29 176*	*21 834*
70611400000000 - DAE 8,5% MÉLANGE VALORISABLE	*201 200*	*208 962*
70611500000000 - DAE 8,5% MÉLANGE PARTIELLEMENT VALO	*129 080*	*122 036*
70611600000000 - DAE 8.5% CARTON	*75 103*	*65 273*
70611700000000 - DAE 8,5% DESTRUCTION PLASTIQUE	*27 277*	*24 545*
70611800000000 - DAE 8,5% ALU DIB	*91*	*8*
70612000000000 - CS 2.1%	*5 837 560*	*6 387 286*
70613000000000 - ENCOMBRANTS 2.1%	*465 926*	*458 963*
70614200000000 - DÉCHÈTERIES 2.10%	*2 437 699*	*2 397 363*
70631000000000 - PRESTATIONS DE COMMUNICATION 2.1%	*2 768 932*	*2 698 374*
70631100000000 - PRESTATIONS DE COMMUNICATION 8.5%	*541 764*	*532 165*
70641000000000 - ERRANCE ANIMALE 8.5%	*1 453 620*	*1 449 793*
70651000000000 - PRESTATIONS SERVICES DIVERSES 8.5%		*341 792*
70651200000000 - DIB 8,5% LOCATION	*42 594*	*38 225*
70651300000000 - TRANSPORT 8,5%	*82 121*	*85 205*
70651400000000 - TRAITEMENT DIVERS 8,5%	*126 428*	*120 918*
70652000000000 - PRESTATIONS SERVICES DIVERSES 2.1%	*1 393 120*	*1 370 927*
70800000000000 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	*12 972*	
70850000000000 - PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FACTURÉS	*3 526*	
70961000000000 - RRRA DAE PAPIER	*-10 437*	*-21 891*
70961100000000 - RRRA DAE ARCHIVES	*-87 005*	*-83 555*
70961200000000 - RRRA MONO-MATÉRIAUX SÉPARÉS	*-1 827*	*-1 287*
70961300000000 - RRRA DAE PLASTIQUES	*-2 332*	*-834*
70961400000000 - RRRA DAE MÉLANGE VALORISABLE	*-30 259*	*-32 306*
70961500000000 - RRRA DAE MÉLANGE PARTIELLEMENT VALO	*-8 256*	*-8 921*
70961600000000 - RRRA DAE CARTON	*-12 514*	*-9 953*
70961700000000 - RRRA DESTRUCTION PLASTIQUE	*-5 057*	*-5 862*
70965300000000 - RRRA DIB TRANSPORT	*-14 110*	*-17 722*
70965400000000 - RRRA DAE TRAITEMENT DIVERS	*-56*	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**24 421 948**	**28 148 996**
Production stockée	-36 091	4 196
71355000000000 - VARIATION STOCK PRODUITS FINIS	*-36 091*	*4 196*
Production immobilisée		
Subventions	81 266	112 455
74000000000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		*52 661*
74051000000000 - SUBVENTION EXPLOITATION GER	*17 635*	*59 794*
74100000000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	*63 632*	

Postes	2025	2024
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	235 032	1 018 478
75600000000000 - GAINS CHANGE/CRÉANCES-DETTES COM.	*25 353*	*81 309*
75800000000000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	*4 009*	*10 694*
75810000000000 - RÉMUNÉRATION SUR INVEST. DSP	*232 669*	*6 239*
75810100000000 - PÉNALITÉS SUR MARCHÉS	*-94 500*	
75870000000000 - INDEMNITÉS D'ASSURANCE	*18 144*	
78150000000000 - REP. /PROV. RISQUE & CHARGE EXPLOI	*49 357*	*141 884*
78150100000000 - REPRISE PROV. IDR / IFC		*20 142*
78174000000000 - REPRISE PROV DÉPRÉCIATION CLIENTS		*734 797*
79100000000000 - TRANSFERTS DE CHARGES		*895*
79110000000000 - AVANTAGES EN NATURE		*8 455*
79120000000000 - TRANSFERT DE CHARGES À 8.5%		*7 140*
79130000000000 - TRANSFERT DE CHARGES - EXPORTS		*6 803*
79140000000000 - TRANSFERTS CHARGES EXO HORS TERRIT		*119*
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**24 702 155**	**29 284 126**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 553 734	5 534 732
60741000000000 - ACHATS DE PLASTIQUES	*39 138*	*48 197*
60742000000000 - ACHATS DE PAPIER	*27 264*	*50 777*
60743000000000 - ACHATS DE MÉTAUX	*3 077 373*	*4 759 939*
60744000000000 - ACHATS DE CARTON	*407 069*	*675 818*
60744100000000 - ACHATS DE CARTON HORS TERRITOIRE	*2 890*	
Variation de stocks	50 172	41 925
60370000000000 - VAR/STOCKS MARCHANDISES	*50 172*	*41 925*
Achats de matières premières et autres approvisionnements	482 236	459 652
60100000000000 - ACHATS STOCKÉS - MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES	*150*	
60110000000000 - ACHATS MATIÈRES - PLASTIQUES		*660*
60130000000000 - ACHATS MÉTAUX	*12 510*	*38 365*
60221000000000 - ACHATS STOCKÉS - COMBUSTIBLE & FUEL	*78 292*	*84 089*
60222000000000 - ACHATS STOCKÉS - PRODUITS ENTRETIEN	*87 211*	*70 509*
60223000000000 - ACHATS STOCKÉS - MAINTENANCE GER		*5 534*
60223100000000 - ACHATS STOCKÉS - MAINTENANCE AUTRES	*91 456*	*39 832*
60223200000000 - VARIATION STOCK GER	*9 885*	*-32 147*
60223300000000 - ACHATS STOCKÉS - FOURRIÈRE	*35 443*	*14 205*
60223700000000 - ACHATS STOCKÉS - MAINT. PAB	*42 694*	*19 872*
60225000000000 - ACHATS STOCKÉS - FOURNITURES BUREAU	*17 124*	*10 745*
60226000000000 - ACHATS STOCKÉS - FOUR. INFORMATIQUE	*6 440*	*13 674*
60227000000000 - ACHATS STOCKÉS - VÊTEMENTS	*78 137*	*54 535*
60228000000000 - ACHATS STOCKÉS- COMMUNICATION	*13 419*	*171*
60810000000000 - TRANSPORT SUR AC AERIENS	*1 366*	*11 872*
60820000000000 - TRANSPORT MARITIME S/ ACHATS	*6 513*	*123 121*
60830000000000 - TRANSPORT AÉRIEN S/ ACHATS	*1 598*	*4 615*
Variation de stocks	-46 903	29 256
60320000000000 - VAR/STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENT	*-37 018*	*-2 891*
60350000000000 - VARIATION STOCKS GER	*-9 885*	*32 147*
Autres achats et charges externes	8 183 539	8 305 409
60410000000000 - GARDIENNAGE & TÉLÉSURVEILLANCE	*63 406*	*61 815*
60420000000000 - PRESTATIONS VÉTÉRINAIRES	*78 300*	*82 680*
60430000000000 - DÉSINSECTISATION-DÉRATISATION-DÉMOU	*9 871*	*13 837*
60441000000000 - PRESTATIONS - TRAITEMENT REFUS	*121 836*	*165 631*
60442000000000 - PRESTAT° - TRAITEMENT VALORISABLE	*1 138 176*	*111 678*
60451000000000 - PRESTATIONS - TRANSPORT REFUS	*300 499*	*310 914*
60452000000000 - PRESTATIONS - TRANSPORT VALORISABLE	*166 244*	*125 783*
60453000000000 - PREST°-MISE À DISPOSITION MATÉRIELS	*34 458*	*44 128*
60460000000000 - ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS	*13 162*	*10 067*
60461000000000 - PREST° - TRAIT. EAUX & CANALISAT°	*123 885*	*74 351*
60462000000000 - PREST° - MESURES ENVIRONNEMENTALES	*18 155*	

Postes	2025	2024
60611000000000 - ELECTRICITÉ ABONNEMENT	*10 708*	*12 343*
60611100000000 - ELECTRICITÉ CONSOMMATION	*59 959*	*73 080*
60612000000000 - EAU ABONNEMENT	*1 226*	*1 234*
60612100000000 - EAU CONSOMMATION	*43 430*	*17 810*
60614000000000 - CARBURANTS	*120 893*	*117 118*
60631000000000 - FOURNIT. NON STOCKÉES MAINTENANCE	*-354*	*1 279*
60640000000000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	*632*	*698*
60680000000000 - FOURNITURES COMMUNICATION	*3 128*	*6 111*
60681000000000 - ACHATS NON STOCKÉS - ALIMENTAIRE	*12 844*	*15 678*
60682000000000 - ACHATS NON STOCKÉS - DIVERS	*17 539*	*34 849*
60684000000000 - ACHATS NON STOCKÉS - FOURRIÈRE	*2 726*	
60685000000000 - MATÉRIELS INCENDIE, EPC DT VACCINS	*2 834*	*3 098*
60840000000000 - FRAIS DE DOUANE À L'EXPORT	*57 142*	*65 100*
60840100000000 - FRAIS DE DOUANE À L'IMPORT	*3 373*	*5 664*
60850000000000 - FRAIS ANNEXES SUR ACHATS	*18 055*	*152 715*
61320000000000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	*130 556*	*109 966*
61351000000000 - LOCATIONS LLD VOITURES.....	*228 147*	*180 805*
61352000000000 - LOCATIONS LLD MACHINES...	*28 952*	*24 504*
61353000000000 - LOCATIONS PONCTUELLES VÉHICULES	*25 192*	*100 503*
61353100000000 - LOCATIONS PONCTUELLES MATÉRIEL	*19 298*	*17 972*
61353200000000 - LOCATIONS PONCTUELLES AUTRES	*5 187*	*2 289*
61355000000000 - LOCATION MAT GÉOLOCALISATION	*4 808*	*5 028*
61356000000000 - LOCATION HÉBERGEMENT DONNÉES	*1 589*	*1 317*
61500000000000 - DÉPENSES GER	*17 635*	*53 780*
61520000000000 - ENTRETIENS SUR BIENS IMMOBILIERS	*106 113*	*132 324*
61521000000000 - ENTRETIENS SIGNALÉTIQUES	*4 784*	*3 378*
61551000000000 - ENTRETIENS SUR VÉHICULES	*104 577*	*81 071*
61551100000000 - CONTRATS ENTRETIENS VÉHICULES	*26 180*	*20 598*
61552000000000 - ENTRETIENS SUR MACHINES	*14 535*	*41 268*
61552100000000 - CONTRATS ENTRETIENS MACHINES	*49 958*	*188 386*
61558000000000 - ENTRETIENS SUR ENGINS	*74 692*	*94 789*
61559000000000 - ENTRETIENS SUR ASCENCEUR	*2 990*	*2 471*
61560000000000 - MAINTENANCE (INFORMATIQUE..)	*71 324*	*54 502*
61560100000000 - MAINT. & ASSIST INFORMATIQUE	*3 479*	*5 969*
61560200000000 - MAINT. & ASSIST. TÉLÉPHONIE	*4 703*	*5 114*
61560300000000 - MAINT. & ASSIST. COMPTA&PAIE	*31 933*	*30 035*
61560500000000 - MAINT. & ASSIST. COPIEURS	*1 293*	*2 039*
61560600000000 - MAINT & ASSIST MAT GÉOLOCALISATION	*273*	*4 482*
61561000000000 - CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES QSE	*70 815*	*47 178*
61562000000000 - MAINTENANCE CT AUTRES	*3 622*	*3 960*
61610000000000 - ASSURANCES MULTIRISQUES	*167 951*	*157 431*
61630000000000 - ASSURANCES TRANSPORT- VÉHICULES	*25 723*	*27 049*
61640000000000 - ASSURANCES RISQUES D'EXPLOITATION	*5 788*	*5 788*
61700000000000 - ETUDES ET RECHERCHES	*3 613*	*3 375*
61810000000000 - DOCUMENTATION GÉNÉRALE	*1 794*	*911*
61830000000000 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	*10 095*	*9 705*
61850000000000 - FRAIS DE COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES		*10*
62110000000000 - PERSONNEL INTÉRIMAIRE	*425 700*	*940 547*
62220000000000 - COMMISSIONS ET COURTAGES SUR VENTES	*142 710*	*187 200*
62220100000000 - COM. REPRISE & RECYCLAGE DÉCHETS	*834 390*	*802 168*
62260000000000 - HONORAIRES	*430 295*	*322 950*
62261000000000 - HONORAIRES COMMUNICATION	*40 587*	*80 398*
62270000000000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	*514*	*-132*
62280000000000 - DIVERS HONORAIRES	*21 415*	*20 918*
62310000000000 - ANNONCES ET INSERTIONS	*15 611*	*13 830*
62330000000000 - FOIRES ET EXPOSITIONS	*6 044*	*-231*
62340000000000 - CADEAUX À LA CLIENTÈLE	*26*	*160*
62360000000000 - CATALOGUES ET IMPRIMÉS	*4 885*	
62380000000000 - DIVERS (POURBOIRES, DONS COURANTS)	*8 005*	
62381000000000 - PUBLICITÉ - HABILLAGE	*26 869*	*56 704*
62420000000000 - TRANSPORTS ROUTIERS S/ VENTES	*485 158*	*544 915*
62421000000000 - SUIVI CONTENEUR	*4 271*	*3 511*
62422000000000 - TRANSPORTS MARITIMES S/ VENTES	*1 201 765*	*1 445 183*
62423000000000 - ACCONAGE S/ VENTES	*567 055*	*674 376*
62424000000000 - TRANSP. & LOGISTIQUE À DESTINATION	*62 609*	*59 789*
62425000000000 - DIVERS FRAIS EXPORTATIONS	*4 027*	*3 104*
62426000000000 - FRAIS EXPORTATIONS MAYOTTE	*12 211*	
62510000000000 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	*30 753*	*28 734*

Postes	2025	2024
62560000000000 - MISSIONS	*4 327*	*6 904*
62570000000000 - RÉCEPTIONS	*10 655*	*9 103*
62610000000000 - FRAIS POSTAUX	*8 385*	*7 765*
62620000000000 - TÉLÉPHONE	*9 199*	*10 144*
62621000000000 - TÉLÉPHONE ABT	*52 394*	*49 695*
62780000000000 - AUTRES FRAIS BANCAIRES	*48 002*	*56 251*
62781000000000 - AUTRES FRAIS BANCAIRES (USD)	*6 635*	*7 609*
62800000000000 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	*5 373*	*6 038*
62810000000000 - COTISATIONS DIVERSES	*42 747*	*41 086*
62880000000000 - TRAITEMENT DES DÉCHETS	*1 194*	*1 030*
Impôts, taxes, et versements assimilés	325 784	347 081
63330000000000 - FORMATION PROFESSIONNELLE	*85 110*	*82 882*
63330100000000 - DÉPENSES DE FORMATION	*65 976*	*82 922*
63340000000000 - PARTICIPATION EFFORT CONSTRUCTION	*38 999*	*35 994*
63350000000000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	*55 901*	*54 392*
63380000000000 - AGEFIPH	*-6 000*	*553*
63511000000000 - CET - CVAE	*33 888*	*36 375*
63511100000000 - CET - CFE	*32 988*	*31 840*
63514000000000 - TAXE SUR LES VÉHICULES DES SOCIÉTÉS	*7 520*	*4 359*
63540000000000 - DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	*653*	*2 728*
63710000000000 - CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITÉ	*10 748*	*15 035*
Salaires	9 084 528	9 646 413
64110000000000 - SALAIRES	*6 653 832*	*6 618 430*
64120000000000 - PROVISIONS CONGÉS PAYÉS	*59 092*	*25 466*
64121000000000 - PROVISION COMPTE EPARGNE TEMPS	*21 713*	*13 090*
64130000000000 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	*1 655 917*	*1 488 119*
64132000000000 - PROVISIONS PRIMES VACANCES	*-599*	*23 988*
64133000000000 - PROVISIONS RTT	*2 519*	*4 468*
64140000000000 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	*367 618*	*344 835*
64140100000000 - PRIME NET NAO	*249 425*	*539 182*
64140200000000 - PRIME D'INTÉRESSEMENT	*114 143*	*578 275*
64160000000000 - PROVISIONS DIVERS	*-40 715*	*2 105*
64170000000000 - AVANTAGES EN NATURE	*11 403*	*8 455*
64190000000000 - REMBOURSEMENT SUR RÉMUNÉRATIONS	*-11 403*	
64800000000000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	*1 583*	
Cotisations sociales	1 480 393	1 512 433
64510000000000 - COTISATIONS URSSAF	*768 426*	*838 694*
64521000000000 - COTISATIONS MUTUELLE NON CADRES	*266 908*	*255 396*
64522000000000 - COTISATIONS MUTUELLE CADRES	*24 021*	*3 457*
64531000000000 - COTISATIONS RETRAITES	*115 934*	*128 558*
64541000000000 - COTISATIONS CHÔMAGE MANDATAIRE	*5 061*	*3 978*
64551000000000 - COTISATIONS PRÉVOYANCE NON CADRES	*43 066*	*41 566*
64552000000000 - COTISATIONS PRÉVOYANCE CADRES	*26 120*	*27 101*
64560000000000 - CHARGES S/ PROVISIONS CONGÉS PAYÉS	*11 262*	*4 083*
64560100000000 - PROV CHARGES COMPTE EPARGNE TEMPS	*8 082*	*2 751*
64562000000000 - CHARGES S/ PROV PRIME VACANCES	*-320*	*3 462*
64563000000000 - CHARGES S/ PROVISIONS RTT	*79*	*2 345*
64564000000000 - CHARGES S/ PROVISIONS DIVERS	*-4 658*	*-2 679*
64720000000000 - VERSEMENT AU CE	*83 033*	*96 230*
64740000000000 - VERSEMENTS AUTRES OEUVRES SOCIALES	*39 802*	*74 561*
64750000000000 - MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	*24 087*	*21 956*
64760000000000 - COTISATIONS CHÈQUES RESTAURANTS	*70 135*	*10 974*
64900000000000 - REMBOURSEMENT CHARGES SOCIALES	*-644*	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	473 100	387 145
68111000000000 - DOTATIONS S/ IMMO. INCORPORELLES	*24 987*	*26 672*
68112000000000 - DOTATIONS S/ IMMO. CORPORELLES	*204 186*	*180 632*
68115200000000 - DOT/DÉPRECIAT° IMMO CORPORELLES	*46 392*	*38 424*
68150000000000 - DOT. /PROV. RISQUE & CHARGE EXPLOIT	*169 611*	*27 537*
68150100000000 - DOTATION PROV. IDR / IFC	*27 923*	*113 881*
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		

Postes	2025	2024
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	8 254	572 585
68174000000000 - DOTATIONS DÉPRÉCIAT° CRÉANCE CLIENT	*8 254*	*572 585*
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	769 743	524 966
65110000000000 - REDEVANCES POUR CONCES., BREVETS ..	*87 500*	*75 331*
65111000000000 - REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIQ	*342 673*	*366 917*
65440000000000 - PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES		*2 284*
65600000000000 - PERTES CHANGE/CRÉANCES-DETTES COM.	*138 102*	*74 096*
65800000000000 - CHARGES DE GESTION COURANTE	*15 899*	*6 338*
65810000000000 - RÉMUNÉRATION SUR INVEST. DSP	*232 669*	
65810100000000 - PÉNALITÉS SUR MARCHÉS	*-47 100*	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**24 364 580**	**27 361 595**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**337 575**	**1 922 530**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	98 267	90 272
76310000000000 - REVENUS DES CRÉANCES COMMERCIALES	*267*	*93*
76400000000000 - REVENUS DES VMP	*98 000*	*90 179*
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	359 847	533 115
76600000000000 - GAINS DE CHANGE	*359 847*	*533 115*
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**458 113**	**623 387**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	457 237	285 389
66600000000000 - PERTES DE CHANGE	*457 237*	*285 389*
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**457 237**	**285 389**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**876**	**337 998**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**338 451**	**2 260 528**
Produits exceptionnels (VII)		139 341
77100000000000 - BONUS ÉCOLOGIQUE		*5 900*
77110000000000 - PÉNALITÉS SUR MARCHÉS		*2 205*
77520000000000 - PRODUITS CESSIONS IMMO. CORPORELLES		*8 295*
78750000000000 - REP/PROV RISQUES ET CHARGES EXCEPT.		*112 805*
79700000000000 - TRANSFERT DE CHARGES EXCEPT.		*10 136*
Charges exceptionnelles (VIII)		235 581
67110000000000 - PÉNALITÉS SUR MARCHÉS		*52 495*
67120000000000 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES		*2 654*
67180000000000 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		*44 872*
67180100000000 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		*31 459*
67200000000000 - CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		*66 601*
68750000000000 - DOT/PROV RISQUES ET CHARGES EXCEPT.		*37 500*

Postes	2025	2024
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-96 240**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-51 900	86 654
69500000000000 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	*-51 900*	*86 654*
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**25 160 268**	**30 046 854**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**24 769 917**	**27 969 220**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**390 351**	**2 077 634**

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Postes	2025	Rép. (%)	2024	Rép. (%)	Var. (€)	Var. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	**24 421 948**	**100,00**	**28 148 996**	**100,00**	**-3 727 048**	**-13,24**
VENTES DE MARCHANDISES						
+ Ventes de marchandises	7 175 640	29,38	10 150 504	36,06	-2 974 864	-29,31
- Coûts d'achat des marchandises vendues	3 603 906	14,76	5 576 656	19,81	-1 972 750	-35,38
MARGE COMMERCIALE	**3 571 734**	**49,78**	**4 573 847**	**45,06**	**-1 002 114**	**-21,91**
PRODUCTION						
+ Production vendue	17 246 308	100,21	17 998 492	99,98	-752 184	-4,18
+ Production stockée ou destockage	-36 091	-0,21	4 196	0,02	-40 287	-960,04
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**17 210 217**	**70,47**	**18 002 688**	**63,95**	**-792 471**	**-4,40**
- MP, approvisionnements consommés	433 736	2,52	484 293	2,69	-50 557	-10,44
- Sous traitance directe	2 148 160	12,48	1 228 979	6,83	919 181	74,79
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	**14 628 321**	**85,00**	**16 289 417**	**90,48**	**-1 661 095**	**-10,20**
MARGE TOTALE	**18 200 055**	**74,52**	**20 863 264**	**74,12**	**-2 663 209**	**-12,77**
- Autres achats	275 566	1,13	283 300	1,01	-7 734	-2,73
- Charges externes	5 761 410	23,59	6 797 745	24,15	-1 036 335	-15,25
VALEUR AJOUTÉE	**12 163 079**	**49,80**	**13 782 219**	**48,96**	**-1 619 140**	**-11,75**
+ Subventions d'exploitation	81 266	0,33	112 455	0,40	-31 189	-27,73
- Impôts, taxes, et versements assimilés	325 784	1,33	347 081	1,23	-21 297	-6,14
- Salaires et traitements	10 564 921	43,26	11 158 846	39,64	-593 925	-5,32
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**1 353 640**	**5,54**	**2 388 747**	**8,49**	**-1 035 107**	**-43,33**
+ Autres produits de gestion courante	185 675	0,76	98 243	0,35	87 432	89,00
+ Reprises amortissements, provisions, transferts de cha...	49 357	0,20	920 235	3,27	-870 878	-94,64
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations	481 353	1,97	959 730	3,41	-478 376	-49,84
- Autres charges de gestion courante	769 743	3,15	524 966	1,86	244 777	46,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**337 575**	**1,38**	**1 922 530**	**6,83**	**-1 584 955**	**-82,44**
+ QP de résultat positif sur opérations en commun						
+ Produits financiers	458 113	1,88	623 387	2,21	-165 274	-26,51
- QP de résultat négatif sur opérations en commun						
- Charges financières	457 237	1,87	285 389	1,01	171 848	60,22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**338 451**	**1,39**	**2 260 528**	**8,03**	**-1 922 077**	**-85,03**
+ Produits exceptionnels			139 341	0,50	-139 341	-100,00
- Charges exceptionnelles			235 581	0,84	-235 581	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			**-96 240**	**-0,34**	**96 240**	**100,00**
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	-51 900	-0,21	86 654	0,31	-138 554	-159,89
RÉSULTAT NET	**390 351**	**1,60**	**2 077 634**	**7,38**	**-1 687 283**	**-81,21**

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **28 974 301,95 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **390 351,45 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Évènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes

1 - Renouvellement du marché de gestion des déchèteries du TCO
Le 30 janvier 2026, le TCO a notifié à Cycléa l'attribution du marché pour l'exploitation des déchèteries intercommunales, d'une durée de 4 ans. Le début d'exécution des prestations est prévu le 21 juillet 2026.
Outre la consolidation du périmètre des activités de Cycléa, le renouvellement de ce marché permet de préserver l'emploi des 47 agents affectés au marché.

2 - Consultation du TCO pour le renouvellement du marché de communication de proximité
Cycléa est actuellement le titulaire des deux lots du marché de communication de proximité du TCO, à savoir la médiation et veille environnementale, d'une part, et la communication publique, scolaire et « évènementielle, d'autre part. Ce marché échoit en août 2026 et emploie actuellement 53 agents.
Le 05 février 2026, le TCO a lancé une consultation en vue du renouvellement de ce marché, pour une durée maximale de 4 années, à laquelle Cycléa a soumissionné. Les résultats de l'appel d'offres ne sont pas encore connus à la date de rédaction du présent rapport.

3 - Livraison de la nouvelle ligne de tri (projet ModECT)
Démarré en août 2025, le chantier de modernisation de la ligne de tri de la collecte sélective aura tenu ses délais, malgré des complexités liées notamment à la prévention et à la gestion du risque incendie. Les essais à vide ont démarré le 18 février et, depuis le 09 mars, les essais en charge ont débuté.
La mise en service industrielle devrait s'étaler jusqu'au 28 mai 2026, date prévisionnelle de réception des travaux.

4 - Renouvellement du conseil d'administration de la SEM
A la suite des élections municipales et communautaires du mois de mars 2026, les actionnaires publics de la SEM, le TCO et ILEVA, ont désigné leurs nouveaux représentants au Conseil d'administration de la société.
Lors de sa séance du 21 mai 2026, le conseil d'administration de le SEM se réunira aux fins de nomination des nouveaux administrateurs et d'élection de son président.

Autres informations significatives

Evènements significatifs de l'exercice 2025

1 - Modernisation du centre de tri du Port.
Dans un contexte d'évolution des exigences réglementaires, notamment liées à la loi AGEC et au développement des filières REP, Cycléa a engagé un programme structurant de modernisation du centre de tri du Port. Ce projet vise à adapter les installations aux nouvelles

consignes de tri et à améliorer la performance industrielle du site. Le chantier a démarré le 8 août 2025 et mobilise plus de 13 millions d'euros avec le soutien financier d'ILEVA, CITEO et de l'ADEME, ainsi que des financements publics au titre des fonds européens (FEDER) et de la Région Réunion. Ce montage financier traduit le caractère structurant du projet à l'échelle du territoire et son inscription dans les politiques publiques de transition écologique. Il intègre également un renforcement des dispositifs de prévention des risques, notamment en matière de sécurité incendie.

2 - Continuité d'exploitation et maîtrise des risques

Ainsi, les déchets CS des communes de Saint-Leu et de Trois-Bassins ont été directement transportés vers le site du centre de tri du Sud exploité par la SEMRRE, soit environ 20% des tonnages habituellement réceptionnés au Port. Les déchets CS des communes du Port, de la Possession et de Saint-Paul ont transité par le site du centre de tri du Port avant d'être rechargés et transportés vers le site de la SEMRRE, en vue de leur traitement.

Dans le cadre de ces travaux, la ligne de tri de la collecte sélective a été arrêtée à compter du mois d'août 2025. Cette interruption technique n'a pas remis en cause la continuité des activités de la société. Les flux et ressources ont été redéployés sans recours au chômage partiel. Le pilotage opérationnel a intégré les préconisations de la Chambre Régionale des Comptes, notamment sur la réduction du recours à l'intérim. Les exigences en matière de santé et sécurité ont été maintenues dans le cadre ISO 9001, 14001 et 45001, sans accident significatif. Ces éléments n'ont pas remis en cause la continuité d'exploitation ni l'équilibre de la société. Toutefois, d'importants surcoûts d'exploitation ont impacté défavorablement le compte d'exploitation la société en 2025.

3 - Evolutions du périmètre des activités de l'entreprise.

Au cours de l'exercice 2025, Cycléa a candidaté au renouvellement des marchés publics suivants du Territoire de l'Ouest :

- Gestion des déchèteries intercommunales : le marché a été renouvelé au profit de Cycléa, avec un démarrage en juillet 2026 ;
- Collecte des corbeilles de propreté urbaine (CPU) : l'offre de Cycléa n'a pas été retenue, le marché a été attribué à la société Eos, filiale de Suez RV Réunion. Le marché actuel échoit le 27 mars 2026.

Au titre de ses activités privées, Cyclea a été lauréat de la consultation de Citeo pour la reprise et le recyclage des déchets d'emballages ménagers en papier-carton en mélange (PCM) issus de la collecte sélective de l'ensemble des collectivités locales du territoire de La Réunion. Le contrat prend effet le 1er janvier 2026, pour une durée minimale de 2 ans, et garantira à Cycléa la reprise de la totalité des balles de PCM conditionnées par les trois centres de tri de l'île.

4 - Déploiement de l'ERP Détak

Cycléa a poursuivi en 2025 sa transformation digitale avec le déploiement de l'ERP Détak visant à optimiser la gestion des processus opérationnels du centre du tri, à renforcer la fiabilité de l'information, la traçabilité et le contrôle interne. Le déploiement opérationnel est prévu en 2026.

5 - Engagements de matière de responsabilité sociétale

Cycléa a renouvelé en 2025 sa labellisation Efficience 3 étoiles et est adhérente au Pacte mondial des Nations Unies. La société intègre progressivement les Objectifs de Développement Durable dans sa stratégie.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la 1ère application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Méthodes comptables retenues pour la présentation des comptes de la DSP :

- Comptabilisation des biens du concédant (ILEVA) :

Ces biens seront remis gratuitement au Syndicat Mixte ILEVA à la fin du contrat de concession.
La durée d'amortissement de ces biens doit être préalablement agréée par le concédant. Ces biens reviennent obligatoirement au Syndicat Mixte ILEVA à la fin, normale ou anticipée, de la convention de Délégation de service public, sans indemnité versée au concessionnaire.
Ces biens sont inscrits à l'actif du bilan de CYCLEA dans des comptes d'immobilisations de concession de service public spécifiques (au compte 22, en autres immobilisations). Cette inscription à l'actif du bilan de CYCLEA comporte une contrepartie au passif, classée dans le poste d'autres fonds propres (dans le compte 2290 « Droits du concédant »), qui est le reflet de l'obligation à la charge du délégataire de restituer les biens à l'issue du contrat.
CYCLEA n'a pas adopté l'approche par composants pour la comptabilisation des biens appartenant au Syndicat Mixte ILEVA. Ces biens sont considérés comme remis gratuitement par le concédant et ne font pas l'objet de dotations aux amortissements au compte de résultat. Leur dépréciation est appréhendée par une dépréciation constatée au niveau des comptes de bilan (crédit des comptes 282 par le débit des comptes 2290), sans incidence sur les résultats de CYCLEA.
Pour les biens retours au démarrage de la concession, la valeur d'acquisition des biens portés à l'actif du bilan d'ouverture de la concession est la valeur nette comptable de ces mêmes biens au bilan de clôture de la précédente DSP au 30/09/2021. Les durées d'amortissement retenues sont celles en vigueur à la date de clôture de la précédente DSP.
Pour les biens de retour acquis au cours de la concession, les durées d'amortissements retenues sont les durées d'usages habituellement pratiquées si la durée d'amortissement ne dépasse pas la date de fin du contrat de concession. Dans le cas ou la durée d'amortissement dépasse la date de fin du contrat de concession, la durée d'amortissement est ajustée à la date de fin du contrat de concession.

- Comptabilisation des biens mis en concession par le délégataire (CYCLEA) :

Il s'agit des Biens de Reprise. Relèvent de la catégorie des Biens de Reprise, les biens non financés par le Syndicat Mixte ILEVA et qui peuvent éventuellement être acquis par le Syndicat Mixte ILEVA en fin de concession, si ce dernier estime qu'ils peuvent lui être utiles.
Pendant la durée de la DSP, ces biens sont considérés appartenir au concessionnaire et sont comptabilisés à l'actif dans les comptes d'immobilisations « classiques » (compte 21). Ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

- Comptabilisation de la rémunération au titre des investissements (RI) :

Par voie d'avenant n°1 au contrat de concession, signée en janvier 2023, la RI est remplacée par une Participation financière à l'investissement (PI). Le versement mensuel forfaitaire de la RI est remplacé par un versement de la PI à l'avancement des travaux.

Les investissements obligatoires (articles 13.2 à 13.4 du contrat) seront comptabilisés dans un compte 225 « immobilisations mises en concession par le concessionnaire », avec une déclinaison selon les différents types d'investissements (investissements obligatoires, investissements liés à l'option d'extension des consignes de tri, investissements relatifs aux travaux de valorisation de recyclables).
Les subventions liées à ces investissements sont gérées dans les comptes 2295 « PI Invest ». Dans le cas ou la subvention est supérieure à l'investissement, la différence entre le montant de la subvention et l'investissement est constatée en produit. Dans le cas ou la subvention est inférieure à l'investissement, un amortissement de caducité sera pratiqué sur la partie de l'investissement non financée par ILEVA.
Les charges financières liées au financement des investissements ne sont pas immobilisables mais constituent des charges financières. La quote-part de PI liée au financement des charges d'intérêts sera comptabilisée en produits financiers pour compenser les charges financières liées.

- Comptabilisation de la rémunération versée au titre du GER :

Le Syndicat Mixte ILEVA finance sur la durée de la DSP les travaux de gros entretien et de renouvellement nécessaires au bon fonctionnement du site sur la base du Plan Prévisionnel de GER annexé au contrat de concession.
Une partie de la rémunération au titre de l'exploitation (RE), prévue à l'article 34.2 du contrat de concession, est affectée au financement des gros travaux d'entretien et des immobilisations de renouvellement. Ce financement GER est en fonction des tonnages et contient à la fois un financement des immobilisations de renouvellement et des charges de gros entretien.
Pour faciliter le suivi comptable, nous considérons que le financement est prioritairement affecté aux immobilisations de renouvellement, qui sont donc financées intégralement (pas de provision pour renouvellement). Le solde est affecté aux dépenses de gros entretien. La subvention GER liée à ces investissements de renouvellement est gérée dans le compte 229010 « Rémunération GER ».
A la fin de chaque année, une balance est réalisée entre ce qui reste dans le compte de produit GER après affectation du financement aux immobilisations de renouvellement. Si la balance entre ce solde et les dépenses effectives de gros entretien est débitrice, on comptabilise une provision pour risque. Cette provision est ajustée chaque année en fonction du solde cumulé.

- Comptabilisation des rémunérations versées à ILEVA par CYCLEA :

a) La redevance d'occupation du domaine public :

Les redevances d'occupation du domaine public (RODP) constituées d'une part fixe (RODP fixe) et d'une part proportionnelle (Droit d'Usage) versées par CYCLEA sont assimilées à des redevances versées au concédant et sont comptabilisées dans un compte 651.

b) Les recettes de valorisation et intéressement :

Les recettes de valorisation, que verse CYCLEA au syndicat mixte sur les ventes de matières valorisées appartenant à ILEVA, sont considérées comme des rétrocessions de chiffre d'affaires. Elles sont comptabilisées en réduction du chiffre d'affaires La même méthode de comptabilisation est adoptée pour l'enregistrement de l'intéressement. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les

actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.
La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	N/A
Bureaux	N/A
Agencements	5 à 20 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	5 à 15 ans
Outillage	5 à 15 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	
Autres	3 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Indemnité de départ à la retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,60 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2024

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

L'entreprise CYCLEA a adopté le règlement ANC 2022-06 pour la première fois à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025. Les principales conséquences sur la présentation des comptes sont les suivantes :
• Les pénalités contractuelles relatives à l'exécution des marchés publics et litiges pour risques et charges sont désormais incluses dans :
Le résultat d'exploitation - en l'espèce :
Au cours de l'exercice 2025,

- Les pénalités ont été constatées à hauteur de 31 191 euros enregistrée dans le résultat d'exploitation dont 21 291 € Ileva et 8 900 € TCO
- Les provisions pour risques et charges exceptionnelles ont été constatées à hauteur de 131 170 €

Au cours de l'exercice précédent, elles ont été enregistrées dans le résultat exceptionnel pour un montant de :

- Pénalités : 56 995 euros (dont 37 945 € Ileva et 19 050 € TCO).
- Provisions pour risques et charges : - 79 804.84 €

Au cours de l'exercice 2025, les rémunérations sur investissements DSP produisent un résultat net nul.

Dans l'hypothèse où le règlement ANC 2022-06 avait été appliqué sur l'exercice 2024 :

- Le résultat d'exploitation 2024 se serait élevé à REX 2024 + Pénalités : 1 922 530 – 25 015 = 1 897 515
- Le résultat exceptionnel 2024 se serait élevé à R.Excep. 2024 – Pénalités : - 96 240 + 25 015 = - 71 225

• La suppression de la technique des transferts de charges induit les changements de comptabilisation suivants :

- Les remboursements de frais de personnel (IJSS, Avantages en nature, autres) sont comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 pour un montant global de 12 K€
- Les remboursements d'assurance liés aux sinistres sur les véhicules sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation (en « Autres produits ») pour un montant global de 18 K€
- Les remboursements liés aux remboursements de dépenses de formation sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation (en « Autres produits ») pour un montant global de 13 K€
- Les refacturations de frais « magasinage » sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation (en « Autres produits ») pour un montant global de 3.5 K€

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences	418 071	55 799		473 871
Fonds commercial	483 508			483 508
Autres immobilisations incorporelles	8 830			8 830
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	65 097	6 400		71 497
Installations techniques, matériel et outillage	707 217	7 896		715 113
Autres immobilisations corporelles	8 927 526	403 599	2 492	9 328 633
Immo. en cours, avances et acomptes	423 359	8 727 285	350 489	8 800 155
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	316 766	160 752		477 517
TOTAL	**11 350 375**	**9 361 731**	**352 981**	**20 359 125**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Immobilisations incorporelles :
Le fonds commercial de 483 508 € est lié à la fusion réalisée en 2009 entre la SNRCI et CYCLEA.

Immobilisations corporelles :
Dans le cadre de la DSP pour l'exploitation du centre de tri et des installations associées situés sur le site de la Z.A.C. Mascareignes et appartenant à ILEVA, le syndicat mixte met à disposition du délégataire CYCLEA un ensemble d'ouvrages, d'équipements et d'installations indispensables à cette exploitation. La valeur comptable de cet ensemble est inscrite sur la ligne "Autres immobilisations corporelles" pour 5 740 701 € et se décompose ainsi :
- Brevets, licences, logiciels : 732 €
- Immobilisations de renouvellement GER : 94 585 €
- Terrains : 709 217 €
- Constructions et aménagements : 4 234 595€
- Installations techniques et matériels : 253 841 €
- Engins, divers : 447 730 €

Au 31/12/2025, les amortissements relatifs aux immobilisations mises à disposition s'élèvent à 2 342 124 €, soit une valeur nette de 3 398 576 €.

En contrepartie de cette mise à disposition figure au passif du bilan les apports concédants sur la ligne autres fonds propres (avance

conditionnée) pour un solde de 4 694 063 €. Ce solde correspond à la valeur nette des immobilisations auxquelles vient s'ajouter la rémunération GER de 579 161 € et la rémunération PI investissements obligatoires de 716 326 €.

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences			384 142	24 987		409 129
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			8 830			8 830
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			65 097	181		65 279
Installations techniques, matériel et outillage			672 188	10 765		682 954
Autres immobilisations corporelles			3 626 224	807 557	2 492	4 431 289
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**4 756 481**	**843 491**	**2 492**	**5 597 480**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D Concessions, brevets & licences Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immo. en cours, avances et acomptes	483 508			483 508
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières En-cours de production (biens et services) Produits finis Marchandises Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance Capital souscrit - appelé non versé	13 892	8 254		22 146
TOTAL	**497 400**	**8 254**		**505 654**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Ventilation des dotations aux amortissements

Dotations de l'exercice	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences		24 987		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions		181		
Installations techniques, matériel et outillage		10 765		
Autres immobilisations corporelles		807 557		
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL		**843 491**		

Ventilation des diminutions d'amortissements

Diminutions de l'exercice	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets & licences			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immo. en cours, avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles		2 492	
Immo. en cours, avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL		**2 492**	

Dépréciations de l'actif circulant

Dépréciation des immobilisations

Le fonds commercial SNRCI d'une valeur de 483 508€ (mali de fusion = 399 661€ + fonds de commerce = 83 847€) est déprécié à 100%.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	477 517			477 517
Clients douteux	24 028	24 028		
Autres créances clients	3 527 587	3 527 587		
Personnel et comptes rattachés	5 145	5 145		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	3 678	3 678		
Impôts sur les bénéfices	138 556	138 556		
TVA	924 005	924 005		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	109 554	109 554		
Charges constatées d'avance	81 760	81 760		
TOTAL	**5 291 830**	**4 814 313**		**477 517**
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	81 760	
TOTAL	**81 760**	

Ecarts de conversion

Ecart de change actif	4 875
Ecart de change passif	-306
TOTAL	**4 569**

Une provision pour risque de change sur opération commerciale a été comptabilisée pour un montant de 4 875€.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change et se décomposent ainsi :

Pertes de changes sur créances et dettes commerciales de l'exercice : 138 102 €
Pertes de changes sur créances et dettes financières de l'exercice : 457 237 €

Gains de changes sur créances et dettes commerciales de l'exercice : 25 353 €
Gains de changes sur créances et dettes financières de l'exercice : 359 847 €

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 767 102	2,25
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 767 102	2,25

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital	3 975 980				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	375 075	22 523			
Autres réserves		9 181 549			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	7 126 438	-7 126 438			
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	2 077 634	-2 077 634			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**13 555 127**				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital			3 975 980
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			397 598
Autres réserves			9 181 549
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	390 351		390 351
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	**390 351**		**13 945 478**

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	40 367	157 336	40 367		157 336
Provisions pour charges	1 171 314	31 209			1 202 523
TOTAL	**1 211 682**	**188 544**	**40 367**		**1 359 859**

Les provisions pour risques et charges concernent :
- l'engagement de retraite pour 980 K€
- litige salarié pour 131 K€
- médaille du travail pour 222 K€

Le 27/05/2016 la société a signé un accord d'entreprise relatif à la médaille d'honneur et du travail. Cet accord prévoit que les salariés remplissant certaines conditions d'ancienneté bénéficient d'une médaille d'honneur du travail et d'une gratification allant de 225 € à 450 € selon les cas. Les gratifications des médailles du travail ont été revalorisées le 22/10/2021. Les montants des gratifications vont de 450 € à 1 000 € selon les cas. L'engagement de la société envers ses salariés étant prise par le biais de l'accord signé s'élève à 222 K€.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	4 809	4 809		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 701 465	2 701 465		
Personnel et comptes rattachés	1 112 327	1 112 327		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	707 695	707 695		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	50 047	50 047		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	76 067	76 067		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 394 536	1 394 536		
Groupe et associés				
Autres dettes	199 936	199 936		
Produits constatés d'avance	27 714	27 714		
TOTAL	**6 274 597**	**6 274 597**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-27 714	
TOTAL	**-27 714**	

Répartition par marché géographique

	31/12/2025	
Chiffre d'affaires Réunion	15 859 056	
Chiffre d'affaires export	8 562 890	

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
CA DSP	6 277 917		6 277 917
CA DAE	984 929		984 929
CA DECHETERIE	2 437 699		2 437 699
CA ERRANCE ANIMALE	1 453 620		1 453 620
CA MEDIATION	3 310 696		3 310 696
CA CPU	857 787		857 787
CA NEGOCE FRANCE	1 634 163		1 634 163
CA NEGOCE ETRANGER	6 928 727		6 928 727
CA NEGOCE LOCAL	1 075		1 075
CA BORNE A VERRE	535 333		535 333
TOTAL	**24 421 946**		**24 421 946**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - fnp	1 336 470	
Fournisseurs - fnp cb	800	
Fournisseurs - fnp négoce	739 649	
Dettes provisionnées - congés payés	798 878	
Provision compte epargne temps	43 762	
Autres charges à payer	165 015	
Provision pour prime vacances	71 079	
Provision pour rtt	33 250	
Charges sociales sur congés payés	140 105	
Charges soc. compte epargne temps	12 148	
Charges s/ prov. prime vacances	10 406	
Charges s/ prov rtt	11 604	
Etat, effort construction à payer	36 994	
Etat, taxe d apprentissage à payer	7 399	
Clients avoirs à établir	107 956	
Clients avoirs à établir négoce	62 704	
Autres charges à payer	19 637	
TOTAL	**3 597 855**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	54 882	
Avoirs à recevoir	11 021	
Avoirs à recevoir négoce	66 295	
Produits à recevoir	44 645	
TOTAL	**176 844**	

Informations relatives aux opérations de nature spécifique

Au titre du financement des investissements de modernisation du centre de tri du Port et son adaptation aux nouvelles consignes de tri, le concessionnaire CYCLEA est attributaire d'une participation financière de CITEO, d'un montant plafonné à 9 000 000 € (convention de financement n° 4600029274 signée en juillet 2025). Ce montant maximal est sous réserve que la totalité des dépenses éligibles soit réalisée, soit un montant évalué à 12 608 899 €HT. La participation financière de CITEO s'établit ainsi à 71,4% des dépenses éligibles, limitée à un montant de 9 000 000 € HT.

Une demande d'acompte complémentaire de 4 500 000 €, soit 50% de la participation financière, a été validée par CITEO en mai 2026, sur la base d'un montant justifié de dépenses éligibles de 10 146 578 €. Cela correspond à un état d'avancement du programme d'investissement à hauteur de 80%. L'avance initiale de 2 700 000 € versée en 2025 est donc acquise et peut donc être comptabilisé dans les autres fonds propres au passif du bilan de CYCLEA au 31/12/2025.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	25 943	
Afférents aux services autres	4 758	
TOTAL	**30 701**	

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
Indemnités d'assurances	18 144	
TOTAL	**18 144**	
Charges exceptionnelles		
Rémunération sur invest. DSP	232 669	
TOTAL	**232 669**	

Dépréciations des actifs

	Dépréciations au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	483 508			483 508
Créances et valeurs mobilières	13 892	8 254		22 146

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
TOTAL							
Engagements reçus							
Caution douanière	2 500						
TOTAL	**2 500**						
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions							

Engagements reçus : caution douanière

Par acte du 17/12/2008, la BRED s'est portée caution de la sté Cycléa auprès des douanes à hauteur de 2 500 €.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 980 213 EUROS

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 980 213 EUROS
Pour être en accord avec l'évolution législative des départs à la retraite, la provision pour indemnité de départ à la retraite 2025 a été calculée sur la base d'un départ volontaire du salarié.

La méthode de calcul de l'indemnité est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Le taux d'actualisation retenu pour l'exercice 2025 est de 3.60% (contre 3.35% en 2024), le taux de charge patronales est de 11.74% pour les ouvriers et les employés, de 17.71% pour les agents de maitrise et
46.81% pour les cadres.
La provision pour indemnité de départ à la retraite 2025 s'élève à 980 213 € contre 952 289 € en 2024.

Au 31/12/2025, la provision indemnité de départ à la retraite était portée à 980 213 € avec une dotation de 27 923 €.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	173
Employés, techniciens, agents de maîtrise	46
Cadres et ingénieurs	16
TOTAL	**235**

Effectif moyen du personnel : 235 personnes.

Informations complémentaires

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital social	3 975 980	3 975 980	3 975 980	3 975 980	3 975 980
Nombre d'actions ordinaires	1 767 102	1 767 102	1 767 102	1 767 102	
Chiffres d'affaires (H.T.)	21 923 001	25 543 703	22 643 304	28 148 996	24 421 948
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 942 273	1 571 098	1 348 424	2 151 890	338 451
Impôts sur les bénéfices	98 278	9 959	-252 567	86 654	-51 900
Participation des salariés					
Résultat après impôt, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	2 128 241	1 309 897	1 121 941	2 077 634	390 351
Résultat après impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions			1	1	
Résultat distribué					
Personnel					
Effectif salariés	231	230	227	227	235
Montant de la masse salariale	7 778 619	8 517 485	9 334 937	9 646 413	9 082 945
Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 624 856	1 763 524	1 155 488	1 512 433	1 655 319

Autre information manquante : Montant et nature des crédits d'impôt

Nature du crédit d'impôt : Crédit d'impôt pour investissement Outre-Mer productif
La base éligible s'élève à 148 289€. Le CIOP est de 51 901 € soit 35% de la base éligible.

Documents additionnels

TABLEAU DE FINANCEMENT

Calcul de la variation du fonds de roulement net global	31/12/2024	31/12/2025
Ressources durables:		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	2 056 941	822 348
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé:		
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles	159 967	2 492
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	900	0
Augmentation des capitaux propres:		
Augmentation de capital ou apports	0	0
Augmentation des autres capitaux propres	0	0
Augmentation des dettes financières (a) (b)	0	0
Total des ressources (I)	**2 217 808**	**824 840**
Emplois stables:		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	0	0
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé:		
Immobilisations incorporelles	30 776	55 799
Immobilisations corporelles	569 802	282 330
Immobilisations financières	12 373	160 752
Charges à répartir sur plusieurs exercices (c)	0	0
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)	0	0
Réduction des autres capitaux propres	0	0
Remboursements de dettes financières (a)	0	0
Total des emplois (II)	**612 951**	**498 880**
Variation du fonds de roulement net global :		
Ressource nette **(I-II)**	**+1 604 857**	**+325 960**
ou		
Emploi net **(II-I)**	**-**	**-**

(a) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(b) Hors primes de remboursement des obligations.

(c) Montant brut transféré dans l'exercice.

Le tableau de fiancement ne tient pas compte des participations financières à l'investissement versées par le concédant et des acquisitions et cessions des immobilisations mises en concession.

Liasse fiscale

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2026**

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise CYCLEA - SIREN : 421119751

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

Exercice N clos le 31/12/2025

				Brut		Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé		**TOTAL (I)**	AA	**0**			**0**
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	**0**	AC	**0**	**0**
		Frais de développement	CX	**0**	CQ	**0**	**0**
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	**473 871**	AG	**409 129**	**64 742**
		Fonds commercial (1)	AH	**483 508**	AI	**483 508**	**0**
		autres immos incorporelles	AJ	**8 830**	AK	**8 830**	**0**
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	**0**	AM	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	**0**	AO	**0**	**0**
		Constructions	AP	**71 497**	AQ	**65 279**	**6 219**
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	**715 113**	AS	**682 954**	**32 159**
		Autres immos corporelles	AT	**9 328 633**	AU	**4 431 289**	**4 897 345**
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	**8 800 155**	AW	**0**	**8 800 155**
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	**0**	CT	**0**	**0**
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	**0**	CV	**0**	**0**
		Créances rattachées à participations	BB	**0**	BC	**0**	**0**
		Autres titres immobilisés	BD	**0**	BE	**0**	**0**
		Prêts	BF	**0**	BG	**0**	**0**
		Autres immobilisations financières	BH	**477 517**	BI	**0**	**477 517**
		Total (II)	BJ	**20 359 125**	BK	**6 080 988**	**14 278 137**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	**274 434**	BM	**0**	**274 434**
		En cours de production de biens	BN	**0**	BO	**0**	**0**
		En cours de production de services	BP	**0**	BQ	**0**	**0**
		Produits intermédiaires et finis	BR	**28 539**	BS	**0**	**28 539**
		Marchandises	BT	**171 676**	BU	**0**	**171 676**
		Avances et acomptes sur commandes	BV	**0**	BW	**0**	**0**
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	**3 551 615**	BY	**22 146**	**3 529 469**
		Autres créances (3)	BZ	**1 180 938**	CA	**0**	**1 180 938**
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	**0**	CC	**0**	**0**
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: **0**)	CD	**2 003 956**	CE	**0**	**2 003 956**
		Disponibilités	CF	**7 420 518**	CG	**0**	**7 420 518**
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH	**81 760**	CI	**0**	**81 760**
		Total (III)	CJ	**14 713 437**	CK	**22 146**	**14 691 291**
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW	**0**			**0**
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM	**0**			**0**
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation **(VI)**	CN	**4 875**			**4 875**
		Total général (I à VI)	CO	**35 077 436**	1A	**6 103 134**	**28 974 302**

(1) Droit au bail	**0**	(2) à moins d'un an	CP	**0**	(3) à + d'1 an	CR **0**
Clause de réserve de propriété - immob.	**0**		stocks	**0**		créances **0**

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise | CYCLEA - SIREN : 421119751 | Néant ☐

					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		3 975 980)	DA	3 975 980
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC	0
	Réserve légale (3)			DD	397 598
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	9 181 549
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0)	DG	0
	Report à nouveau			DH	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	390 351
	Subventions d'investissement			DJ	0
	Provisions réglementées			DK	0
	TOTAL (I)			DL	13 945 478
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0
	Avances conditionnées			DN	7 394 063
	TOTAL (II)			DO	7 394 063
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	157 336
	Provisions pour charges			DQ	1 202 523
	TOTAL (III)			DR	1 359 859
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0
	Autres emprunts obligataires			DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 809
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 701 465
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 946 136
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 394 536
	Instrument financier à terme			D1	0
	Autres dettes			EA	199 936
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	27 714
	TOTAL (IV)			EC	6 274 596
	Écarts de conversion passif et différence d'évaluation **TOTAL (V)**			ED	306
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	28 974 302

RENVOIS					
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0
			- Écart de réévaluation libre	1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 274 596
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : CYCLEA - SIREN : 421119751 — Néant ☐

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	7 175 640	FB 0	FC	7 175 640
	Production vendue - biens	FD	1 345 641	FE 0	FF	1 345 641
	Production vendue - services	FG	15 900 667	FH 0	FI	15 900 667
	Chiffre d'affaires nets	FJ	24 421 948	FK 0	FL	24 421 948
	Production stockée				FM	-36 091
	Production immobilisée				FN	0
	Subventions d'exploitation				FO	81 266
	Reprises sur amortissements et provisions (9)				FP	0
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles				F1	0
	Autres produits (1) (11)				FQ	235 032
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	24 702 155
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	3 553 734
	Variation de stocks (marchandises)				FT	50 172
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU	482 236
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				FV	-46 903
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)				FW	8 183 539
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX	325 784
	Salaires et traitements				FY	9 084 528
	Cotisations sociales (10)				FZ	1 480 393
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements				GA	473 100
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux dépréciations				GB	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations				GC	8 254
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	0
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				G1	0
	Autres charges (12)				GE	769 743
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	24 364 580
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					GG	337 575
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**				GH	0
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**				GI	0
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	0
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	0
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	98 267
	Reprises sur dépréciations				GM	0
	Différences positives de change				GN	359 847
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO	0
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2	0
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	458 113
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	0
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	0
	Différences négatives de change				GS	457 237
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	0
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	457 237
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					GV	876
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)					GW	338 451

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : CYCLEA - SIREN : 421119751 — Néant ☐

		Exercice N
Produits exceptionnels (VII)	HD	0
Charges exceptionnelles (VIII)	HH	0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	0
Impôts sur les bénéfices **(X)**	HK	-51 900
Total des produits (I + III + V + VII)	HL	25 160 268
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	24 769 917
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)	HN	390 351

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières	HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)	1G	0
(3) Dont crédit-bail mobilier	HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier	HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)	1H	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)	HX	0
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	0	A2	0	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences			A3	0	
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences			A4	430 173	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A8	0	
dont cotisations facultatives Madelin	A10	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	0
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	0	

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités sur marchés	0	0

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : CYCLEA — Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS

					Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence	Augmentations : Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			**TOTAL I**	CZ **0**	D8 **0**	D9 **0**
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles			**TOTAL II**	KD **910 409**	KE **0**	KF **55 799**
CORPORELLES	Terrains				KG **0**	KH **0**	KI **0**
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	dont composants	L9 **0**		KJ **0**	KK **0**	KL **0**
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	dont composants	M1 **0**		KM **0**	KN **0**	KO **0**
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2 **0**		KP **65 097**	KQ **0**	KR **6 400**
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3 **0**		KS **707 217**	KT **0**	KU **7 896**
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers				KV **844 239**	KW **0**	KX **57 987**
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de transport				KY **910 136**	KZ **0**	LA **172 727**
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique				LB **558 998**	LC **0**	LD **37 320**
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Emballages récupérables et divers				LE **6 614 153**	LF **0**	LG **135 565**
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH **423 359**	LI **0**	LJ **8 727 285**
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK **0**	LL **0**	LM **0**
CORPORELLES				**TOTAL III**	LN **10 123 200**	LO **0**	LP **9 145 180**
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G **0**	8M **0**	8T **0**
FINANCIÈRES	Autres participations				8U **0**	8V **0**	8W **0**
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				1P **0**	1R **0**	1S **0**
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				1T **316 766**	1U **0**	1V **160 752**
FINANCIÈRES				**TOTAL IV**	LQ **316 766**	LR **0**	LS **160 752**
				Total général (I + II + III + IV)	ØG **11 350 375**	ØH **0**	ØJ **9 361 731**

CADRE B - IMMOBILISATIONS

				Diminutions : Par virement de poste à poste	Diminutions : Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN **0**	CØ **0**	DØ **0**	D7 **0**	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO **0**	LV **0**	LW **966 209**	1X **0**	
CORPORELLES	Terrains		IP **0**	LX **0**	LY **0**	LZ **0**	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ **0**	MA **0**	MB **0**	MC **0**	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR **0**	MD **0**	ME **0**	MF **0**	
CORPORELLES	Constructions — Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS **0**	MG **0**	MH **71 497**	MI **0**	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT **0**	MJ **0**	MK **715 113**	ML **0**	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers		IU **0**	MM **0**	MN **902 226**	MO **0**	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de transport		IV **0**	MP **0**	MQ **1 082 863**	MR **0**	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel bureau et informatique, mobilier		IW **0**	MS **2 492**	MT **593 826**	MU **0**	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Emballages récupérables et divers		IX **0**	MV **0**	MW **6 749 718**	MX **0**	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY **350 489**	MZ **0**	NA **8 800 155**	NB **0**	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC **0**	ND **0**	NE **0**	NF **0**	
CORPORELLES		**TOTAL III**	IY **350 489**	NG **2 492**	NH **18 915 399**	NI **0**	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ **0**	ØU **0**	M7 **0**	ØW **0**	
FINANCIÈRES	Autres participations		I0 **0**	ØX **0**	ØY **0**	ØZ **0**	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1 **0**	2B **0**	2C **0**	2D **0**	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2 **0**	2E **0**	2F **477 517**	2G **0**	
FINANCIÈRES		**TOTAL IV**	I3 **0**	NJ **0**	NK **477 517**	2H **0**	
		Total général (I + II + III + IV)	I4 **350 489**	ØK **2 492**	ØL **20 359 125**	ØM **0**	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2026**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : CYCLEA — Néant [X]

Exercice N clos le 31/12/2025

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

DGFiP N° 2055-SD **2026**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : CYCLEA — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	0	EL	0	EM	0	EN	0
Fonds commercial		RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles		PE	392 972	PF	24 987	PG	0	PH	417 959
TOTAL I		RK	392 972	RM	24 987	RN	0	RO	417 959
Terrains		PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	65 097	PW	181	PX	0	PY	65 279
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	672 188	QA	10 765	QB	0	QC	682 954
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	553 041	QE	74 542	QF	0	QG	627 583
	Matériel de transport	QH	528 722	QI	112 758	QJ	0	QK	641 480
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	480 831	QM	52 332	QN	2 492	QO	530 670
	Emballages récupérables et divers	QP	2 063 630	QR	567 926	QS	0	QT	2 631 555
TOTAL II		QU	4 363 509	QV	818 504	QW	2 492	QX	5 179 521
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	4 756 481	ØP	843 491	ØQ	2 492	ØR	5 597 480

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**				NY	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**				NZ	0

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0	0	Z9	0	Z8	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	SP	0	SR	0

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : CYCLEA — Néant ☐

	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T	0	TA	0	TB	0	TC	0
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U	0	TD	0	TE	0	TF	0
	Provisions pour hausse des prix		3V	0	TG	0	TH	0	TI	0
	Amortissements dérogatoires		3X	0	TM	0	TN	0	TO	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3	0	D4	0	D5	0	D6	0
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0
	Autres provisions réglementées		3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0
	TOTAL I		3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A	0	4B	0	4C	0	4D	0
	Provisions pour garanties données aux clients		4E	0	4F	0	4G	0	4H	0
	Provisions pour amendes et pénalités		4N	0	4P	0	4R	0	4S	0
	Provisions pour pertes de change		4T	867	4U	4 875	4V	867	4W	4 875
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	952 290	4Y	27 923	4Z	0	5A	980 213
	Provisions pour impôts		5B	0	5C	0	5D	0	5E	0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F	0	5H	0	5J	0	5K	0
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R	0	5S	0	5T	0	5U	0
	Autres provisions pour risques et charges		5V	258 524	5W	155 746	5X	39 500	5Y	374 771
	TOTAL II		5Z	1 211 682	TV	188 544	TW	40 367	TX	1 359 859
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	483 508	6B	0	6C	0	6D	483 508
		- corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0
		- titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0
		- autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0
	Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0
	Sur comptes clients		6T	13 892	6U	8 254	6V	0	6W	22 146
	Autres provisions pour dépréciation		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0
	TOTAL III		7B	497 400	TY	8 254	TZ	0	UA	505 654
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 709 082	UB	196 798	UC	40 367	UD	1 865 513
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	196 798	UF	40 367		
		- financières			UG	0	UH	0		
		- exceptionnelles			UJ	0	UK	0		
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O	0

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2057-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : CYCLEA — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT (1)		À 1 AN AU PLUS (2)		À PLUS D'UN AN (3)
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	0	UM	0	UN 0
	Prêts (1) (2)	UP	0	UR	0	US 0
	Autres immobilisations financières	UT	477 517	UV	0	UW 477 517
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	24 028		24 028	0
	Autres créances clients	UX	3 527 587		3 527 587	0
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)	Z1	0		0	0
	Personnel et comptes rattachés	UY	5 145		5 145	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 678		3 678	0
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	138 556		138 556	0
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	924 005		924 005	0
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	0		0	0
	Groupe et associés (2)	VC	0		0	0
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	109 554		109 554	0
Charges constatées d'avance		VS	81 760		81 760	0
	TOTAUX	VT	5 291 830	VU	4 814 313	VV 477 517
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	0			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	0			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	0			

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut (1)	À 1 an au plus (2)	À plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	À plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 809	4 809	0	0
	à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 701 465	2 701 465	0	0
Personnel et comptes rattachés		8C	1 112 327	1 112 327	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	707 695	707 695	0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	50 047	50 047	0	0
	Obligations cautionnées	VX	0	0	0	0
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	76 066	76 066	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 394 536	1 394 536	0	0
Groupe et associés (2)		VI	0	0	0	0
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	199 936	199 936	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2	0	0	0	0
Produits constatés d'avance		8L	27 714	27 714	0	0
TOTAUX		VY	6 274 596	VZ 6 274 596	0	0

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0			

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : CYCLEA | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐

I. RÉINTÉGRATIONS

Exercice N clos le 31/12/2025

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WA	390 351
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB	0
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	15 747	XE	23 267
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	7 520		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	0	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	)	RB	0		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	82 545	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	0	XW	82 545
	Amendes et pénalités	WJ	0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ	0		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY	0
	Impôt sur les sociétés								I7	0
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	0	K7	0
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)							I8	0
		- imposées au taux de 0%							ZN	0
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs	- Plus-values nettes à court terme							WN	0
		- Plus-values soumises au régime des fusions							WO	0
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XR	0
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires	SU	0	Zones d'entreprises			SW	0	WQ	1 173
				Quote part de 12% des plus-values à taux zéro			M8	0		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1	0
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	0
	TOTAL I								WR	497 336

II - DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WS	0
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.									WT	0
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.									WU	36 300
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV	0
		- imposées au taux de 0 %							WH	0
		- imposées au taux de 19 %							WP	0
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure							WW	0
		- imputées sur les déficits antérieurs							XB	0
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6	0
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ	0
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:	(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A	0	)	XA	0
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	0

Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY	51 900
	Majoration d'amortissement									XD	0
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF 0
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0	
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											XS 0

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0	)	XG	15 027	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0				
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	0				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	0	
								TOTAL II	XH	103 227	

III - RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI	394 109	
	Déficit (II-I)			XJ 0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	0	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL 394 109
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN	0	XO 0

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Ecart de conversion passif	**306**
Ecart de conversion actif N-1	**867**

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
Ecart de conversion passif N-1	**10 152**
Ecart de conversion actif N	**4 875**

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : CYCLEA — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	2 172 050
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	394 109
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	1 777 941
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	1 777 941

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	946 938

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges				
Effort construction		38 999		0
Effort construction N-1		0		35 994
Provision perte de change 12/25		4 875		0
Provision indemnité retraite		27 923		0
Rep prov écart de change actif		0		306
Total des provisions pour risques et charges	8X	71 797	8Y	36 300
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D	0	9E	0
Charges à payer				
ORGANIC C3S 2025		10 748		0
Total des provisions pour charges à payer	9K	10 748	9L	0
Totaux (Cadre III)	YN	82 545	YO	36 300
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : CYCLEA — Néant ☐

ORIGINES				AFFECTATIONS				
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	7 126 438		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	22 523	
					- Autres réserves	ZD	9 181 549	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 077 634		Dividendes		ZE	0	
				Autres répartitions		ZF	0	
Prélèvements sur les réserves	ØE	0		Report à nouveau		ZG	0	
Total I	ØF	9 204 072		**Total II**		ZH	9 204 072	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N

ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	0	)	YQ	0
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR	0
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS	0
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance						YT	2 067 993
	Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	443 729	)	XQ	443 729
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU	425 700
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	492 812
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	977 100
	Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	0	)	ST	3 776 205
	Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)						ZJ	8 183 539
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	66 876
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	0	)	9Z	258 908
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX	325 784
TVA	Montant de la TVA collectée						YY	531 031
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	682 311
DIVERS	Montant brut des salaires						ØZ	9 082 945
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						ØS	0
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	0
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI						ZR	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG	0
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH	0

RÉGIME DE GROUPE*									
	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0
				Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0
				Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ	

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ	0
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR	0
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS	0		
Revenu brut social (si le montant est positif)			JT	0

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : CYCLEA — Néant [X]

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	7	8	9	10			11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
	TOTAL						

Cadre A : + ou - value nette à court terme	A	B	C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)			
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%			

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. **SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : CYCLEA — Néant [X]

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise CYCLEA	Néant [X]
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

DGFiP N° 2059-D-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : CYCLEA — Néant [X]

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : CYCLEA			Néant ☐
Exercice ouvert le: 01/01/2025 et clos le: 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	244
dont apprentis	YF	9
dont handicapés	YG	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	0

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	24 421 948
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0
Total 1	OX	24 421 948

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	185 675
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	81 266
Variation positive des stocks	OD	-36 091
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0
Total 2	OM	230 850

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	6 458 099
Variation négative des stocks	OQ	3 269
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	5 761 410
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	754 015
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	0
Total 3	OJ	12 976 793

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**Total 1 +Total 2 - Total 3**	OG	11 676 005

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	11 676 005

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE				EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY - GZ	du		au	
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : CYCLEA - SIREN : 421119751					Néant ☐
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	**8**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	1767097
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	**5**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	5
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	**13**	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	1767102

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : OTHER — Dénomination : TCO COMMUNAUTE AGGLO TERRITOIRE COTE OUEST

N° SIREN (si société établie en France) : 249740101 — % de détention : **84.04** — Nb de parts ou actions : 1484999

Adresse :

1 RUE ELIARD LAUDE
97420 LE PORT

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom complet

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse :

Titre Nom complet

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse :

DGFiP N° 2059-G-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : CYCLEA - SIREN : 421119751		Néant [X]
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD (2026)
cerfa
N° 15252*12
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 **au** 31/12/2025 **ou Année :** 2025		
Dénomination de l'entreprise : CYCLEA		**Néant** ☐
SIREN de l'entreprise : SIREN : 421119751	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
	Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		0
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		0
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
	dont montant préfinancé		0
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	0
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	0
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	0
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables *(article 220 decies du CGI)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	**0**
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	**51 900**
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

1330-CVAE-SD

*n°C.E.R.F.A – 14030*11*

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Dénomination de l'entreprise	CYCLEA - SIREN : 421119751

LA DÉCLARATION N° 1330-CVAE-SD DOIT IMPÉRATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ
Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

Période de référence	**Exercice du** 01/01/2025 **au** 31/12/2025

Date de cession	

I. CAS SPÉCIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ÉTABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.
Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement.
Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	11 676 005

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Chiffre d'affaires de référence	A3	24 421 948

Chiffre d'affaires de référence groupe	B6	0

A	Date	Nom du signataire	Qualité du signataire	Titre du signataire
LE PORT CEDEX	19/05/2026	BLERIOT LAURENT	Directeur Général	

III. RÉPARTITION DES SALAIRES

A. Liste des établissements de l'entreprise

CODE NIC	NUMÉRO DU DÉPARTEMENT	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)	Code INSEE de la commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8
00020	974	LE PORT	407	187
00061	974	LA POSSESSION	408	65

B. Liste des lieux d'exercice des salariés employés plus de trois mois hors de l'entreprise

NUMÉRO DU DÉPARTEMENT	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)	Code INSEE de la commune	Nombre de salariés
B1	B2	B3	B4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

cerfa
N° 11093 *27
Formulaire obligatoire (article 54 quater Du Code général des impôts)
N° 2067-SD
(2026)
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : CYCLEA - SIREN : 421119751

A – FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	BLERIOT Laurent DIRECTEUR GENERAL	25 ALLEE DES MUFLIERS LOT LES FILAS LA MONTAGNE 97417 FRANCE
2	SAURIER Olivier DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	6 TER CHEMIN DES COMBAVAS VILLA 1 97411 BOIS DE NEFLES ST PAUL FRANCE
3	GOURBIN ALEXANDRE DIRECTEUR POLE TRAITEMENT ET VALORISATION	76 CHEMIN DES MARAICHERS 97490 STE CLOTILDE FRANCE
4	GINER SITI DIRECTRICE RESSOURCES HUMAINES	64 RUE DES ENGAGES 97434 ST GILLES LES BAINS FRANCE
5	AMPLE-MOUNIAMA JEROME DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET PRO	17 RUE AMBANJA 97419 LA POSSESSION FRANCE
6	REYNES RENAUD YVES FRANCOIS DIRECTEUR INTELLIGENCE ECONOMIQUE PROSPECTIVE ET PROJ	122 RUE DE LA COLLINE 97400 SAINT DENIS FRANCE
7	LIAIGRE KARINE RESPONSABLE ADMNISTRATIF ET FINANCIER	46T RUE LOUISE MICHEL RES REGINA - APRT 31A - ETG 3 - ENT A 97419 LA POSSESSION FRANCE
8	JANSON STEPHANE RESPONSABLE D'EXPLOITATION CDT ET MAINTENANCE	4 IMPASSE DE L'ATLAMBIC LOT PARC SAINTE-THERESE 97419 LA POSSESSION FRANCE
9	MARY CANTANT MIGUEL RESPONSABLE FOURRIERE	13A CHEMIN GROZ RAVINE A MALHEUR 97419 LA POSSESSION FRANCE
10	DOBARIA MARIE SOPHIA RESPONSABLE ADM ET COMPTABLE	20 RUE JOSEPH WETZELL LOT ST ALEXIS 97419 LA POSSESSION FRANCE

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens	aux immeubles non affectés à l'exploitation	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	**135 911**	**0**	**8 578**	**0**	**144 489**	**6 009**	**0**	**0**	**150 498**
2	**130 163**	**0**	**1 306**	**0**	**131 469**	**6 099**	**0**	**0**	**137 568**
3	**120 465**	**0**	**0**	**0**	**120 465**	**1 420**	**0**	**0**	**121 885**
4	**86 126**	**0**	**0**	**0**	**86 126**	**77**	**0**	**0**	**86 203**
5	**76 664**	**0**	**0**	**0**	**76 664**	**39**	**0**	**0**	**76 703**
6	**69 552**	**0**	**0**	**0**	**69 552**	**1 596**	**0**	**0**	**71 148**
7	**60 856**	**0**	**0**	**0**	**60 856**	**0**	**0**	**0**	**60 856**
8	**56 927**	**0**	**0**	**0**	**56 927**	**5**	**0**	**0**	**56 932**
9	**56 311**	**0**	**0**	**0**	**56 311**	**0**	**0**	**0**	**56 311**
10	**56 085**	**0**	**0**	**0**	**56 085**	**43**	**0**	**0**	**56 128**
T	**849 060**	**0**	**9 884**	**0**	**858 944**	**15 288**	**0**	**0**	**874 232**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	**0**
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	**0**
Totaux	**0**

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE :

Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (total col 9 + total col 10)	**874 232**	- de l'exercice	**0**
- de l'exercice précédent	**0**	- de l'exercice précédent	**0**

À LE PORT CEDEX, le 13/04/2026

Civilité du signataire : MONSIEUR

Nom du signataire : BLERIOT Laurent

Qualité du signataire :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AIDE FISCALE À L'INVESTISSEMENT OUTRE-MER

FORMULAIRE DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DANS UN DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER, UNE COLLECTIVITÉ D' OUTRE-MER, OU EN NOUVELLE-CALÉDONIE

(Article 242 sexies du CGI)

N° 2083-SD (2026)

cerfa

N° 13445*18
Formulaire obligatoire
Art 46 *quaterdecies* Y de l'annexe III au code général des impôts

Ce formulaire doit être souscrit par toute personne qui réalise un investissement ouvrant droit à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 undecies A, 199 undecies B, 199 undecies C, 217 undecies, 217 duodecies, 244 quater W, 244 quater X ou 244 quater Y du code général des impôts (CGI).
Il doit être transmis par voie électronique, dans les mêmes délais que la déclaration de résultats ou de bénéfices au titre de l'exercice au cours duquel intervient la mise en service des investissements ou l'achèvement des immeubles, des travaux de rénovation ou des travaux de démolition préalables à la construction de logements sociaux neufs.
Le formulaire doit être déposé :
- pour les entreprises dont le siège social est situé en métropole ou dans les départements d'outre-mer (DOM), auprès du service des impôts des entreprises dont elles relèvent ou de la direction des grandes entreprises (DGE) ;
- pour les autres entreprises, auprès de la direction des impôts des non-résidents (DINR).
Dans le cadre de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, vous êtes informés de la transmission à l'INSEE des données déclarées, à des fins d'exploitation statistique.

Exercice du	01/01/2025	au	31/12/2025

I – PROPRIÉTAIRE DE L'INVESTISSEMENT

A - Identification du propriétaire

CYCLEA - SIREN : 421119751	Code APE	

B - Identification des associés ou membres de l'entreprise propriétaire

Nom, prénom ou dénomination sociale	Quote-part dans les résultats de la personne morale en %
OTHER TCO COMMUNAUTE AGGLO TERRITOIRE COTE OUEST 1 RUE ELIARD LAUDE 97420 LE PORT SIREN: 249740101 FRANCE	**84**
SASU SUEZ RV REUNION ZAE LA MARE, 5 RUE DE LA PEPINIERE 97438 SAINTE-MARIE SIREN: 331357160 FRANCE	**6**
SCA VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX 21 RUE LA BOETIE 75008 PARIS SIREN: 572025526 FRANCE	**6**
SAS HC ENVIRONNEMENT ZI 3, 17 AVENUE CHARLES ISAUTIER 97410 SAINT-PIERRE SIREN: 339227936 FRANCE	**1**
SAS NICOLLIN REUNION ZAE LA MARE N 2, 19 RUE DU SOLEIL 97438 SAINTE-MARIE SIREN: 353478522 FRANCE	**1**
SA COR COOPERATIVE OUVRIERE REUNIONNAISE 1 VOIE LIAISON PORTUAIRE, 1 ENC DU PORT 97420 LE PORT SIREN: 388377558 FRANCE	**1**
SA SEMADER SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION (SEMADER) 52 ROUTE DES SABLES 97427 L'ETANG-SALE SIREN: 332824242 FRANCE	**1**
SA SEM REUNION RECYCLAGE ENVIRONNEMENT 3 CHEMIN CHARETTE PIERREFONDS 97410 SAINT-PIERRE SIREN: 412122285 FRANCE	**0**
TOTAL	100 %

II - INVESTISSEMENTS ACQUIS			
Code et nature de l'investissement		Autres investissements mobiliers	
Investissements affectés à une concession de SPIC (O/N)			
Caractéristiques du bien (véhicule, navire, ...)		Echelle 3 marches	
Lieu d'exploitation ou situation à titre principal	DOM ou COM	Réunion	
	Commune	97420	LE PORT
En cas de financement par souscription	Date de la souscription		
	Montant de la souscription		
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation			
Date de mise en location			
Date de début d'exploitation		04/06/2025	
Prix de revient HT		**797**	
Valeur réelle des biens		**797**	
Base de l'avantage fiscal		**797**	
Article du CGI		Article 244 quater W	
Taux de la réduction d'impôts en %		**35**	
Impact	Emplois créés		
	Emplois maintenus		
Nature de la décision		Plein droit	
Date de la décision			
III - FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
Aides accordées	Montant		
	Partie versante		
	Date d'attribution		
Montant des aides accordées au titre d'un régime fiscal local			
V - ENTREPRISE EXPLOITANTE OU LOCATAIRE DE L'INVESTISSEMENT			
Identification de l'entreprise ou du locataire exploitant			
Code APE			
Nature des liens avec la personne morale en %			
Quote-part de l'aide fiscale rétrocédée par la personne morale en %			
Chiffre d'affaires de l'entreprise exploitante			
II - INVESTISSEMENTS ACQUIS			
Code et nature de l'investissement		Autres investissements immobiliers	
Investissements affectés à une concession de SPIC (O/N)			
Caractéristiques du bien (véhicule, navire, ...)		Scie sabre	
Lieu d'exploitation ou situation à titre principal	DOM ou COM	Réunion	
	Commune	97420	LE PORT
En cas de financement par souscription	Date de la souscription		
	Montant de la souscription		
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation			
Date de mise en location			
Date de début d'exploitation		31/10/2025	
Prix de revient HT		**720**	
Valeur réelle des biens		**720**	
Base de l'avantage fiscal		**720**	
Article du CGI		Article 244 quater W	
Taux de la réduction d'impôts en %		**35**	
Impact	Emplois créés		
	Emplois maintenus		
Nature de la décision		Plein droit	
Date de la décision			
III - FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
Aides accordées	Montant		
	Partie versante		
	Date d'attribution		
Montant des aides accordées au titre d'un régime fiscal local			
V - ENTREPRISE EXPLOITANTE OU LOCATAIRE DE L'INVESTISSEMENT			
Identification de l'entreprise ou du locataire exploitant			
Code APE			
Nature des liens avec la personne morale en %			
Quote-part de l'aide fiscale rétrocédée par la personne morale en %			
Chiffre d'affaires de l'entreprise exploitante			

II - INVESTISSEMENTS ACQUIS			
Code et nature de l'investissement		Équipements mobiliers industriels (machines outils,…)	
Investissements affectés à une concession de SPIC (O/N)			
Caractéristiques du bien (véhicule, navire, …)		Support Big Bag + Trémie pyrami	
Lieu d'exploitation ou situation à titre principal	DOM ou COM	Réunion	
	Commune	97420	LE PORT
En cas de financement par souscription	Date de la souscription		
	Montant de la souscription		
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation			
Date de mise en location			
Date de début d'exploitation		26/06/2025	
Prix de revient HT		**6 379**	
Valeur réelle des biens		**6 379**	
Base de l'avantage fiscal		**6 379**	
Article du CGI		Article 244 quater W	
Taux de la réduction d'impôts en %		**35**	
Impact	Emplois créés		
	Emplois maintenus		
Nature de la décision		Plein droit	
Date de la décision			
III - FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
Aides accordées	Montant		
	Partie versante		
	Date d'attribution		
Montant des aides accordées au titre d'un régime fiscal local			
V - ENTREPRISE EXPLOITANTE OU LOCATAIRE DE L'INVESTISSEMENT			
Identification de l'entreprise ou du locataire exploitant			
Code APE			
Nature des liens avec la personne morale en %			
Quote-part de l'aide fiscale rétrocédée par la personne morale en %			
Chiffre d'affaires de l'entreprise exploitante			
II - INVESTISSEMENTS ACQUIS			
Code et nature de l'investissement		Autres investissements immobiliers	
Investissements affectés à une concession de SPIC (O/N)			
Caractéristiques du bien (véhicule, navire, …)		Centrale RESIDEO avec module	
Lieu d'exploitation ou situation à titre principal	DOM ou COM	Réunion	
	Commune	97420	LE PORT
En cas de financement par souscription	Date de la souscription		
	Montant de la souscription		
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation			
Date de mise en location			
Date de début d'exploitation		19/12/2025	
Prix de revient HT		**9 552**	
Valeur réelle des biens		**9 552**	
Base de l'avantage fiscal		**9 552**	
Article du CGI		Article 244 quater W	
Taux de la réduction d'impôts en %		**35**	
Impact	Emplois créés		
	Emplois maintenus		
Nature de la décision		Plein droit	
Date de la décision			
III - FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
Aides accordées	Montant		
	Partie versante		
	Date d'attribution		
Montant des aides accordées au titre d'un régime fiscal local			
V - ENTREPRISE EXPLOITANTE OU LOCATAIRE DE L'INVESTISSEMENT			
Identification de l'entreprise ou du locataire exploitant			
Code APE			
Nature des liens avec la personne morale en %			
Quote-part de l'aide fiscale rétrocédée par la personne morale en %			
Chiffre d'affaires de l'entreprise exploitante			

II - INVESTISSEMENTS ACQUIS			
Code et nature de l'investissement		Autres investissements immobiliers	
Investissements affectés à une concession de SPIC (O/N)			
Caractéristiques du bien (véhicule, navire, ...)		Sécurisation accès en hauteur	
Lieu d'exploitation ou situation à titre principal	DOM ou COM	Réunion	
	Commune	97420	LE PORT
En cas de financement par souscription	Date de la souscription		
	Montant de la souscription		
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation			
Date de mise en location			
Date de début d'exploitation		23/01/2025	
Prix de revient HT		**13 104**	
Valeur réelle des biens		**13 104**	
Base de l'avantage fiscal		**13 104**	
Article du CGI		Article 244 quater W	
Taux de la réduction d'impôts en %		**35**	
Impact	Emplois créés		
	Emplois maintenus		
Nature de la décision		Plein droit	
Date de la décision			
III - FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
Aides accordées	Montant		
	Partie versante		
	Date d'attribution		
Montant des aides accordées au titre d'un régime fiscal local			
V - ENTREPRISE EXPLOITANTE OU LOCATAIRE DE L'INVESTISSEMENT			
Identification de l'entreprise ou du locataire exploitant			
Code APE			
Nature des liens avec la personne morale en %			
Quote-part de l'aide fiscale rétrocédée par la personne morale en %			
Chiffre d'affaires de l'entreprise exploitante			
II - INVESTISSEMENTS ACQUIS			
Code et nature de l'investissement		Autres investissements immobiliers	
Investissements affectés à une concession de SPIC (O/N)			
Caractéristiques du bien (véhicule, navire, ...)		Sirène étanche 18-980545 N	
Lieu d'exploitation ou situation à titre principal	DOM ou COM	Réunion	
	Commune	97420	LE PORT
En cas de financement par souscription	Date de la souscription		
	Montant de la souscription		
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation			
Date de mise en location			
Date de début d'exploitation		28/02/2025	
Prix de revient HT		**859**	
Valeur réelle des biens		**859**	
Base de l'avantage fiscal		**859**	
Article du CGI		Article 244 quater W	
Taux de la réduction d'impôts en %		**35**	
Impact	Emplois créés		
	Emplois maintenus		
Nature de la décision		Plein droit	
Date de la décision			
III - FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
Aides accordées	Montant		
	Partie versante		
	Date d'attribution		
Montant des aides accordées au titre d'un régime fiscal local			
V - ENTREPRISE EXPLOITANTE OU LOCATAIRE DE L'INVESTISSEMENT			
Identification de l'entreprise ou du locataire exploitant			
Code APE			
Nature des liens avec la personne morale en %			
Quote-part de l'aide fiscale rétrocédée par la personne morale en %			
Chiffre d'affaires de l'entreprise exploitante			

II - INVESTISSEMENTS ACQUIS			
Code et nature de l'investissement		Moyens de transports terrestres autres que véhicules d	
Investissements affectés à une concession de SPIC (O/N)			
Caractéristiques du bien (véhicule, navire, ...)		FOURGON CITROEN HE-578-GA	
Lieu d'exploitation ou situation à titre principal	DOM ou COM	Réunion	
	Commune	97420	LE PORT
En cas de financement par souscription	Date de la souscription		
	Montant de la souscription		
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation			
Date de mise en location			
Date de début d'exploitation		31/10/2025	
Prix de revient HT		**58 439**	
Valeur réelle des biens		**58 439**	
Base de l'avantage fiscal		**58 439**	
Article du CGI		Article 244 quater W	
Taux de la réduction d'impôts en %		**35**	
Impact	Emplois créés		
	Emplois maintenus		
Nature de la décision		Plein droit	
Date de la décision			
III - FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
Aides accordées	Montant		
	Partie versante		
	Date d'attribution		
Montant des aides accordées au titre d'un régime fiscal local			
V - ENTREPRISE EXPLOITANTE OU LOCATAIRE DE L'INVESTISSEMENT			
Identification de l'entreprise ou du locataire exploitant			
Code APE			
Nature des liens avec la personne morale en %			
Quote-part de l'aide fiscale rétrocédée par la personne morale en %			
Chiffre d'affaires de l'entreprise exploitante			
II - INVESTISSEMENTS ACQUIS			
Code et nature de l'investissement		Moyens de transports terrestres autres que véhicules d	
Investissements affectés à une concession de SPIC (O/N)			
Caractéristiques du bien (véhicule, navire, ...)		FOURGON CITROEN HE-518-GA	
Lieu d'exploitation ou situation à titre principal	DOM ou COM	Réunion	
	Commune	97420	LE PORT
En cas de financement par souscription	Date de la souscription		
	Montant de la souscription		
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation			
Date de mise en location			
Date de début d'exploitation		31/10/2025	
Prix de revient HT		**58 439**	
Valeur réelle des biens		**58 439**	
Base de l'avantage fiscal		**58 439**	
Article du CGI		Article 244 quater W	
Taux de la réduction d'impôts en %		**35**	
Impact	Emplois créés		
	Emplois maintenus		
Nature de la décision		Plein droit	
Date de la décision			
III - FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
Aides accordées	Montant		
	Partie versante		
	Date d'attribution		
Montant des aides accordées au titre d'un régime fiscal local			
V - ENTREPRISE EXPLOITANTE OU LOCATAIRE DE L'INVESTISSEMENT			
Identification de l'entreprise ou du locataire exploitant			
Code APE			
Nature des liens avec la personne morale en %			
Quote-part de l'aide fiscale rétrocédée par la personne morale en %			
Chiffre d'affaires de l'entreprise exploitante			

IV - LOGEMENTS			
A – LOGEMENTS SECTEUR LIBRE			
Lieu de situation		DOM ou COM	
		Commune	
Superficie totale habitable en m²			
Nombre de logements de type		F1	
		F2	
		F3	
		F4	
		F5 et +	
En cas de financement par souscription		Date de la souscription	
		Montant de la souscription	
Préciser si les logements sont acquis (A) ou construits (C)			
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date de mise en location du dernier logement			
Si les logements :	sont situés en ZUS, cocher		☐
	comportent des équipements d'énergie renouvelable, cocher		☐
Prix de revient total HT			
TOTAL			

B – LOGEMENTS SECTEUR INTERMÉDIAIRE			
Lieu de situation		DOM ou COM	
		Commune	
Superficie totale habitable en m²			
Nombre de logements de type		F1	
		F2	
		F3	
		F4	
		F5 et +	
En cas de financement par souscription		Date de la souscription	
		Montant de la souscription	
Préciser si les logements sont acquis (A) ou construits (C)			
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date de mise en location du dernier logement			
Si les logements :	sont situés en ZUS, cocher		☐
	comportent des équipements d'énergie renouvelable, cocher		☐
Prix de revient total HT			
TOTAL			

C – LOGEMENTS FAISANT L'OBJET D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE			
Lieu de situation		DOM ou COM	
		Commune	
Superficie totale habitable en m²			
Nombre de logements de type		F1	
		F2	
		F3	
		F4	
		F5 et +	
Préciser si les logements sont acquis (A) ou construits (C)			
Date d'achèvement des fondations			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date de signature du contrat de location-accession			
Si les logements :	sont situés en ZUS, cocher		☐
	comportent des équipements d'énergie renouvelable, cocher		☐
Prix de revient total HT			
TOTAL			

D – LOGEMENTS SECTEUR SOCIAL ET TRÈS SOCIAL			
Lieu de situation		DOM ou COM	
		Commune	
Superficie totale habitable en m²			
Nombre de logements de type		F1	
		F2	
		F3	
		F4	
		F5 et +	
En cas de financement par souscription		Date de la souscription	
		Montant de la souscription	
Préciser si les logements sont acquis (A), construits (C) ou réhabilités (R)			
Préciser si des travaux de démolition préalables à la construction ont été réalisés (D)			
Date d'achèvement des fondations			
Date d'achèvement des travaux de démolition préalables			
Date de livraison ou d'achèvement de l'immeuble			
Date d'achèvement des travaux de réhabilitation ou de rénovation			
Date de mise en location du dernier logement			
Si les logements :	sont situés en ZUS, cocher		☐
	comportent des équipements d'énergie renouvelable, cocher		☐
Prix de revient total HT			
dont montant HT des équipements particuliers			
Dispositifs d'isolation thermique de protection contre le rayonnement solaire des parois opaques ou de ventilation naturelle de confort thermique			
Matériaux d'isolation thermique, visant à maîtriser les besoins en chauffage			
Appareils de régulation de chauffage			
Équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable			
Pompes à chaleur			
Équipements de raccordement à un réseau de chaleur			
Logement adapté aux personnes âgées de plus de 65 ans			
Logement adapté aux personnes en situation de handicap			
TOTAL			

DECLOYER
adapté à la
télédéclaration
par TELEDEC.fr

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

CYCLEA - SIREN : 421119751

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2026

Local

Référence du local	97408034488938 32Z1202594
Invariant du local	974080344889
Adresse du local	0015 CHE MOULIN JOLI ANSELLIA 97419 LA POSSESSION
Précisions sur l'adresse	D\01\01
Propriétaire du local	COMMUNAUTE AGGLO TERRITOIRE COTE OU 7348
SIREN du propriétaire du local	249740101
Mode d'occupation du local	LOC - Locataire
Montant du loyer annuel du local	**71 332**
Date de fin d'occupation du local *(laisser vide si non applicable)*	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CRÉDIT D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE SECTEUR PRODUCTIF

N° 2079-CIOP-SD (2026)
cerfa
N° 15363*12
(article 244 *quater* W du CGI)

Déclaration à déposer par programme d'investissement au titre d'un exercice :
- dans les mêmes délais que le relevé de solde pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés ;
- dans les mêmes délais que la déclaration annuelle de résultats pour les autres entreprises.
Exercice ouvert le 01/01/2025 Clos le 31/12/2025

Nom et prénoms ou dénomination, N° SIREN et adresse de l'entreprise	
CYCLEA - SIREN : 421119751 24 RUE PIERRE BROSSOLETTE 97420 LE PORT	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du code général des impôts [CGI])	**Désignation et adresse de la société mère**

I – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT

Dénomination et localisation du programme d' investissement	achats d'équipements de production et de manutention 24, rue Pierre Brossolette 97420 LE PORT FRANCE				
• Pour les investissements immobiliers :					
Date de l'achèvement des fondations		Date de mise hors d'eau		Date de livraison	
• Pour les investissements mobiliers :		Date de mise en service			
• Pour les travaux de rénovation hôtelière et de réhabilitation lourde de bâtiments à caractère industriel (y compris les friches hôtelières ou industrielles faisant l'objet de travaux de réhabilitation lourde) :		Date d'achèvement des travaux			

Assiette éligible au crédit d'impôt au titre de l'exercice : *(hors construction d'immeuble ou acquisition d'un immeuble à construire ou acquisition d'un navire de croisière neuf d'une capacité maximale de 400 passagers)*		1	**148 289**
Taux du crédit d' impôt	Pour les investissements réalisés par une entreprise soumise à l'impôt sur le revenu en Guadeloupe, en Martinique ou à La Réunion : 38,25 %	2	☐
	Pour les investissements réalisés par une entreprise soumise à l'impôt sur le revenu en Guyane ou à Mayotte : 45,9 %		☐
	Pour les investissements réalisés par une entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés : 35 %		☒
	Pour les investissements consistant en l'acquisition d'un navire de pêche à La Réunion, d' une longueur hors tout supérieure ou égale à 24 mètres et inférieure ou égale à 40 mètres : 25 %		☐
Sous-total - montant du crédit d'impôt		3	**51 901**
Assiette éligible au crédit d'impôt au titre de l'exercice : *(navires de croisières neufs d'une capacité maximale de 400 passagers)*		4	
Taux du crédit d' impôt	Pour les investissements réalisés par une entreprise soumise à l'impôt sur le revenu : 38,25 %	5	☐
	Pour les investissements réalisés par une entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés : 35 %		☐
Sous-total - montant du crédit d'impôt		6	
Assiette éligible au crédit d'impôt au titre de l'exercice : *(construction d'immeuble ou acquisition d'un immeuble à construire)*		7	

Part du crédit d'impôt acquise pour l'exercice au titre de :	Pour les immeubles dont l'achèvement des fondations est intervenu avant le 1er janvier 2019	Pour les immeubles dont l'achèvement des fondations est intervenu à compter du 1er janvier 2019
- l'achèvement des fondations :	☐ 50 %	☐ 70 %
- la mise hors d'eau de l'immeuble :	☐ 25 %	☐ 20 %
- la livraison de l'immeuble :	☐ solde	☐ solde

Taux du crédit d'impôt	8	
Sous-total - montant du crédit d'impôt acquis au titre de l'exercice	9	
Montant du crédit d'impôt au titre de l'exercice par programme d'investissement	10	**51 901**
Montant total du crédit d'impôt au titre de l'exercice	11	**51 901**

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance « en germe » cédée	% de droits	Quote-part du crédit d' impôt
TOTAL	12			

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance « en germe » cédée	% de droits	Quote-part du crédit d' impôt
TOTAL	13			

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE		
IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :		
Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés)	14	**51 901**
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	15	
Montant du crédit d'impôt disponible	16	**51 901**
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés)	17	**51 901**
Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe	18	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	19	
Montant du crédit d'impôt disponible	20	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des sociétés du groupe dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés)	21	
IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :		
Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés	22	
Montant dont la restitution est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	23	**51 901**
Les demandes de remboursement du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur le formulaire n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur le formulaire n°2573-SD disponible sur le site www.impots.gouv.fr		
IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : reporter le montant du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 15 sur la déclaration de revenus n° 2042-K-IOM, case HJA.		

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2026
cerfa
N° 11084*28
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
CYCLEA - SIREN : 421119751	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
24 RUE PIERRE BROSSOLETTE 97420 LE PORT FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées	**Récupération de déchets triés**	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0
	Bénéfice imposable à 15%	0		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 *quindecies*)	0		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	X	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐

Bénéfice ou déficit exonéré	0	Plus values exonérées relevant du taux de 15%	0

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case)	X

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition :		Taux d'imposition :	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	0
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	0

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	0

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	Sage

COMPTABLE ET/OU CONSEIL

Comptable : ☐ Salarié ?

HDM NORD
29 rue Gabriel de Kerveguen 97490 Ste CLOTILDE
97490 SAINT-DENIS
Tél: 0262 618 700
FRANCE

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☐

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	*a*	0
	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	0
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		*c*	0
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		*d*	0
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		*i*	0
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		*j*	0
Montant des revenus répartis		***Total (a à h)***	0

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

I	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			0
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			0
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	0	0	0
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	0	0	0
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	0	0	0
	MVLT restant à reporter	0	0	0

K	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	0
	Nombre de reçus délivrés	0


hdm
RÉUNION MAYOTTE

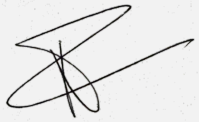
Rapport de Gestion 2025



NOTRE PRIORITÉ : AMÉLIORER NOTRE ENVIRONNEMENT

SUIVI DE DOCUMENT

Titre du document	Rapport de gestion 2025
État du rapport	Définitive

SUIVI DE LA VALIDATION				
Étape	**Prénom NOM**	**Fonction**	**Date**	**Visa**
Rédaction	Olivier SAURIER	Directeur Général Adjoint	08/06/2026	
Approbation	Laurent BLERIOT	Directeur Général	08/06/2026	

PRÉAMBULE

Synthèse de l'exercice 2025 6

Message du Directeur Général 6

I – SITUATION ET ACTIVITES AU COURS DE L'EXERCICE 7

Chapitre 1 – Evènements significatifs de l'exercice 2025 9

1 Modernisation du centre de tri du Port 9

2 Continuité d'exploitation et maîtrise des risques 9

3 Evolutions du périmètre des activités de l'entreprise 10

4 Déploiement de l'ERP Détak 10

5 Engagements de matière de responsabilité sociétale 10

Chapitre 2 – Les activités au cours de l'exercice 11

1 Pôle Traitement-Valorisation des déchets 12

1.1 BU DSP 12

1.2 BU DAE 14

1.3 BU Négoce 15

2 Pôle Salubrité publique 16

2.1 Collecte des corbeilles de propreté urbaine (CPU) 16

2.2 Entretien et nettoyage des abords des points d'apports volontaires 16

a. Gestion des déchèteries intercommunales 17

b. Lutte contre l'errance animale 18

2 Pôle Sensibilisation à l'environnement 18

a. Médiation et veille environnementale 19

b. Communication et évènementiel 19

II – RESULTATS FINANCIERS 21

Chapitre 1 – Compte de résultat des 5 derniers exercices 22

Chapitre 2 – Soldes intermédiaires de gestion des 5 derniers exercices 23

Chapitre 3 – Analyse du compte de résultat 24

Chapitre 4 – Bilan fonctionnel 30

1 Bilan fonctionnel et équilibres financiers 30

2 Ratios de rentabilité 31

3 Ratios de structure financière 31

Chapitre 6 – Perspectives d'avenir 32

1 Évènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes 32

1.1 Renouvellement du marché de gestion des déchèteries du TCO 32

1.2 Consultation du TCO pour le renouvellement du marché de communication de proximité 32

1.3 Livraison de la nouvelle ligne de tri (projet ModECT) 32

1.4 Renouvellement du conseil d'administration de la SEM 33
2 Traitement exceptionnel des déchets CS de la SEMRRE 33
3 Renouvellement de la triple certification ISO 33
Chapitre 7 – Information sur les risques et incertitudes 34
1 Risques juridiques 34
2 Risques liés à l'activité 34
3 Risques liés aux engagements hors bilan 34
4 Risques liés au marché 34
5 Risques de liquidité 35
6 Risques industriels et environnementaux 35
7 Gouvernance du projet ModECT 36
Chapitre 8 – Activités en matière de recherche et de développement 36
III – INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES 37
Chapitre 1 – Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation 38
1 Principe et convention générale 38
2 Changement de méthode 38
Chapitre 2 – Affectation du résultat 38
Chapitre 3 – Rappel des dividendes distribués au titre de trois exercices précédents 39
Chapitre 4 – Dépenses somptuaires et réintégration des frais généraux dans le bénéfice imposable 39
Chapitre 5 – Information sur l'actionnariat des salariés 39
Chapitre 6 – Filiales et participations 40
Chapitre 7 – Contrôle des commissaires aux comptes 40
Chapitre 8 – Conventions règlementées 40
Chapitre 9 – Observation du comité social et économique 40
Chapitre 10 – Information sur les délais de paiement 41
IV – INFORMATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 42
Chapitre 1 – Liste des mandats et fonctions exercés 43
Chapitre 2 – Conventions avec les mandataires sociaux 46
Chapitre 3 – Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité pour les augmentations de capital 46
Chapitre 4 – Modalité d'exercice de la direction générale 46

PRÉAMBULE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts de la société et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de ses activités et de ses perspectives, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

Nous espérons que ce qui suit recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président du Conseil d'administration

Synthèse de l'exercice 2025

L'exercice 2025 constitue une étape déterminante dans l'histoire de Cycléa. Il a été marqué par la conduite simultanée du plus important programme d'investissement jamais engagé par l'entreprise, avec le lancement du projet de modernisation du centre de tri du Port (ModECT), tout en assurant la continuité du service public, la poursuite de ses engagements auprès de ses clients publics et privés, et la préservation de l'ensemble des emplois.

Dans un contexte d'arrêt programmé de certaines installations pour permettre les travaux, Cycléa a démontré une forte capacité d'adaptation, en maintenant ses activités, en redéployant ses ressources et en poursuivant ses projets de développement au service de l'ensemble de ses clients et partenaires.

L'année a également été marquée par une nouvelle avancée dans la transformation numérique de l'entreprise, avec le déploiement de l'ERP DETAK, ainsi que par le maintien de la triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 et le renouvellement de la labellisation Efficience 3 étoiles.

Les résultats de l'exercice doivent être analysés comme ceux d'une année de transition, préparant la future performance industrielle de Cycléa. Les investissements engagés en 2025 produiront pleinement leurs effets à compter de 2026, avec la mise en service progressive du nouvel outil industriel modernisé.

Message du Directeur Général

L'année 2025 constitue sans doute l'un des exercices les plus structurants de l'histoire récente de Cycléa.

Alors que l'entreprise a engagé le plus important programme d'investissement de son histoire avec la modernisation du centre de tri du Port, elle a simultanément assuré la continuité du service public sans interruption, maintenu l'ensemble de ses emplois et poursuivi son développement dans un environnement économique exigeant.

Le projet ModECT représente bien davantage qu'une opération industrielle. Il prépare l'adaptation de La Réunion aux évolutions réglementaires nationales, à l'extension des consignes de tri et au développement des nouvelles filières de valorisation.

Cette transformation s'est accompagnée d'une mobilisation importante des équipes, d'une vigilance renforcée en matière de sécurité et d'une gestion rigoureuse des ressources afin de préserver les équilibres économiques de l'entreprise.

Les résultats obtenus en 2025 témoignent de la solidité du modèle économique de Cycléa, de l'engagement de ses collaborateurs et de la confiance renouvelée de ses partenaires institutionnels.

L'année 2025 n'est pas une année de recul. Elle constitue une année de transformation volontaire, maîtrisée et préparant la performance future de l'entreprise.



I – SITUATION ET ACTIVITES AU COURS DE L'EXERCICE

Chapitre 1 – Evènements significatifs de l'exercice 2025

1 Modernisation du centre de tri du Port

Dans un contexte d'évolution des exigences réglementaires, notamment liées à la loi AGEC et au développement des filières REP, Cycléa a engagé un programme structurant de modernisation du centre de tri du Port. Ce projet vise à adapter les installations aux nouvelles consignes de tri et à améliorer la performance industrielle du site. Le chantier a démarré le 8 août 2025 et mobilise plus de 13 millions d'euros avec le soutien financier d'ILEVA, CITEO et de l'ADEME, ainsi que des financements publics au titre des fonds européens (FEDER) et de la Région Réunion. Ce montage financier traduit le caractère structurant du projet à l'échelle du territoire et son inscription dans les politiques publiques de transition écologique. Il intègre également un renforcement des dispositifs de prévention des risques, notamment en matière de sécurité incendie.

2 Continuité d'exploitation et maîtrise des risques

Ainsi, les déchets CS des communes de Saint-Leu et de Trois-Bassins ont été directement transportés vers le site du centre de tri du Sud exploité par la SEMRRE, soit environ 20% des tonnages habituellement réceptionnés au Port. Les déchets CS des communes du Port, de la Possession et de Saint-Paul ont transité par le site du centre de tri du Port avant d'être rechargés et transportés vers le site de la SEMRRE, en vue de leur traitement.

Dans le cadre de ces travaux, la ligne de tri de la collecte sélective a été arrêtée à compter du mois d'août 2025. Cette interruption technique n'a pas remis en cause la continuité des activités de la société. Les flux et ressources ont été redéployés sans recours au chômage partiel. Le pilotage opérationnel a intégré les préconisations de la Chambre Régionale des Comptes, notamment sur la réduction du recours à l'intérim. Les exigences en matière de santé et sécurité ont été maintenues dans le cadre ISO 9001, 14001 et 45001, sans accident significatif. Ces éléments n'ont pas remis en cause la continuité d'exploitation ni l'équilibre de la société. Toutefois, d'importants surcoûts d'exploitation ont impacté défavorablement le compte d'exploitation la société en 2025.

Le démarrage des travaux de modernisation du centre de tri du Port a constitué un défi organisationnel majeur pour l'entreprise.

Afin d'accompagner cette transformation, Cycléa a fait le choix de préserver l'ensemble des emplois et de privilégier l'adaptation de son organisation plutôt que le recours à des mesures de réduction d'effectifs.

Les collaborateurs concernés par l'arrêt temporaire de certaines installations ont été redéployés sur des activités maintenues ou renforcées afin de garantir la continuité des missions confiées à l'entreprise et de préserver les compétences internes.

Cette période a également permis de renforcer les actions de formation, de sensibilisation à la sécurité et de préparation des équipes à la future mise en service du nouvel outil industriel.

L'entreprise n'a pas eu recours au chômage partiel dans le cadre de la mise en œuvre du projet ModECT.

3 Evolutions du périmètre des activités de l'entreprise

Au cours de l'exercice 2025, Cycléa a candidaté au renouvellement des marchés publics suivants du Territoire de l'Ouest :

- Gestion des déchèteries intercommunales : le marché a été renouvelé au profit de Cycléa, avec un démarrage en juillet 2026 ;
- Collecte des corbeilles de propreté urbaine (CPU) : l'offre de Cycléa n'a pas été retenue, le marché a été attribué à la société Eos, filiale de Suez RV Réunion. Le marché actuel échoit le 27 mars 2026.

Au titre de ses activités privées, Cyclea a été lauréat de la consultation de Citeo pour la reprise et le recyclage des déchets d'emballages ménagers en papier-carton en mélange (PCM) issus de la collecte sélective de l'ensemble des collectivités locales du territoire de La Réunion. Le contrat prend effet le 1er janvier 2026, pour une durée minimale de 2 ans, et garantira à Cycléa la reprise de la totalité des balles de PCM conditionnées par les trois centres de tri de l'île.

4 Déploiement de l'ERP Détak

Cycléa a poursuivi en 2025 sa transformation digitale avec le déploiement de l'ERP Détak visant à optimiser la gestion des processus opérationnels du centre du tri, à renforcer la fiabilité de l'information, la traçabilité et le contrôle interne. Le déploiement opérationnel est prévu en 2026.

5 Engagements de matière de responsabilité sociétale

Cycléa a renouvelé en 2025 sa labellisation Efficience 3 étoiles et est adhérente au Pacte mondial des Nations Unies. La société intègre progressivement les Objectifs de Développement Durable dans sa stratégie.

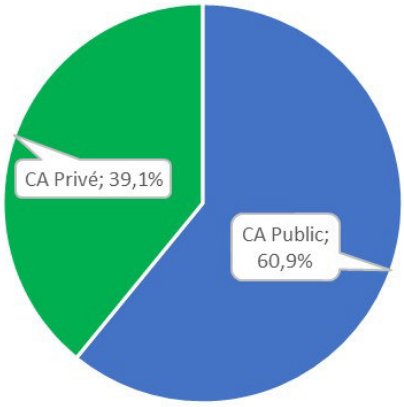
Chapitre 2 – Les activités au cours de l'exercice

TABLEAU 1 : EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

k€ - FYE 31/12	2023A	2024A	2025A
Pôle Traitement & Valorisation	14 578	19 700	15 827
Pôle Salubrité publique	4 981	5 218	5 284
Pôle Sensibilisation	3 084	3 231	3 311
Chiffre d'affaires	**22 643**	**28 150**	**24 422**
% croissance	*(11,4%)*	*24,3%*	*(13,2%)*

Le chiffre d'affaires de la SEM enregistre une baisse de 13,2% en 2025 et s'établit à 24,4 M€ après une année 2024 record. Cette baisse provient du pôle Traitement & Valorisation, dans un contexte de travaux sur le centre de tri du Port et d'une moindre performance de l'activité de négoce.

GRAPH 1 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



L'activité demeure majoritairement réalisée auprès des clients publics (61% du CA en 2025 contre 54% en 2024), essentiellement le TCO et le syndicat mixte ILEVA, soit un CA Public de 14,8 M€ en 2025 contre 15,2 M€.

La part du CA Privé recule de 7 points en 2025, du fait d'une année plus difficile pour l'activité de négoce, mais demeure nettement supérieure à la situation d'avant 2020 au cours de laquelle cette part était nettement inférieure à 30% du chiffre d'affaires global de la société.

L'effectif global moyen s'élève à 243,8 ETP (+10 ETP) dont 5,4 ETP d'apprentis et 3,5 ETP de CAE.

La diminution du chiffre d'affaires observée en 2025 doit être analysée au regard du contexte exceptionnel de transformation industrielle engagé par l'entreprise.

Le lancement des travaux de modernisation du centre de tri du Port a conduit à l'arrêt programmé de certaines installations et à une adaptation temporaire des modalités d'exploitation. Cette situation a entraîné une réduction de certains volumes traités directement sur le site ainsi que des surcoûts liés aux dispositifs de continuité d'activité mis en place pendant la période de travaux.

Cette évolution était anticipée dans le cadre du projet ModECT et ne traduit pas une dégradation structurelle de l'activité de l'entreprise.

Les investissements réalisés visent à améliorer durablement les performances industrielles, environnementales et économiques de Cycléa et à renforcer sa capacité à répondre aux besoins futurs du territoire.

Les résultats de l'exercice 2025 doivent ainsi être appréciés comme ceux d'une année de transition préparant la montée en puissance du nouvel outil industriel à compter de 2026.

1 Pôle Traitement-Valorisation des déchets

Le pôle « Traitement & Valorisation » des déchets non dangereux regroupe les activités du centre de tri du Port réalisées dans le cadre de la délégation de service public (DSP) du Syndicat Mixte ILEVA, ainsi que les activités dites « privées » de CYCLEA de récupération/traitement des DAE et négoce des « matières premières secondaires – MPS ».

De manière à mieux piloter la performance de chacune de ces activités, l'entreprise a mis en place, en octobre 2021, une nouvelle organisation autour d'unités opérationnelles ou *« business unit - BU »* :

- Le BU DSP, dédié à l'exploitation du centre de tri du Port, est chargé de la mise en œuvre du contrat de DSP ;
- Le BU DAE est chargé du développement commercial des prestations de services à destination des producteurs de déchets d'activités économiques (DAE) ;
- Le BU Négoce assure la commercialisation des déchets valorisables ou « matières premières secondaires – MPS ».

Ce pôle emploie 69,3 ETP en moyenne en 2025, soit 28,4% de l'effectif global moyen

1.1 BU DSP

2025 est la 4ème année de pleine exploitation du contrat de concession démarré le 1er octobre 2021 pour la gestion du centre de tri du Port et ses installations associées.

TABLEAU 2 : BILAN DES MATIERES EN 2025

Tonnes	Tonnages Entrants	Stocks 01/01	Stocks 31/12	Tonnages Triés	*dont Refus*
Collectes Sélectives	6 731	98	84	6 487	*2 899*
- Collectes sélectives mélangées	6 301	98	84	6 487	*2 899*
- Cartons CV sales	162	-	-		-
- Collectes sélectives PAV	268	-	-		-
Cartons déchèteries + pré-tri Encombrants	1 407	0	-	1 406	-
Sous-total Emballages ménagers	**8 138**	**98**	**84**	**7 893**	***2 899***
Collectes en porte à porte et dépôts sauvages	10 441				
Encombrants des déchèteries	10 733				
Sous-total Encombrants ménagers	**21 174**	**26**	**17**	**21 159**	***19 222***
Sous-total Déchets d'activités économiques	**4 811**	**22**	**86**	**4 735**	***540***
Total	**34 123**	**147**	**187**	**33 787**	***22 661***

Les tonnages entrants <u>sur le site du Port</u>, tous déchets confondus (Emballages ménagers, Encombrants ménagers et DAE) s'élèvent à 34 123 tonnes sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, soit une baisse de 1,7% par rapport à 2024.

TABLEAU 3 : EVOLUTION DES TONNAGES ENTRANTS SUR LE CENTRE DE TRI DU PORT

Tonnages réceptionnés	2023	2024	2025
Collectes en mélange	**7 474**	**7 365**	**6 731**
	-1,9%	-1,5%	-8,6%
- Collectes sélectives mélangées	7 285	7 105	6 301
- Cartons CV sales	189	181	161
- Collectes sélectives PAV		79	268
Cartons déchèteries + pré-tri Encombrants	1 096	1 208	1 407
Sous-total Emballages ménagers	**8 790**	**8 570**	**8 138**
	-1,5%	*-2,5%*	*-5,0%*
Collectes en porte à porte et dépôts sauvages	9 200	10 215	10 441
Encombrants des déchèteries	9 948	10 717	10 733
Sous-total Encombrants ménagers	**19 147**	**20 932**	**21 174**
	-3,0%	*2,3%*	*1,2%*
Sous-total Déchets d'activités économiques	**5 939**	**5 221**	**4 811**
		-4,5%	*-7,8%*
Total	**33 724**	**33 657**	**34 123**

La situation diffère selon le flux de déchets concerné :

- Flux des emballages ménagers : 8 138 tonnes réceptionnés en 2025 contre 8 573 tonnes l'année précédente (-5%) dont :
 - 6 301 tonnes de collectes sélectives en mélange. A noter que 581,4 tonnes de CS en mélange des communes de Saint-Leu et Trois-Bassins ont été réceptionnés et traités directement par le centre de tri du Sud, à partir du mois d'août 2025, en raison des travaux de modernisation du centre de tri du Port. **Au total, le tonnage de CS en mélange des cinq communes du TCO s'établit à 6 882,5 tonnes en 2025 contre 7 005 tonnes en 2024, soit une baisse de 1,75%** ;
 - 1 407 tonnes de flux de cartons en 2025 contre 1 208 tonnes en 2024, soit +16,5% ;
- Flux des encombrants ménagers : 21 174 tonnes en 2025 contre 20 932 tonnes en 2024, soit +1,15% ;
- Flux des déchets de DAE : 4 811 tonnes en 2025 contre 5 221 tonnes en 2024, soit -7,8%.

L'année 2025 est consacrée au démarrage effectif des **travaux de modernisation du centre de tri du Port** comprenant deux programmes d'investissements complémentaires :

- Installation d'un nouveau process de tri CS (projet « ModECT ») ;
- Revamping industriel du hall dédié au traitement des DAE.

Ainsi, depuis le mois d'août 2025, les flux CS collectés sur les communes de Saint-Leu et de Trois-Bassins sont directement transportés par le collecteur du TCO à destination du centre de tri du Sud exploité par la SEMRRE, ce qui se traduit par une perte de tonnage pour le centre de tri du Port.

Sur la même période, la réception des flux de DAE a été adaptée, de manière à gérer la coactivité sur le site et permettre une continuité de service malgré les travaux.

Les tonnages triés, toutes matières confondues, sont de 33 787 tonnes en 2025 contre 34 053 tonnes en 2024, soit -0,8%. Le volume total de refus s'établit à 22 661 tonnes en 2025 (-1,7%).

1.2 BU DAE

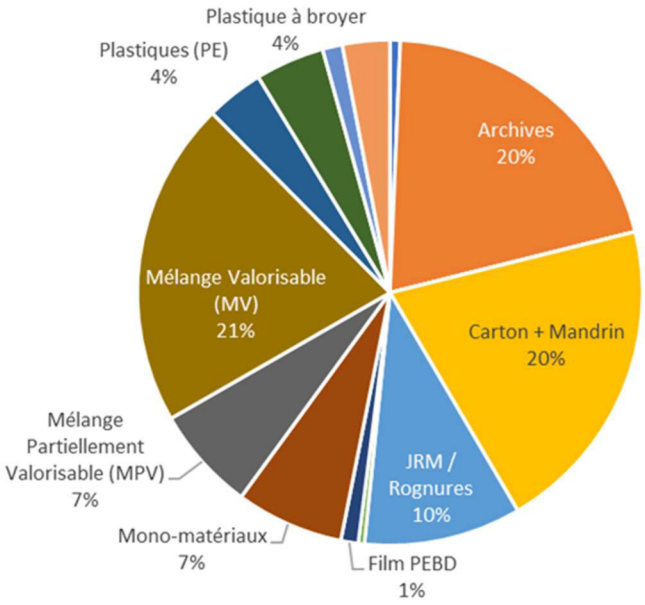
Le *business unit* DAE de CYCLEA s'occupe de la récupération des DAE auprès des producteurs de déchets d'activités économiques (entreprises, institutionnels, collectivités…) de La Réunion, en leur louant du matériel de collecte, de leur transport et de leur traitement (tri, broyage, destruction…) par les centres de traitement autorisés dont le principal est le centre de tri du Port.

Après traitement, les matières valorisables, principalement les cartons, papiers, plastiques et les métaux non ferreux, sont conditionnées en balles ou en big-bags et commercialisées auprès des industriels repreneurs. Cette commercialisation, essentiellement à l'export, est assurée par le BU Négoce de CYCLEA.

TABLEAU 4 : EVOLUTION DES TONNAGES DE DAE

Tonnage entrants	2023	2024	2025
Aluminium	83	67	32
Archives	1 270	1 124	985
Bobines	0	0	0
Carton + Mandrin	876	932	984
JRM / Rognures	1 331	731	485
Destruction	46	52	19
Film PEBD	73	24	53
Mono-matériaux	288	329	332
Mélange Partiellement Valorisable (MPV)	465	387	322
Mélange Valorisable (MV)	1 110	1 145	1 004
Plastiques (PE)	114	132	178
Plastique à broyer	199	175	213
PP big bag	46	40	61
Plastiques (LRVP)	37	82	146
Total Tonnages DAE	**5 937**	**5 221**	**4 812**
		-12,1%	*-7,8%*

GRAPH 2 : REPARTITION DES TONNAGES EN 2025



Les flux de déchets d'activités économiques (DAE) entrants sur le site du centre de tri du Port enregistrent un net recul en 2025, du fait de l'indisponibilité du hall DAE et des équipements de production associés (presse à balles et broyeurs) pendant plusieurs semaines.

Les tonnages de JRM continuent de baisser lourdement, du fait de la défaillance d'entreprises du secteur de l'imprimerie et de la fin de la distribution de prospectus en papier par plusieurs GMS.

1.3 BU Négoce

Les déchets valorisables ou « matières premières secondaires – MPS » issus du traitement de la CS et des DAE par le centre de tri du Port sont pris en charge par le BU Négoce de CYCLEA.

A défaut d'exutoires locaux, ces MPS sont exportées, principalement en Europe et en Asie, vers des industriels repreneurs.

Pour répondre à la demande des clients et optimiser le remplissage des conteneurs, des tonnages additionnels de MPS sont repris auprès d'autres unités de production à La Réunion (autres centres de tri des déchets non dangereux, grande distribution, entreprises de broyage et de compactage, ferrailleurs, etc.).

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES TONNAGES EXPORTES

Tonnes	2023A	2024A	2025A
Plastiques	2 078	3 637	3 356
Cartons	14 121	20 174	18 148
Papiers	6 246	3 036	1 870
Métaux	9 183	16 491	11 918
Total	**31 628**	**43 338**	**35 292**
Nombre de TC	*1 521*	*2 104*	*1 719*

En 2025, plus de 35 292 tonnes de matières premières secondaires (MPS) ont été exportés par CYCLEA contre 43 338 tonnes en 2024 (-18,6%), soit l'équivalent de 1 719 conteneurs (TC).

Toutes les matières sont en retrait :

- Les papiers (-38,4%) sont repris par un autre négociant depuis le 1er janvier 2024, au titre des nouveaux contrats de CITEO pour les déchets CS, et les volumes de JRM récupérés par l'activité DAE continuent de diminuer (485 tonnes en 2025 contre 731 tonnes en 2024) ;
- Les métaux, dépendants des récupérateurs privés, connaissent une forte baisse de 27,7% en 2025, après plusieurs années de hausse soutenue par des chantiers exceptionnels de démolition d'ouvrages sur l'île. La défaillance d'un opérateur privé explique également cette évolution des tonnages de métaux.

2 Pôle Salubrité publique

Le pôle « Salubrité publique » regroupe les activités de lutte contre l'insalubrité de l'environnement, dans le cadre des marchés publics du Territoire de la Côte Ouest (TCO) :

- Collecte des corbeilles de propreté urbaine (CPU)
- Entretien et nettoyage des abords des points d'apports volontaires
- Gestion des déchèteries intercommunales

La lutte contre l'errance animale est également rattachée à ce pôle, dans le cadre du marché du TCO de gestion de la fourrière intercommunale de l'Ouest.

Ce pôle emploie 82 ETP en moyenne en 2025 dont 3,5 ETP de contrats CAE, soit 33,7% de l'effectif global moyen.

2.1 Collecte des corbeilles de propreté urbaine (CPU)

Plus de 1 400 corbeilles sont installées sur les cinq communes du Territoire de l'Ouest.

Un total de 152 662 km (+8 % soit 11 381 km supplémentaires) a été parcouru par les agents de collecte de CYCLEA, sur les 28 secteurs de collecte, pour récupérer 635 tonnes de déchets en 2025 contre 567 tonnes en 2024 (+12 %).

Les pics de collecte demeurent importants pendant les périodes de vacances scolaires et la hausse de la fréquentation de certains lieux publics, notamment les littoraux de la commune de Saint-Paul.

2.2 Entretien et nettoyage des abords des points d'apports volontaires

En 2022, le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés de la communauté d'agglomération du TCO a été relancé et attribué à la société Nicollin OI (NOI) pour les lots 1 et 2 relatifs à la collecte des OMR, EMR, biodéchets et verre. Le marché a démarré le 1er janvier 2024 pour une durée maximale de 5 ans.

En sa qualité de sous-traitant de NOI, CYCLEA réalise des prestations de nettoiement des abords des PAV (points d'apports volontaires) et d'amélioration des performances de tri (enquête de

satisfaction, actions de sensibilisation…), ainsi que des caractérisations ponctuelles des déchets OMR. Des agents de sensibilisation réalisent régulièrement des enquêtes de proximité sur les refus de collecte remontés par NOI lors de ses rotations.

Sur l'année 2025 :

- NOI a remonté 10 222 refus de collecte sur les 5 communes du Territoire de l'Ouest, contre 4 737 refus de collecte en 2024. Les agents de sensibilisation employés par CYCLEA ont réalisé 4 790 actions pour traiter ces refus soit un taux de traitement de 46.8 %.

 1 112 personnes ont été vues en face à face, avec une sensibilisation sur les gestes de tri des déchets de la collecte sélective « bac jaune ».

- 18 793 interventions aux abords des PAV (+22.3 % par rapport à 2024 avec 15 362 interventions) ont été réalisées par les équipiers de collecte, sur l'ensemble du territoire. Un total de 84.76 tonnes de déchets a été collecté contre 71.17 tonnes en 2024 (+19%).

a. Gestion des déchèteries intercommunales

CYCLEA exploite les 13 déchèteries intercommunales implantées sur les cinq communes du TCO ainsi que des déchèteries dites « éphémères ».

TABLEAU 6 : FREQUENTATION DES DECHETERIES DU TCO

Sites	Année 2025	Année 2024	Evolution
Carrosse-Roquefeuil	19 868	21 017	-5%
Étang Saint-Paul	34 988	32 064	9%
Guillaume	15 573	14 871	5%
La Marine	20 934	18 746	12%
Les Capucines	14 184	14 040	1%
Plateau Caillou	28 443	26 575	7%
Pointe des Châteaux	22 236	21 887	2%
Port Zone Artisanale	16 072	17 538	-8%
Saint-Gym Hermitage	21 296	22 989	-7%
Thenor	20 049	20 995	-5%
ZAC St Laurent	17 491	21 134	-17%
Dos D'âne	853	783	9%
Chaloupe	6 535	6 439	1%
TOTAL	**238 522**	**239 078**	**-0,2%**

En 2025, la fréquentation globale des sites demeure stable comparativement à l'année 2024.

Le taux de fréquentation a augmenté sur plusieurs sites : Etang Saint-Paul (+9%), Plateau Caillou (+7%), Port marine (+12%), le Guillaume (+5%) et Dos-d'âne (+9%).

En 2025, 13 011 bennes (+2,9%) ont été évacuées pour vidage vers les exutoires notamment le centre de tri du Port s'agissant des encombrants ménagers. En moyenne, ce sont près de 1 084 caissons qui sont vidés chaque mois.

Les encombrants ménagers représentent les plus gros volumes évacués, avec 42% des enlèvements, suivis des déchets verts et des cartons, avec respectivement 19% et 18% des enlèvements. Ces proportions demeurent relativement stables, au cours des trois dernières années.

b. Lutte contre l'errance animale

En 2025, les agents de capture de CYCLEA ont réalisé 5 497 interventions contre 5 707 interventions en 2024 (-3.7%). Ces interventions sont multiples : ramassage de cadavres d'animaux, mise à disposition de cages, vidage/retrait des cages, demandes d'information, gestion des abandons, etc.

3 362 interventions ont été fructueuses soit un taux d'efficacité de 61.16 %, en recul de 2 points par rapport à 2024. Les interventions sur la commune de Saint-Paul sont les plus importantes et représentent plus de 52% du total des interventions en 2025.

Les interventions infructueuses sont liées essentiellement à l'absence de l'animal ou de l'usager, au moment de l'intervention.

TABLEAU 7 : REPARTITION DES INTERVENTIONS ENTRE CURATIF ET PREVENTIF

Commune	Curatif au domicile	Curatif voie publique	% Curatif	Préventif au domicile	Préventif voie publique	% Préventif	Total
Trois Bassins	98	141	4%	0	6	0%	245
Saint-Leu	292	487	14%	0	10	0%	789
Le Port	289	692	18%	0	9	0%	990
La Possession	224	374	11%	0	3	0%	601
Saint-Paul	1 101	1 726	51%	0	45	1%	2 872
TOTAL	**2 004**	**3 420**	**99%**	**0**	**73**	**1%**	**5 497**

Les interventions sont essentiellement curatives et réalisées sur la voie publique.

Dans le cadre de ce marché public, CYCLEA gère également le chenil intercommunal à Cambaie. lequel peut accueillir 41 chiens et 14 chats.

2 Pôle Sensibilisation à l'environnement

Le pôle « Sensibilisation à l'environnement » regroupe les activités réalisées dans le cadre des deux marchés suivants du TCO :

- Médiation et veille environnementale
- Communication et évènementiel

Ce pôle emploie 61 ETP en moyenne en 2025, soit 25% de l'effectif global.

Les deux marchés ont été renouvelés en août 2022, sous la forme d'un unique marché de communication de proximité composé de deux lots distincts. Le marché est d'une durée de 4 ans.

a. Médiation et veille environnementale

TABLEAU 8 : CHIFFRES-CLES

	2023	2024	2025
Communication de proximité	130 939	152 148	124 597
Contrôle de collecte	29 474	35 183	31 340
N° Vert	2 012	2 797	2 597
Patrouilles/Recensements	48 252	49 763	40 122
Autres actions	384	398	240
Total des interventions	**211 061**	**240 289**	**198 896**
% croissance	*47,1%*	*13,8%*	*(17,2%)*

Les actions de communication de proximité sont avec un total de 124 597 interventions (-18,1%) et représentent près de 63% du total des interventions.

b. Communication et évènementiel

744 actions évènementielles ont été réalisées en 2025, auprès de 25 094 personnes. L'activité est globalement stable comparativement à l'exercice 2024.

TABLEAU 9 : CHIFFRES-CLES

	2023	2024	2025
Nombre de pers. sensibilisées : scolaires, centres aérés...	14 839	10 677	11 714
Nombre de pers. sensibilisées : structures d'accueil, centres de formation, associations et collectivités	856	2 312	1 141
Nombre de flyers distribués	1 739	2 196	140
Nombre de visiteurs du centre de tri et son espace jardin	430	749	555
Nombre de visiteurs en déchèterie	62	169	300
Nombre de pers. sensibilisées lors des animations grand public	10 915	8 147	10 322
Nombre de pers. Sensibilisées lors des opérations en habitat collectif	146	44	123
Total Personnes Sensibilisées	**28 987**	**24 294**	**24 295**
Interventions en milieu scolaire et en centre aéré	664	410	474
Interventions en structure d'accueil, centres de formation, associations et collectivités	52	79	37
Visites du centre de tri et son jardin	25	42	31
Visites de déchèterie	3	7	13
Interventions grand public	173	149	184
Opérations de distribution de flyers	14	27	2
Interventions en habitat collectif	7	2	3
Nombre d'actions évènementielles	**938**	**716**	**744**
Nombre d'interventions "Contes"	**-**	**34**	**30**
Nombre d'interventions activités manuelles			**25**
Total Personnes sensibilisées / Actions	**29 925**	**25 044**	**25 094**



II – RESULTATS FINANCIERS

Les comptes sociaux de CYCLEA sont clôturés le 31/12/N.

Chapitre 1 – Compte de résultat des 5 derniers exercices

Montant en €	2025	2 024	2 023	2 022	2 021
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)					
Ventes de marchandises	7 175 640	10 150 504	5 481 515	7 829 244	5 742 351
Production vendue de Biens	1 345 641	1 375 520	1 390 893	2 568 991	2 021 081
Production vendue de Services	15 900 667	16 622 972	15 770 896	15 145 468	14 159 568
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	***24 421 948***	***28 148 996***	***22 643 304***	***25 543 703***	***21 923 000***
Production stockée	-36 091	4 196	17 001	-102 114	131 221
Production immobilisée	0	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	81 266	112 455	394 416	56 570	100 690
Reprises sur dépréciat°, provis° (et amort.), transf. de charges	49 357	920 235	348 511	291 754	536 895
Autres produits	185 675	98 243	307 881	216 962	86 643
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	***24 702 155***	**29 284 126**	**23 711 112**	**26 006 876**	**22 778 449**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)					
Achats de marchandises	3 553 734	5 534 732	3 175 605	4 372 304	4 071 379
Variation de stock (marchandises)	50 172	41 925	-166 000	150 021	-189 817
Achats de matières premières et autres approvisionnements	482236,39	459 652	625 843	508 138	363 594
Var° de stock (matières premières et autres approvisionnements)	-46903,31	29 256	-7 899	-83 667	17 387
Autres achats et charges externes	8 183 539	8 305 409	6 600 362	6 991 800	6 078 062
Impôts, taxes et versements assimilés	325 784	347 081	319 022	378 789	309 554
Salaires et traitements	9 083 885	9 646 413	9 334 937	8 517 485	7 778 619
Charges sociales	1 481 036	1 512 433	1 155 488	1 763 524	1 624 856
Dotations aux amortissements et dépréciations :					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	275 566	245 727	269 196	277 306	265 121
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		0		0	0
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	8 254	572 585	265 999	17 941	748
Dotations aux provisions	197 534	141 418	221 794	214 406	287 887
Autres charges	769 743	524 966	598 325	679 536	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	***24 364 580***	**27 361 595**	**22 392 673**	**23 787 584**	**20 832 952**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	***337 575***	**1 922 530**	**1 318 440**	**2 219 292**	**1 945 499**
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations	0	0	0	0	0
Produits des autres valeurs mobilières et crances de l'actif immobili	0	0	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	98 267	90 272	102 769	4 587	186
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	0	0	0	0	0
Différences positives de change	359 847	533 115	211 578	121 787	257 676
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0
TOTAL III	***458 113***	**623 387**	**314 347**	**126 374**	**257 862**
CHARGES FINANCIERES					
Dotations financières	0	0	0	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0	0	0	33
Différences négatives de change	457 237	285 389	432 572	855 110	59 946
TOTAL IV	***457 237***	**285 389**	**432 572**	**855 110**	**59 979**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	***876***	**337 998**	**(118 225)**	**(728 736)**	**197 883**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	***338 451***	**2 260 528**	**1 200 215**	**1 490 556**	**2 143 381**
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	8 105	5 049	0	16 984
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	8 295	0	0	5 299
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	0	122 941	52 098	87 420	492 287
TOTAL V	***0***	**139 341**	**57 147**	**87 420**	**514 570**
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	198 081	349 747	217 618	304 004
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0	0	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0	37 500	38 241	40 500	127 429
TOTAL VI	***0***	**235 581**	**387 989**	**258 118**	**431 433**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	***0***	**(96 240)**	**(330 841)**	**(170 698)**	**83 137**
Impôts sur les bénéfices	-51 900	86 654	-252 567	9 959	98 278
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***390 351***	**2 077 634**	**1 121 941**	**1 309 899**	**2 128 240**

Chapitre 2 – Soldes intermédiaires de gestion des 5 derniers exercices

	2 025	2 024	2 023	2 022	2021
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	**24 385 857**	**28 153 192**	**22 660 305**	**25 441 590**	**22 054 221**
+ Ventes de marchandises	7 175 640	10 150 504	5 481 515	7 829 244	5 742 351
- Coût d'achat des marchandises vendues	3 603 906	5 576 656	3 009 605	4 522 325	3 881 562
MARGE COMMERCIALE	**3 571 734**	**4 573 847**	**2 471 910**	**3 306 919**	**1 860 789**
+ Production vendue	17 246 308	17 998 492	17 161 789	17 714 459	16 180 649
+ Production stockée ou destockage	-36 091	4 196	17 001	-102 114	131 221
+ Production immobilisée	0	0	0	0	0
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**17 210 217**	**18 002 688**	**17 178 790**	**17 612 345**	**16 311 870**
- Matières premières, approvisionnements consommés	482 236	459 652	625 843	508 138	363 594
- Variation stock de matières	-46 903	29 256	-7 899	-83 667	17 388
- Sous traitance directe	2 146 563	1 224 364	1 095 451	1 048 688	897 152
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	**14 628 321**	**16 289 417**	**15 465 395**	**16 139 186**	**15 033 736**
MARGE BRUTE GLOBALE	**18 200 055**	**20 863 264**	**17 937 305**	**19 446 105**	**16 894 525**
- Autres achats + charges externes	6 036 976	7 081 045	5 504 911	5 943 112	5 180 910
VALEUR AJOUTEE	**12 163 079**	**13 782 219**	**12 432 394**	**13 502 993**	**11 713 615**
+ Subventions d'exploitation	81 266	112 455	394 416	56 570	100 690
- Impôts, taxes et versements assimilés	325 784	347 081	319 022	378 789	309 554
- Salaires du personnel	9 083 885	9 646 413	9 334 937	8 517 485	7 778 619
- Charges sociales du personnel	1 481 036	1 512 433	1 155 488	1 763 524	1 624 856
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**1 353 640**	**2 388 747**	**2 017 362**	**2 899 765**	**2 101 276**
+ Autres produits de gestion courante	185 675	98 243	307 881	216 962	86 643
- Autres charges de gestion courante	769 743	524 966	598 325	679 536	225 560
+ Reprises amort., provisions, transf. de charges	49 357	920 235	348 511	291 754	536 895
- Dotations aux amortissements	275 566	245 727	269 196	277 306	265 121
- Dotations aux provisions	205 788	714 003	487 792	232 347	288 635
RESULTAT D'EXPLOITATION	**337 575**	**1 922 530**	**1 318 440**	**2 219 290**	**1 945 498**
+ Produits financiers	458 113	623 387	314 347	126 374	257 862
- Charges financières	457 237	285 389	432 572	855 110	59 979
RESULTAT FINANCIER	**876**	**337 998**	**-118 225**	**-728 736**	**197 883**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (RCAI)	**338 451**	**2 260 528**	**1 200 216**	**1 490 554**	**2 143 381**
+ Produits exceptionnels	0	139 341	57 147	87 420	514 570
- Charges exceptionnelles	0	235 581	387 989	258 118	431 433
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0**	**-96 240**	**-330 841**	**-170 698**	**83 137**
- Impôt sur les bénéfices	-51 900	86 654	-252 567	9 959	98 278
RESULTAT NET	**390 351**	**2 077 634**	**1 121 941**	**1 309 897**	**2 128 240**

Chapitre 3 – Analyse du compte de résultat

Le compte d'exploitation synthétique suivant est proposé, afin de faciliter la lecture des performances de l'entreprise en 2025.

Synthèse du compte de résultat	2024	2025	var° %	var° Euros
Ventes de Marchandises	10 150 504 €	7 175 640 €	-29,3%	-2 974 864 €
Coût des marchandises vendues	-5 576 656 €	-3 603 906 €	-35,4%	1 972 750 €
Marge Commerciale	**4 573 847 €**	**3 571 734 €**	-21,9%	-1 002 114 €
Ventes Produits Finis	1 375 520 €	1 345 641 €	-2,2%	-29 879 €
Ventes Prestations de services	16 622 972 €	15 900 667 €	-4,3%	-722 305 €
Production stockée	4 196 €	-36 091 €	-960,0%	-40 287 €
Production immobilisée	0 €	0 €		
Production de l'Exercice	**18 002 688 €**	**17 210 217 €**	-4,4%	-792 471 €
Chiffre d'affaires	**28 148 996 €**	**24 421 948 €**	-13,2%	-3 727 048 €
Achats Matières Premières et Autres Approvisionnements	-459 652 €	-482 236 €	4,9%	-22 585 €
Variation de stocks	-29 256 €	46 903 €	-260,3%	76 159 €
Autres achats et charges externes	-8 305 408 €	-8 183 539 €	-1,5%	121 870 €
- Transport & Traitement des déchets	-714 006 €	-1 726 755 €	141,8%	-1 012 749 €
- QSE (Contrôles réglementaires, etc.)	-138 465 €	-225 560 €	62,9%	-87 095 €
- Energie (eau, électricité, carburant…)	-221 586 €	-236 217 €	6,6%	-14 631 €
- Locations immobilières	-109 966 €	-130 556 €	18,7%	-20 590 €
- Véhicules & Engins	-522 532 €	-512 226 €	-2,0%	10 305 €
- Maintenance (process & infra.)	-426 845 €	-199 282 €	-53,3%	227 563 €
- Informatique	-108 486 €	-119 401 €	10,1%	-10 915 €
- Assurances	-190 269 €	-199 461 €	4,8%	-9 193 €
- Personnel intérimaire	-940 547 €	-425 700 €	-54,7%	514 847 €
- Honoraires Négoce	-989 367 €	-977 100 €	-1,2%	12 267 €
- Honoraires Autres	-343 736 €	-452 224 €	31,6%	-108 488 €
- Communication	-156 971 €	-105 155 €	-33,0%	51 816 €
- Logistique négoce	-2 795 978 €	-2 394 239 €	-14,4%	401 739 €
- Missions & réceptions	-44 741 €	-45 735 €	2,2%	-994 €
- Autres charges	-601 914 €	-433 928 €	-27,9%	167 987 €
Valeur Ajoutée	**13 782 219 €**	**12 163 079 €**	-11,7%	-1 619 140 €
Subvention Exploitation	112 455 €	81 266 €	-27,7%	-31 189 €
Impôts et taxes assimilées	-347 081 €	-325 784 €	-6,1%	21 297 €
Charges de personnel - Hors Partage de la valeur	-10 041 389 €	-10 201 353 €	1,6%	-159 964 €
Charges de personnel - Partage de la valeur (Intéressement & PPV)	-1 117 457 €	-363 568 €	-67,5%	753 889 €
Excédent Brut d'Exploitation	**2 388 748 €**	**1 353 640 €**	-43,3%	-1 035 108 €
Reprise & Dotations amortissements	-62 907 €	-431 997 €	586,7%	-369 090 €
Autres produits et Charges exploitation	-403 310 €	-584 068 €	44,8%	-180 758 €
- Redevances pour concession (RODP, autres redevances)	-442 248 €	-430 173 €	-2,7%	12 075 €
- Autres produits et charges d'exploitation	38 938 €	-153 895 €	-495,2%	-192 832 €
Résultat d'Exploitation	**1 922 530 €**	**337 575 €**	-82,4%	-1 584 955 €

Un chiffre d'affaires (CA) de la société de 24,42 M€ en 2025, en baisse de 13,2%.

k€ - FYE 31/12	2023A	2024A	2025A
Pôle Traitement & Valorisation	14 578	19 700	15 827
Pôle Salubrité publique	4 981	5 218	5 284
Pôle Sensibilisation	3 084	3 231	3 311
Chiffre d'affaires	**22 643**	**28 150**	**24 422**
% croissance	*(11,4%)*	*24,3%*	*(13,2%)*

- **Le chiffres d'affaires du pôle Traitement & Valorisation diminue de 19,6% en 2025**

La baisse conjoncturelle du chiffre d'affaires en 2025 provient principalement du pôle Traitement & Valorisation, qui enregistre un CA de 15 827 K€, en recul de 19,6% par rapport à 2024 :

k€ - FYE 31/12	2023A	2024A	2025A
BU DSP Centre de tri	6 568	6 796	6 278
BU DAE	1 012	981	985
BU Négoce	6 998	11 913	8 564
CA Pôle Traitement & Valo.	**14 578**	**19 691**	**15 827**
% croissance	*(18,6%)*	*35,1%*	*(19,6%)*

Cette diminution s'explique essentiellement par les perturbations liées aux travaux de modernisation du centre de tri, engagés depuis août 2025. Durant cette période, les tonnes de collecte sélective (CS) des communes de Saint-Leu et Trois-Bassins ont été directement acheminés par le collecteur du TCO vers le centre de tri du Sud exploité par la SEMRRE.
Ce redéploiement temporaire a entrainé pour CYCLEA une perte de chiffre d'affaires estimée à 500 K€ sur l'exercice 2025.

Dans ce pôle, **le chiffre d'affaires du BU DSP diminue de 7,6%** et s'établit à 6 278 K€ en 2025.

Les flux entrants d'emballages ménagers sur le site du centre de tri du Port enregistrent un net recul en 2025, conséquence des travaux de modernisation. Plus de 581 tonnes de collecte sélective (CS) des communes de Trois-Bassins et Saint-Leu ont été directement acheminés vers le centre de tri du Sud géré par la SEMRRE, entraînant une perte de chiffre d'affaires pour CYCLEA.

Les flux de déchets d'activités économiques (DAE) connaissent la même tendance, du fait de l'indisponibilité du hall DAE et des équipements de production associés (presse à balles et broyeurs) pendant plusieurs semaines.

L'année 2025 est également marquée par un repli de l'activité du BU négoce, après une année 2024 record. La marge commerciale affiche ainsi une baisse de plus de 1 000 K€ sur l'exercice 2025.

- **Le chiffre d'affaires du pôle Salubrité publique** s'établit à 5 284 K€ en 2025, en hausse de 1,3%.

k€ - FYE 31/12	2023A	2024A	2025A
Errance animale	1 437	1 450	1 454
Déchèteries	2 301	2 397	2 438
CPU	833	854	858
BAV	409	517	535
CA Pôle Salubrité publique	**4 981**	**5 218**	**5 284**
% croissance	*6,5%*	*4,8%*	*1,3%*

Les marchés regroupés sous ce pôle étant très largement à rémunération forfaitaire par le TCO, l'évolution annuelle enregistrée en 2025 provient essentiellement d'un effet-prix lié à la révision des prix prévue contractuellement.

- **Le chiffre d'affaires du pôle Sensibilisation à l'environnement** s'établit à 3 311 K€, en hausse de 2,5%.

k€ - FYE 31/12	2023A	2024A	2025A
Médiation-veille	2 567	2 698	2 769
Communication-Evènementiel	518	532	542
CA Pôle Sensibilisation Env.	**3 084**	**3 231**	**3 311**
% croissance	*5,9%*	*4,7%*	*2,5%*

Comme pour le pôle Salubrité publique, les marchés publics du TCO du pôle Sensibilisation à l'environnement apportent une rémunération annuelle relativement stable à CYCLEA. L'augmentation du CA de ce pôle en 2025 est liée à la révision des prix prévue contractuellement, ainsi qu'à une augmentation de la part variable de la rémunération du marché de médiation-veille.

Des charges d'exploitation maîtrisées en 2025, malgré un contexte très défavorable.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 8 183 K€ en 2025, en baisse de 1,5%. Leur évolution reflète les efforts constants de la direction pour maîtriser les charges d'exploitation tout en garantissant la continuité de service sur l'ensemble des activités de l'entreprise, malgré les contraintes opérationnelles liées aux travaux de modernisation du centre de tri.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Les dépenses de logistique liées à l'activité de négoce s'élèvent à 2 394 K€ en 2025, en diminution de 14,4% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution doit être rapprochée de la baisse de plus de 28% du chiffre d'affaires du négoce sur la même période, confirmant un ajustement mécanique des coûts en lien avec le recul de l'activité.

- Le transfert, à compter du mois d'août, des tonnages de collecte sélective des communes de Saint-Paul, Le Port et La Possession vers le centre de tri du Sud exploité par la SEMRRE, a généré un surcoût d'exploitation supérieur à 1 M€. Ce redéploiement temporaire, rendu nécessaire par les travaux de modernisation, a eu un impact significatif sur les charges opérationnelles de l'entreprise.

- D'autres surcoûts ont été enregistrés afin de garantir la continuité de service pendant les travaux de modernisation du centre de tri : augmentation des charges QSE (+87 K€), locations immobilières supplémentaires, incluant les modulaires de bureaux installés sur le centre de tri (+20 K€), honoraires liés à diverses prestations d'études et de conseil juridique en appui au projet de modernisation.
 Ces dépenses complémentaires traduisent les exigences règlementaires au maintien de l'activité dans un contexte de chantier majeur.

- D'importantes économies ont été réalisées sur plusieurs postes de charges, sans impact sur la qualité des services rendus : réduction des dépenses d'intérim (-515 K€), diminution des coûts de maintenance (-227 K€), abandon ou report de certaines actions de communication (-52 K€). Ces ajustements, bien que significatifs, n'ont toutefois pas permis de compenser intégralement le surcoût d'exploitation précédemment mentionné.

Une valeur ajoutée de 12 163 K€ en 2025, en baisse de 11,7%.

k€ - FYE 31/12	**2023A**	**2024A**	**2025A**
Pôle Traitement & Valorisation	6 110	6 942	5 316
Pôle Salubrité publique	4 152	4 158	4 171
Pôle Sensibilisation	2 652	2 725	2 807
Valeur ajoutée	**12 432**	**13 782**	**12 163**
% croissance	*(7,9%)*	*10,9%*	*(11,7%)*
% CA	*54,9%*	*49,0%*	*49,8%*

En lien avec la baisse de l'activité et les surcoûts opérationnels générés par le maintien de la continuité de service durant les travaux de modernisation du centre de tri, la valeur ajoutée (VA) produite par l'entreprise en 2025 enregistre un recul. Cette évolution reflète directement l'impact des contraintes exceptionnelles de l'exercice sur la performance économique globale.

Les salariés demeurent les principaux bénéficiaires de la valeur ajoutée créée par l'entreprise. En 2025, les charges de personnel représentent plus de 87% de la valeur ajoutée, contre 81% en 2024, confirmant le rôle central du facteur humain dans le modèle économique de CYCLEA.

Les charges de personnel s'établissent à 10 565 K€ en 2025, contre 11 159 K€ en 2024, soit une diminution de 5,3%. Hors dispositifs de partage de la valeur - principalement les primes d'intéressement et de partage de valeur (PPV) - ces charges progressent de 1,6% pour atteindre 10 201 K€ en 2025. Cette évolution traduit le maintien intégral des emplois durant les travaux majeurs de modernisation du centre de tri.

Conformément aux engagements pris avec les partenaires sociaux, aucun dispositif de chômage partiel ou technique n'a été mobilisé. L'entreprise a ainsi assuré la continuité de l'activité et la stabilité des effectifs malgré les contraintes opérationnelles liées au chantier.

Malgré un contexte particulièrement défavorable pour l'entreprise en 2025, les dispositifs de partage de la valeur ont continué à bénéficier aux salariés, pour un montant total de 363 K€ :

- **Prime de partage de la valeur (PPV) :** un montant global de 249 K€ a été versé en 2025, en lien avec les performances exceptionnellement élevés enregistrées par la SEM au titre de l'exercice 2024. Cette prime complète la PPV de 539 K€ versée en 2024 en anticipation des résultats. Ainsi, un montant cumulé record de 788 K€ est directement rattaché aux performances de l'entreprise en 2024 ;
- **Prime d'intéressement :** une prime d'un montant total de 114 K€ a été versée au titre de l'exercice 2025. Les prévisions initiales laissaient entrevoir des résultats inférieurs au seuil de déclenchement prévu par l'accord d'intéressement. Toutefois, grâce aux actions engagées par la direction pour redresser les performances, malgré les contraintes liées aux travaux de modernisation du centre de tri et au recul de l'activité de négoce, le versement d'une prime d'intéressement a pu être maintenu.

Une dégradation de la performance de l'exploitation, avec un excédent brut d'exploitation (EBE) de 1 354 K€ et un résultat d'exploitation (REX) de 339 K€ en 2025.

La diminution de l'EBE s'explique principalement par la baisse du chiffre d'affaires de l'entreprise et par les surcoûts opérationnels importants engagés pour assurer la continuité de service durant les travaux de modernisation de centre de tri du Port. Ces contraintes exceptionnelles ont mécaniquement pesé sur la performance opérationnelle de l'exercice.

k€ - FYE 31/12	**2023A**	**2024A**	**2025A**
Pôle Traitement & Valorisation	3 011	3 382	1 940
Pôle Salubrité publique	720	672	625
Pôle Sensibilisation	250	213	510
EBE	**2 017**	**2 389**	**1 354**
% croissance	*(30,4%)*	*18,4%*	*(43,3%)*
% CA	*8,9%*	*8,5%*	*5,5%*

Cette évolution doit également être appréciée à la lumière d'un choix stratégique fort de la direction de l'entreprise : le maintien intégral des emplois, sans aucun recours à l'activité partielle ou technique. Cet engagement, pris et tenu en concertation avec les partenaires sociaux, a permis d'assurer la stabilité des effectifs, la préservation des compétences et la continuité du service public, tout en assumant les coûts supplémentaires induits par cette décision.

Le résultat financier est à l'équilibre et s'établit à 0,8 K€ en 2025.

L'évolution du cours EUR/USD a été défavorable à l'activité exportatrice de CYCLEA en 2025, avec un taux de change qui a démarré l'année à 1.0321 pour clôturer à 1.1750 au 31/12/2025. Dans ce contexte, les placements de trésorerie à court terme ont permis de compenser les pertes de change, de manière à ne pas dégrader davantage le résultat net de la société.



Source : https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/eurofxref-graph-usd.fr.html

Aucun emprunt n'a été contracté en 2025 et la société ne dispose d'aucun endettement financier générateur de charges financières.

Le résultat net (RN) est en forte baisse et s'établit à 390 K€ en 2025.

k€ - FYE 31/12	**2023A**	**2024A**	**2025A**
Pôle Traitement & Valorisation	2 435	3 436	1 307
Pôle Salubrité publique	615	637	538
Pôle Sensibilisation	197	169	473
Pôle Structure siège	(2 048)	(1 982)	(1 979)
RCAI	**1 200**	**2 261**	**339**
% croissance	*(19,5%)*	*88,3%*	*(85,0%)*
% CA	*5,3%*	*8,0%*	*1,4%*

Les déficits reportables des années antérieures permettent à la société de limiter le montant de l'impôt sur les bénéfices. Par ailleurs, la société bénéficie d'un crédit d'impôt sur ses investissements productifs réalisés en 2025, d'un montant de 51,9 K€.

Chapitre 4 – Bilan fonctionnel

1 Bilan fonctionnel et équilibres financiers

	31/12/2025	31/12/2024	Ecart N / N-1
Capitaux propres	13 945K€	13 555K€	390K€
Emprunts MT/LT	0K€	0K€	0K€
Provisions pour risques et charges	1 360K€	1 212K€	148K€
Autres fonds propres (concédant)	7 394K€	4 917K€	2 477K€
CAPITAUX PERMANENTS	**22 699K€**	**19 684K€**	**3 015K€**
Actif net immobilisé CYCLEA	1 532K€	1 192K€	340K€
Biens concédant nets	12 746K€	4 919K€	7 828K€
ACTIF NET IMMOBILISE	**14 278K€**	**6 110K€**	**8 168K€**
FONDS DE ROULEMENT	**8 421K€**	**13 574K€**	**-5 152K€**
Stocks et en cours nets	475K€	514K€	-39K€
Avances et acomptes versés	0K€	0K€	0K€
Créances clients nettes	3 529K€	3 684K€	-155K€
Autres créances	1 186K€	840K€	345K€
Charges constatées d'avance	82K€	137K€	-55K€
ACTIF CIRCULANT	**5 271K€**	**5 175K€**	**96K€**
Avances et acomptes reçus	0K€	0K€	0K€
Dettes Fournisseurs	2 706K€	2 129K€	577K€
Dettes fiscales et sociales	1 946K€	2 469K€	-523K€
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 395K€	16K€	1 379K€
Autres dettes	200K€	389K€	-189K€
Produits constatés d'avance	28K€	249K€	-222K€
DETTES	**6 274K€**	**5 252K€**	**1 023K€**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**-998K€**	**-86K€**	**-912K€**
Disponibilités	9 424K€	13 660K€	-4 235K€
Concours bancaires	5K€	0K€	5K€
TRESORERIE NETTE	**9 420K€**	**13 660K€**	**-4 240K€**
Comptes de régularisation actif	5K€	1K€	4K€
Comptes de régularisation passif	0K€	10K€	-10K€

L'actif immobilisé net de CYCLEA s'établit à 14 278 K€ à fin 2025 contre 6 110 K€ à fin 2024. Cet actif immobilisé est très majoritairement constitué des biens du concédant ILEVA mis à la disposition du concessionnaire (CYCLEA), durant la période d'exécution du contrat de DSP. Les travaux de modernisation du centre de tri engagés en 2025 expliquent la forte augmentation de l'actif immobilisé.

Les capitaux permanents s'élèvent à 22 699 K€ à fin 2025 contre 19 684 K€ à fin 2024. Cette nette hausse s'explique par le résultat net de l'exercice 2025 et par le versement d'une avance de participation financière de CITEO d'un montant de 2 700 K€ pour le financement des travaux de modernisation du centre de tri. Cette participation financière est comptabilisée parmi les apports du concédant ILEVA en autres fonds propres.

Le fonds de roulement de la société s'élève à 8 421 K€ à fin 2025 contre 13 574 K€ à fin 2024, soit une baisse de 5 152 K€. Cette variation est due aux travaux de modernisation réalisés pour le compte du concédant ILEVA dont le financement a été largement autofinancé par CYCLEA, dans l'attente de la mobilisation des financements publics (ILEVA, ADEME, FEDER…) et privés (CITEO).

Le besoin en fonds de roulement (BFR) de CYCLEA est négatif et s'établit à -998 K€ à fin 2025. Cette situation s'explique par un BFR hors exploitation négatif en lien avec les dettes sur immobilisations à la clôture de l'exercice.

La trésorerie nette s'élève à 9 420 K€ au 31/12/2025 contre 13 660 K€ au 31/12/2024. Cette situation s'explique par le portage financier des investissements de la concession sur la trésorerie de la SEM, dans l'attente de la mobilisation des financements externes.

2 Ratios de rentabilité

TABLEAU 1 : EVOLUTION DES RATIOS DE RENTABILITE

Ratios	Formules	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Marge brute d'exploitation	EBE / CA	8,9%	8,5%	5,5%
Rentabilité de l'activité	CAF / CA	7,1%	7,3%	3,4%
Marge nette	RNET / CA	5,0%	7,4%	1,6%

Les indicateurs de rentabilité sont se dégradent en 2025 mais demeurent satisfaisants au regard des évènements conjoncturels rencontrés par la SEM.

3 Ratios de structure financière

TABLEAU 2 : EVOLUTION DES RATIOS DE STRUCTURE FINANCIERE

Ratios	Formules	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Autonomie financière	Capitaux Propres / Total Bilan	49,8%	54,3%	48,2%
Endettement financier	Dettes financières MLT / Capitaux Propres	0,0%	0,0%	0,0%

La structure financière de la société, temporairement affaiblie en 2025 à cause du portage financier des travaux de modernisation du centre de tri, demeure solide, avec une autonome financière de 48,2% à fin 2025 et une absence d'endettement financier.

Chapitre 6 – Perspectives d'avenir

1 Évènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes

1.1 Renouvellement du marché de gestion des déchèteries du TCO

Le 30 janvier 2026, le TCO a notifié à Cycléa l'attribution du marché pour l'exploitation des déchèteries intercommunales, d'une durée de 4 ans. Le début d'exécution des prestations est prévu le 21 juillet 2026.

Outre la consolidation du périmètre des activités de Cycléa, le renouvellement de ce marché permet de préserver l'emploi des 47 agents affectés au marché.

1.2 Consultation du TCO pour le renouvellement du marché de communication de proximité

Cycléa est actuellement le titulaire des deux lots du marché de communication de proximité du TCO, à savoir la médiation et veille environnementale, d'une part, et la communication publique, scolaire et « évènementielle, d'autre part. Ce marché échoit en août 2026 et emploie actuellement 53 agents.

Le 05 février 2026, le TCO a lancé une consultation en vue du renouvellement de ce marché, pour une durée maximale de 4 années, à laquelle Cycléa a soumissionné. Les résultats de l'appel d'offres ne sont pas encore connus à la date de rédaction du présent rapport.

1.3 Livraison de la nouvelle ligne de tri (projet ModECT)

Démarré en août 2025, le chantier de modernisation de la ligne de tri de la collecte sélective aura tenu ses délais, malgré des complexités liées notamment à la prévention et à la gestion du risque incendie. Les essais à vide ont démarré le 18 février et, depuis le 09 mars, les essais en charge ont débuté.

La mise en service industrielle devrait s'étaler jusqu'au 28 mai 2026, date prévisionnelle de réception des travaux.

Le projet ModECT constitue un investissement structurant destiné à accompagner durablement le développement de Cycléa et l'évolution des politiques publiques de gestion des déchets à La Réunion.

La mise en service progressive des nouveaux équipements permettra notamment :

- L'adaptation complète de l'outil industriel aux évolutions règlementaires nationales ;
- L'intégration des nouvelles consignes de tri ;
- L'amélioration des performances de valorisations matière ;
- Le renforcement des capacités de traitement ;
- L'amélioration des conditions de travail des collaborateurs ;

- La réduction de l'exposition aux risques professionnels ;
- Le renforcement des dispositifs de prévention et de lutte contre l'incendie ;
- L'amélioration de la qualité des matières valorisées ;
- La consolidation de l'autonomie territoriale en matière de valorisation des déchets.

Au-delà de ses bénéfices opérationnels, ce programme contribue à renforcer durablement le rôle de Cycléa comme acteur majeur de l'économie circulaire réunionnaise.

1.4 Renouvellement du conseil d'administration de la SEM

A la suite des élections municipales et communautaires du mois de mars 2026, les actionnaires publics de la SEM, le TCO et ILEVA, ont désigné leurs nouveaux représentants au Conseil d'administration de la société.

Lors de sa séance du 21 mai 2026, le conseil a fait le choix de la continuité, avec la réélection de Monsieur Henry Hippolyte en qualité de président.

2 Traitement exceptionnel des déchets CS de la SEMRRE

La SEMRRE engagera des travaux de modernisation de son centre de tri, dans le Sud de l'île, à partir de juin 2026, pour une durée estimée de 10 semaines.

Pendant cette période, les déchets CS du Sud seront réceptionnés et traités par le centre de tri du Port exploité par Cycléa. Il s'agira ainsi d'un volume supplémentaire de plus de 2 300 tonnes à trier, source de revenus exceptionnels pour Cycléa.

3 Renouvellement de la triple certification ISO

Triple certifié ISO 9001, 14001 et 45001, depuis 2020, Cycléa s'engagera en juillet 2026 dans un processus de renouvellement de sa certification. Il s'agira de valider et de consolider le système de management intégré déployé sur le périmètre du centre de tri et de ses activités associées.

Chapitre 7 – Information sur les risques et incertitudes

1 Risques juridiques

Un contentieux prud'homal est en cours à la clôture de l'exercice 2025. Une provision de 131 K€ a été enregistrée dans les comptes 2025.

2 Risques liés à l'activité

Le contrat de DSP conclu avec le syndicat mixte ILEVA pour la gestion du centre de tri du Port et les marchés publics du TCO ont été renouvelés respectivement en 2021 et 2022, à l'exception du marché de gestion de la fourrière animale intercommunale du TCO renouvelé en décembre 2023.

Les marchés du TCO étant principalement à rémunération forfaitaire et à échéance en 2026-2027, CYCLEA sécurise ainsi une part importante de son chiffre d'affaires. En anticipation des échéances électorales de 2026, le TCO a lancé en 2025 les consultations en vue du renouvellement des marchés (i) de gestion des déchèteries intercommunales et (ii) de collecte des corbeilles de propreté urbaine (CPU). Si le marché des déchèteries a été renouvelé au profit de CYCLEA, pour les quatre prochaines années, cela n'est pas le cas du marché CPU.

CYCLEA a candidaté, au cours du 1er trimestre 2026, à la consultation du TCO pour le renouvellement du marché de communication de proximité. A date, la décision de la collectivité n'est pas encore connue.

3 Risques liés aux engagements hors bilan

La société n'a pas d'engagement hors bilan à la clôture de l'exercice 2025.

4 Risques liés au marché

Risques de change :

CYCLEA réalise une partie de son chiffre d'affaires « Négoce », hors zone euro. En effet, l'activité Négoce exporte principalement vers l'Asie et facture ses ventes en USD, ce qui expose la société à un risque de change.

La gestion de la marge commerciale par l'équipe du BU Négoce permet de limiter l'impact de la variation du taux de change sur les créances commerciales.

En matière de gestion de sa trésorerie libellée en USD, la société a compensé l'évolution défavorable du taux de change EUR/USD en plaçant ses excédents de trésorerie sur des comptes à terme en euros. La gestion du taux de change reste réalisée, de manière prudente, à travers des

opérations de vente spot ou à terme. Les produits de couverture, à effet de levier, ne sont plus utilisés.

Risque sur les cours des matières premières secondaires (MPS) :

L'activité Négoce subit les fluctuations des cours des matières (papier, carton, métaux, plastiques, etc.) qu'elle commercialise, mais également de celles du cours du pétrole, qui impactent le cours du plastique.

Ce risque de variation des cours des matières apparaît toutefois limité puisque la fluctuation du marché à la vente est répercutée sur le prix d'achat de ces mêmes matières premières secondaires (MPS) auprès des producteurs locaux de déchets valorisables, permettant ainsi à CYCLEA de préserver son niveau de marge unitaire sur la commercialisation des MPS.

5 Risques de liquidité

	2023	2025	2025
Ratio de liquidité générale	3,3	3,7	1,6
Ratio de liquidité réduite (hors stocks)	3,2	3,6	1,6
Ratio de trésorerie immédiate (Disponible/Passif exigible)	2,2	2,7	1,1

Les ratios de liquidité se dégradent temporairement en 2025, du fait de la mobilisation de la trésorerie de la SEM pour le portage financier des investissements du centre de tri, dans l'attente des financements externes (ILEVA, CITEO, ADEME…). Le risque de liquidité à court terme reste toutefois limité.

6 Risques industriels et environnementaux

CYCLEA exploite un centre de tri au Port, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). Il s'agit d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) bénéficiant d'une autorisation préfectorale.

A ce titre, la société est naturellement exposée à des risques industriels et environnementaux dont les principaux sont les risques d'incendie et les risques de pollutions.

Plusieurs mesures ont été prises ou renforcées en 2020, puis maintenues depuis 2021, pour atténuer et se prémunir contre ces risques :

- Certification ISO 14001 en faveur d'un système de management environnemental. Cette démarche complète les certifications ISO 9001 (système de management de la qualité), obtenue en 2020, et ISO 45001 (système de management de la santé et de la sécurité au travail), obtenue puis régulièrement renouvelée depuis 2021.

Une garantie financière d'un montant de 302 493 € a été constituée et consignée auprès de la Caisse des dépôts en 2022. Cette garantie est exigée aux articles L516-1, R516-1 et R516-2 du Code de l'Environnement, pour la mise en sécurité du site du centre de tri du Port en cas d'arrêt définitif de l'installation. Le montant de cette garantie a été actualisé par l'arrêté préfectoral n° 2021-2697/SG/SCOPP en date du 31 décembre 2021.

7 Gouvernance du projet ModECT

Compte tenu de son caractère stratégique, le projet ModECT a fait l'objet d'un suivi renforcé tout au long de l'exercice.

Le Conseil d'administration a été régulièrement informé de l'état d'avancement du projet, de son calendrier, de son plan de financement, des incidences opérationnelles des travaux ainsi que des mesures mises en œuvre pour garantir la continuité des activités.

Une gouvernance spécifique associant les principales directions de l'entreprise a permis d'assurer le pilotage opérationnel du projet, la maîtrise des risques et le respect des objectifs fixés en matière de qualité, de sécurité, de coûts et de délais.

Chapitre 8 – Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, la Société n'a réalisé aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



III – INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

Chapitre 1 – Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation

1 Principe et convention générale

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis dans le respect des principes prévus par les articles 123-12 à 123-8 du Code de commerce, et par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement de l'ANC n°2022-06 du 04 novembre 2022.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En ce qui concerne les opérations liées à la Délégation de Service Public, la société s'appuie sur la recommandation du CNC donnée dans le Guide comptable des entreprises concessionnaires approuvé par le CNC en 1975 (avis n°13 de 1975).

2 Changement de méthode

La société CYCLEA a adopté le règlement ANC 2022-06 pour la première fois à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 205. Hormis le reclassement des éléments exceptionnels vers le résultat courant, l'adoption de ce nouveau règlement n'a pas eu de conséquences significatives sur la présentation des comptes.

Chapitre 2 – Affectation du résultat

Le résultat comptable de l'exercice 2025 laisse apparaître un bénéfice de 390 351 €.

L'article 30 des statuts de la société stipule qu' *« après dotation de la réserve légale, le solde de l'exercice est affecté pour constituer un fonds de réserve statutaire ».* Cette affectation à la réserve statutaire est sans plafond de montant. L'affectation du résultat de l'exercice 2025 s'établit donc comme suit :

Origine :

Report à nouveau (RAN) antérieur	:	0 €
Réserve légale	:	397 598 €
Réserve statutaire	:	9 181 549 €
Résultat bénéficiaire de l'exercice	:	390 351 €

Affectation :

Dotation de la réserve légale	:	0 €
Dotation de la réserve statutaire	:	390 351 €
Report à nouveau	:	0 €

Les capitaux propres après affectation du résultat 2025 s'établissent ainsi :

➢ Capital social	:	3 975 980 €
➢ Réserve légale	:	397 598 €
➢ Réserve statutaire	:	9 571 900 €
➢ Report à nouveau	:	0 €
Situation nette après affectation	**:**	**13 945 478 €**

Chapitre 3 – Rappel des dividendes distribués au titre de trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Chapitre 4 – Dépenses somptuaires et réintégration des frais généraux dans le bénéfice imposable

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses fiscalement non déductibles, telles que visées à l'article 39-4 du CGI.

Chapitre 5 – Information sur l'actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que le personnel de la Société et le personnel des Sociétés qui lui sont liées, au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, ne possèdent au 31 décembre 2025 aucune action de la société faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas libre disposition.

Chapitre 6 – Filiales et participations

Néant

Chapitre 7 – Contrôle des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les rapports des Commissaires aux Comptes sont tenus à la disposition des Administrateurs de la société.

Chapitre 8 – Conventions règlementées

Les conventions conclues au cours de l'exercice et donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce ont été communiquées au Commissaire aux comptes pour l'établissement de son rapport spécial.

En outre, l'article L. 225-40-1 nouveau du Code de commerce, issu de l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014, prévoit que les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice sont communiquées au Commissaire aux Comptes pour les besoins de l'établissement de son rapport spécial.

Au titre de l'exercice 2025, aucune convention règlementée n'a été conclue.

Chapitre 9 – Observation du comité social et économique

Les éléments relatifs aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 seront transmis au Comité Social et Economique (CSE) de l'entreprise avant l'assemblée générale annuelle.

Chapitre 10 – Information sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al. 1 du Code de Commerce, nous vous indiquons, aussi bien pour les clients que pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures émises ou reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total du chiffre d'affaires ou des achats de l'exercice.

DETTES FOURNISSEURS Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
Tranches de retard de paiement						
	0 jour	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total**
Nombre de factures concernées	382	53	57	9	64	565
Montant total TTC des factures concernées	1 754 068,69 €	203 330,22 €	17 779,79 €	2 478,09 €	7 265,95 €	1 984 922,74 €
% du montant total des achats TTC de l'exercice	8,1%	0,94%	0,08%	0,01%	0,03%	9,17%
Factures exclues relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues TTC	0 €					
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux					

Le délai moyen de règlement des fournisseurs s'établit à 34 jours d'achats au 31/12/2025 contre 27 jours d'achats au 31/12/2024. Le délai de paiement appliqué habituellement par CYCLEA est de 45 jours fin de mois, date de facture.

CREANCES CLIENTS Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
Tranches de retard de paiement						
	0 jour	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total**
ɜ factures concernées	228	62	37	19	52	398
Montant total TTC des factures concernées	1 987 447,14 €	445 785,80 €	834 466,64 €	53 537,72 €	151 455,93 €	3 472 693,23 €
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	8,05%	1,80%	3,38%	0,22%	0,61%	14,06%
Factures exclues relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
ɜ factures exclues	2					
Montant total des factures exclues TTC	24 028,45 €					
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux					

Le délai moyen de paiement des clients s'établit à 51 jours de chiffre d'affaires au 31/12/2025 contre 46 jours de chiffre d'affaires au 31/12/2024.



IV – INFORMATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Chapitre 1 – Liste des mandats et fonctions exercés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société ayant siégé au cours de l'année 2025.

- **Le Territoire de l'Ouest (TCO)** représentée par :

Monsieur HIPPOLYTE Henry
Administrateur et Président du Conseil d'Administration de CYCLEA
Vice-président du TCO
Administrateur de l'association Village Titan
Administrateur de SIDELEC Réunion
Administrateur de LA REUNION DEVELOPPEMENT
Administrateur de l'Institut de l'Image de l'Océan Indien
Administrateur de l'Agence régionale du Conservatoire Nationale des Arts et Métiers

Madame DALELE-CAVANE Jocelyne
Administratrice de CYCLEA
Conseillère communautaire au TCO
Adjointe municipale Commune de la Possession
Vice-Présidente CCAS de la commune de la Possession
Membre titulaire du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR) et l'Etablissement de santé mentale de la Réunion (EPSMR)
Membre suppléant à l'Office de tourisme Intercommunal de l'Ouest
Membre suppléant au Parc national de la Réunion
Membre suppléant au conseil départemental de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes
Membre de l'ADIL
Administratrice de la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Ouest (SEMTO)

Monsieur DAMBREVILLE Christophe
Administrateur de CYCLEA
1er adjoint de la mairie de la Possession
Vice-Président du TCO
Administrateur au conseil de développement du Grand Port Maritime
Administrateur à la SPL Maraina (AG et assemblées spéciales)
Administrateur du comité du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Port/Possession
Administrateur à Territoire Rural des Hauts du Groupe d'Action Local OUEST (TERH GAL OUEST) Comité de programmation
Administrateur du GIP ECO CITÉ (Conseil d'Administration)
Administrateur SPL Grand Ouest Réunion
Administrateur à la Commission chargée de l'élaboration du projet de Schéma d'Aménagement Régional (SAR)
Administrateur La Créole

Monsieur MOUNIATA Armand
Administrateur de CYCLEA
Administrateur du Syndicat Mixte ILEVA
Administrateur de SIDELEC
Administrateur de la Régie des ports de plaisance
Administrateur de la SPL Grand Ouest

Monsieur LUCAS Philippe
Administrateur de CYCLEA
Vice-Président du TCO
Administrateur Syndicat Mixte ILEVA
Administrateur de la SEMRRE
Administrateur de la Régie Communautaire d'eau et d'assainissement « La Créole »
Administrateur de CBNM (Conservatoire Botanique National de Mascarin)
Gérant associé de la SCI DES 2 CHEMINS
Conseiller municipal à la Mairie de Saint-Leu

Monsieur PAUSE Daniel
Maire de Trois-Bassins
Vice-président du TCO
Administrateur de CYCLEA
Administrateur de la SEM TAMARUN
Administrateur de la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Ouest (SEMTO)
Administrateur de TERH GAL OUEST
Administrateur de la Régie Communautaire d'eau et d'assainissement « La Créole »
Membre de l'Etablissement Public Foncier de La Réunion (EPFR)
Trésorier-adjoint de l'Association des Maires de La Réunion (AMDR)

Monsieur POININ-COULIN Alexis
Administrateur de CYCLEA
Elu communautaire au TCO
Administrateur de la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Ouest (SEMTO)
Membre de l'Etablissement Public Foncier de La Réunion (EPFR)
Président de l'association Kaaly-Mariammen-Pandjalee - Villèle
Président de l'Association du Collectif des Poussaris de la Réunion
Président de l'Association du Mahà Bhàrata Nàdagam

Monsieur VIRAMA-COUTAYE Dominique
Administrateur de CYCLEA
Administrateur de SIDELEC
Vice-Président de Léspas
Vice-Président du CCAS de Saint-Paul

- **ILEVA - Syndicat mixte de traitement des déchets des microrégions Sud et Ouest de La Réunion** représenté par :

 Monsieur FONTAINE Michel
 Administrateur de CYCLEA
 Maire de la commune de Saint-Pierre
 Président de la communauté d'agglomération CIVIS
 Président du Syndicat Mixte ILEVA
 Représentant du syndicat mixte de Pierrefonds (SMP)
 Membre titulaire de l'Etablissement Public Foncier de La Réunion (EPFR)
 Membre titulaire du syndicat mixte des transports de La Réunion (SMTR)

 Par délibération de son comité syndical du 23 décembre 2024, Monsieur Mohammad a été désigné en qualité de représentant du syndicat mixte ILEVA au sein des instances de la SAEML CYCLEA. Il a été installé en qualité d'administrateur de CYCLEA lors de la réunion de son conseil d'administration du 14 mars 2025.
 Par ailleurs, et à la suite du décès de Monsieur Michel FONTAINE, Monsieur Mohammad OMARJEE a été élu président du syndicat mixte ILEVA, à l'issue du comité syndical du 18 avril 2025.

- **SUEZ RV Réunion** représentée par :

 Monsieur MADIEC Hervé
 Administrateur de CYCLEA
 Représentant permanent de la société SUEZ RECYCLAGE ET VALORISATION REUNION (SUEZ RV REUNION)
 Directeur Régional de SUEZ RV REUNION
 Président des filiales de la société SUEZ RV REUNION : BEL AIR ENERGY / INOVEST / STAR MAYOTTE / STAR URAHAFU / VALDERUN / EOS / VAL OI
 Administrateur de NEXA, FNADE, GREEN OI, MEDEF Réunion et SICR

- **VEOLIA EAU – COMPAGNIE GENERALE DES EAUX** représentée par :

 Monsieur LAURENT Stéphane
 Représentant permanent de la société VEOLIA EAU – COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
 Administrateur de CYCLEA
 EAU ET CHALEUR EN HAUTE MONTAGNE - Société en commandite par actions
 Membre du Conseil de surveillance (depuis le 22/06/2021)
 RUNEO - Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
 Directeur Général (depuis le 01/09/2024)
 DIONEO - SA d'économie mixte à conseil d'administration
 Directeur Général, Administrateur (depuis le 01/09/2024)
 EAUX DE LA POSSESSION - SA d'économie mixte à conseil d'administration
 Administrateur (depuis le 05/11/2024)
 GRAND PRADO 360D - Société par actions simplifiée
 Président (depuis le 30/08/2024)
 SUD ASSAINISSEMENT REUNION - Société par actions simplifiée
 Président (depuis le 01/09/2024)
 RTVS - Société par actions simplifiée
 Président (depuis le 30/01/2025)

- **Monsieur Laurent BLERIOT**
 Directeur Général de CYCLEA depuis le 1er juillet 2019
 Administrateur du MEDEF REUNION
 Administrateur et Président de la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS) de La Réunion
 Administrateur au conseil de surveillance de l'Agence Régionale de Santé (ARS)
 Membre du Conseil d'Administration de l'UNEDIC
 Président de l'association MASE OI
 Président du GIE VA
 Président de l'association déclarée AGEMA KABARDOCK
 Administrateur du Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion (SICR)

Chapitre 2 – Conventions avec les mandataires sociaux

Néant

Chapitre 3 – Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité pour les augmentations de capital

Néant

Chapitre 4 – Modalité d'exercice de la direction générale

Dans le respect des dispositions statutaires, le Conseil d'administration a décidé le 6 juillet 2010 de retenir la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général comme modalité d'exercice de la direction générale.

En date du 8 octobre 2018, le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance des délibérations du Conseil Communautaire du TCO du 17 septembre 2018, a décidé de modifier la modalité d'exercice de la Direction Générale, en ne dissociant pas la fonction de Président du Conseil de celle de Directeur Général, et de nommer Monsieur Marc-André HOARAU en qualité de Président Directeur Général.

Monsieur Marc-André HOARAU est nommé Président Directeur Général le 8 octobre 2018 pour une durée de six mois renouvelables une fois.

A la suite du décès de Monsieur Marc-André HOARAU en mars 2019, Madame Sylvaine FONTAINE a été nommée en qualité de Directrice Générale Déléguée lors du Conseil d'administration du 5 avril 2019. **Lors de ce même conseil, il a été décidé de revenir à une dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.**

Lors du CA du 28 juin 2019, Monsieur Guy SAINT-ALME, représentant le TCO, a été élu en qualité de Président du Conseil d'administration, et Monsieur Laurent BLERIOT a été nommé, en qualité de Directeur Général.

Depuis le CA du 11 septembre 2020, Monsieur Henry HIPPOLYTE, représentant le TCO, est le nouveau Président du Conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Guy SAINT-ALME.



24 rue Pierre Brossolette – CS 51059
97829 Le Port Cedex – Île de La Réunion
Tél. : 0262 55 23 70 – Fax : 0262 55 23 71
info@cyclea.fr

Exco
Audit Bertrand

SAEML CYCLEA

24, rue Pierre Brossolette
CS 51059
97829 Le Port Cedex

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

216, boulevard Jean Jaurès
N° 13 immeuble Le Quartz
97490 SAINTE-CLOTILDE
Téléphone 02 62 72 18 18
E-mail : excobertrand@exco.fr

SARL d'Audit légal au Capital de 7622,45 € - SIRET 403 083 785 00028 - APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Réunion

KRESTON GLOBAL

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SAEML CYCLEA
Exercice du 01/01/2025 AU 31/12/2025

Exco
Audit Bertrand

SAEML CYCLEA

Société Anonyme d'Économie Mixte Locale au capital de 3 975 979 €uros

24, rue Pierre Brossolette – CS 51059 - 97829 Le Port Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux actionnaires de la société CYCLEA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CYCLÉA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

216, boulevard Jean Jaurès
N° 13 immeuble Le Quartz
97490 SAINTE-CLOTILDE
Téléphone 02 62 72 18 18
E-mail : excobertrand@exco.fr

SARL d'Audit légal au Capital de 7622,45 € - SIRET 403 083 785 00028 - APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Réunion

KRESTON GLOBAL

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Saint-Denis, le 11 Juin 2026

Pour la société EXCO AUDIT BERTRAND
Commissaire aux comptes

Pierre BERTRAND
Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	473 871	409 129	64 742	33 930
Fonds commercial	483 508	483 508		
Autres immobilisations incorporelles	8 830	8 830		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	71 497	65 279	6 219	
Installations techniques, matériels et outillage industriels	715 113	682 954	32 159	35 029
Autres immobilisations corporelles	9 328 633	4 431 289	4 897 345	5 301 303
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	8 800 155		8 800 155	423 359
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	477 517		477 517	316 766
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**20 359 125**	**6 080 988**	**14 278 137**	**6 110 386**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	274 434		274 434	227 531
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis	28 539		28 539	64 630
Marchandises	171 676		171 676	221 849
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 551 615	22 146	3 529 469	3 684 047
Autres créances	1 180 938		1 180 938	839 878
Charges constatées d'avance	81 760		81 760	136 751
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	2 003 956		2 003 956	8 003 956
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	7 420 518		7 420 518	5 655 658
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**14 713 437**	**22 146**	**14 691 291**	**18 834 299**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)	4 875		4 875	867
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**35 077 436**	**6 103 134**	**28 974 302**	**24 945 553**

Bilan passif

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	3 975 980	3 975 980
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	397 598	375 075
Réserves statutaires ou contractuelles	9 181 549	
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		7 126 438
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	390 351	2 077 634
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**13 945 478**	**13 555 127**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	7 394 063	4 917 186
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	**7 394 063**	**4 917 186**
Provisions pour risques	157 336	40 367
Provisions pour charges	1 202 523	1 171 314
TOTAL PROVISIONS (II)	**1 359 859**	**1 211 682**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 809	
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 701 465	2 128 915
Dettes fiscales et sociales	1 946 136	2 468 709
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 394 536	15 756
Autres dettes	199 936	388 720
Produits constatés d'avance	27 714	249 306
TOTAL DETTES (III) (1)	**6 274 596**	**5 251 406**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)	306	10 152
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**28 974 302**	**24 945 553**
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	8 974 596	5 251 406

Compte de résultat

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	7 175 640	10 150 504
Production vendue de biens	1 345 641	1 375 520
Production vendue de services	15 900 667	16 622 972
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**24 421 948**	**28 148 996**
Production stockée	-36 091	4 196
Production immobilisée		
Subventions	81 266	112 455
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	235 032	1 018 478
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**24 702 155**	**29 284 126**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 553 734	5 534 732
Variation de stocks	50 172	41 925
Achats de matières premières et autres approvisionnements	482 236	459 652
Variation de stocks	-46 903	29 256
Autres achats et charges externes	8 183 539	8 305 409
Impôts, taxes, et versements assimilés	325 784	347 081
Salaires	9 084 528	9 646 413
Cotisations sociales	1 480 393	1 512 433
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	473 100	387 145
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	8 254	572 585
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	769 743	524 966
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**24 364 580**	**27 361 595**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**337 575**	**1 922 530**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	98 267	90 272
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	359 847	533 115
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**458 113**	**623 387**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	457 237	285 389
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**457 237**	**285 389**

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**876**	**337 998**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**338 451**	**2 260 528**
Produits exceptionnels (VII)		139 341
Charges exceptionnelles (VIII)		235 581
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-96 240**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-51 900	86 654
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**25 160 268**	**30 046 854**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**24 769 917**	**27 969 220**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**390 351**	**2 077 634**

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **28 974 301,95 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **390 351,45 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :
Évènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes

1 - Renouvellement du marché de gestion des déchèteries du TCO
Le 30 janvier 2026, le TCO a notifié à Cycléa l'attribution du marché pour l'exploitation des déchèteries intercommunales, d'une durée de 4 ans. Le début d'exécution des prestations est prévu le 21 juillet 2026.
Outre la consolidation du périmètre des activités de Cycléa, le renouvellement de ce marché permet de préserver l'emploi des 47 agents affectés au marché.

2 - Consultation du TCO pour le renouvellement du marché de communication de proximité
Cycléa est actuellement le titulaire des deux lots du marché de communication de proximité du TCO, à savoir la médiation et veille environnementale, d'une part, et la communication publique, scolaire et « évènementielle, d'autre part. Ce marché échoit en août 2026 et emploie actuellement 53 agents.
Le 05 février 2026, le TCO a lancé une consultation en vue du renouvellement de ce marché, pour une durée maximale de 4 années, à laquelle Cycléa a soumissionné. Les résultats de l'appel d'offres ne sont pas encore connus à la date de rédaction du présent rapport.

3 - Livraison de la nouvelle ligne de tri (projet ModECT)
Démarré en août 2025, le chantier de modernisation de la ligne de tri de la collecte sélective aura tenu ses délais, malgré des complexités liées notamment à la prévention et à la gestion du risque incendie. Les essais à vide ont démarré le 18 février et, depuis le 09 mars, les essais en charge ont débuté.
La mise en service industrielle devrait s'étaler jusqu'au 28 mai 2026, date prévisionnelle de réception des travaux.

4 - Renouvellement du conseil d'administration de la SEM
A la suite des élections municipales et communautaires du mois de mars 2026, les actionnaires publics de la SEM, le TCO et ILEVA, ont désigné leurs nouveaux représentants au Conseil d'administration de la société.
Lors de sa séance du 21 mai 2026, le conseil d'administration de le SEM se réunira aux fins de nomination des nouveaux administrateurs et d'élection de son président.

Autres informations significatives

Evènements significatifs de l'exercice 2025

1 - Modernisation du centre de tri du Port.
Dans un contexte d'évolution des exigences réglementaires, notamment liées à la loi AGEC et au développement des filières REP, Cycléa a engagé un programme structurant de modernisation du centre de tri du Port. Ce projet vise à adapter les installations aux nouvelles

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

consignes de tri et à améliorer la performance industrielle du site. Le chantier a démarré le 8 août 2025 et mobilise plus de 13 millions d'euros avec le soutien financier d'ILEVA, CITEO et de l'ADEME, ainsi que des financements publics au titre des fonds européens (FEDER) et de la Région Réunion. Ce montage financier traduit le caractère structurant du projet à l'échelle du territoire et son inscription dans les politiques publiques de transition écologique. Il intègre également un renforcement des dispositifs de prévention des risques, notamment en matière de sécurité incendie.

2 - Continuité d'exploitation et maîtrise des risques

Ainsi, les déchets CS des communes de Saint-Leu et de Trois-Bassins ont été directement transportés vers le site du centre de tri du Sud exploité par la SEMRRE, soit environ 20% des tonnages habituellement réceptionnés au Port. Les déchets CS des communes du Port, de la Possession et de Saint-Paul ont transité par le site du centre de tri du Port avant d'être rechargés et transportés vers le site de la SEMRRE, en vue de leur traitement.

Dans le cadre de ces travaux, la ligne de tri de la collecte sélective a été arrêtée à compter du mois d'août 2025. Cette interruption technique n'a pas remis en cause la continuité des activités de la société. Les flux et ressources ont été redéployés sans recours au chômage partiel. Le pilotage opérationnel a intégré les préconisations de la Chambre Régionale des Comptes, notamment sur la réduction du recours à l'intérim. Les exigences en matière de santé et sécurité ont été maintenues dans le cadre ISO 9001, 14001 et 45001, sans accident significatif. Ces éléments n'ont pas remis en cause la continuité d'exploitation ni l'équilibre de la société. Toutefois, d'importants surcoûts d'exploitation ont impacté défavorablement le compte d'exploitation la société en 2025.

3 - Evolutions du périmètre des activités de l'entreprise.

Au cours de l'exercice 2025, Cycléa a candidaté au renouvellement des marchés publics suivants du Territoire de l'Ouest :

- Gestion des déchèteries intercommunales : le marché a été renouvelé au profit de Cycléa, avec un démarrage en juillet 2026 ;
- Collecte des corbeilles de propreté urbaine (CPU) : l'offre de Cycléa n'a pas été retenue, le marché a été attribué à la société Eos, filiale de Suez RV Réunion. Le marché actuel échoit le 27 mars 2026.

Au titre de ses activités privées, Cyclea a été lauréat de la consultation de Citeo pour la reprise et le recyclage des déchets d'emballages ménagers en papier-carton en mélange (PCM) issus de la collecte sélective de l'ensemble des collectivités locales du territoire de La Réunion. Le contrat prend effet le 1er janvier 2026, pour une durée minimale de 2 ans, et garantira à Cycléa la reprise de la totalité des balles de PCM conditionnées par les trois centres de tri de l'île.

4 - Déploiement de l'ERP Détak

Cycléa a poursuivi en 2025 sa transformation digitale avec le déploiement de l'ERP Détak visant à optimiser la gestion des processus opérationnels du centre du tri, à renforcer la fiabilité de l'information, la traçabilité et le contrôle interne. Le déploiement opérationnel est prévu en 2026.

5 - Engagements de matière de responsabilité sociétale

Cycléa a renouvelé en 2025 sa labellisation Efficience 3 étoiles et est adhérente au Pacte mondial des Nations Unies. La société intègre progressivement les Objectifs de Développement Durable dans sa stratégie.

Principes et méthodes comptables

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la 1ère application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Méthodes comptables retenues pour la présentation des comptes de la DSP :

- Comptabilisation des biens du concédant (ILEVA) :

Ces biens seront remis gratuitement au Syndicat Mixte ILEVA à la fin du contrat de concession.
La durée d'amortissement de ces biens doit être préalablement agréée par le concédant. Ces biens reviennent obligatoirement au Syndicat Mixte ILEVA à la fin, normale ou anticipée, de la convention de Délégation de service public, sans indemnité versée au concessionnaire.
Ces biens sont inscrits à l'actif du bilan de CYCLEA dans des comptes d'immobilisations de concession de service public spécifiques (au compte 22, en autres immobilisations). Cette inscription à l'actif du bilan de CYCLEA comporte une contrepartie au passif, classée dans le poste d'autres fonds propres (dans le compte 2290 « Droits du concédant »), qui est le reflet de l'obligation à la charge du délégataire de restituer les biens à l'issue du contrat.
CYCLEA n'a pas adopté l'approche par composants pour la comptabilisation des biens appartenant au Syndicat Mixte ILEVA. Ces biens sont considérés comme remis gratuitement par le concédant et ne font pas l'objet de dotations aux amortissements au compte de résultat. Leur dépréciation est appréhendée par une dépréciation constatée au niveau des comptes de bilan (crédit des comptes 282 par le débit des comptes 2290), sans incidence sur les résultats de CYCLEA.
Pour les biens retours au démarrage de la concession, la valeur d'acquisition des biens portés à l'actif du bilan d'ouverture de la concession est la valeur nette comptable de ces mêmes biens au bilan de clôture de la précédente DSP au 30/09/2021. Les durées d'amortissement retenues sont celles en vigueur à la date de clôture de la précédente DSP.
Pour les biens de retour acquis au cours de la concession, les durées d'amortissements retenues sont les durées d'usages habituellement pratiquées si la durée d'amortissement ne dépasse pas la date de fin du contrat de concession. Dans le cas ou la durée d'amortissement dépasse la date de fin du contrat de concession, la durée d'amortissement est ajustée à la date de fin du contrat de concession.

- Comptabilisation des biens mis en concession par le délégataire (CYCLEA) :

Il s'agit des Biens de Reprise. Relèvent de la catégorie des Biens de Reprise, les biens non financés par le Syndicat Mixte ILEVA et qui peuvent éventuellement être acquis par le Syndicat Mixte ILEVA en fin de concession, si ce dernier estime qu'ils peuvent lui être utiles.
Pendant la durée de la DSP, ces biens sont considérés appartenir au concessionnaire et sont comptabilisés à l'actif dans les comptes d'immobilisations « classiques » (compte 21). Ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

- Comptabilisation de la rémunération au titre des investissements (RI) :

Par voie d'avenant n°1 au contrat de concession, signée en janvier 2023, la RI est remplacée par une Participation financière à l'investissement (PI). Le versement mensuel forfaitaire de la RI est remplacé par un versement de la PI à l'avancement des travaux.

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Les investissements obligatoires (articles 13.2 à 13.4 du contrat) seront comptabilisés dans un compte 225 « immobilisations mises en concession par le concessionnaire », avec une déclinaison selon les différents types d'investissements (investissements obligatoires, investissements liés à l'option d'extension des consignes de tri, investissements relatifs aux travaux de valorisation de recyclables).
Les subventions liées à ces investissements sont gérées dans les comptes 2295 « PI Invest ». Dans le cas ou la subvention est supérieure à l'investissement, la différence entre le montant de la subvention et l'investissement est constatée en produit. Dans le cas ou la subvention est inférieure à l'investissement, un amortissement de caducité sera pratiqué sur la partie de l'investissement non financée par ILEVA.
Les charges financières liées au financement des investissements ne sont pas immobilisables mais constituent des charges financières. La quote-part de PI liée au financement des charges d'intérêts sera comptabilisée en produits financiers pour compenser les charges financières liées.

- Comptabilisation de la rémunération versée au titre du GER :

Le Syndicat Mixte ILEVA finance sur la durée de la DSP les travaux de gros entretien et de renouvellement nécessaires au bon fonctionnement du site sur la base du Plan Prévisionnel de GER annexé au contrat de concession.
Une partie de la rémunération au titre de l'exploitation (RE), prévue à l'article 34.2 du contrat de concession, est affectée au financement des gros travaux d'entretien et des immobilisations de renouvellement. Ce financement GER est en fonction des tonnages et contient à la fois un financement des immobilisations de renouvellement et des charges de gros entretien.
Pour faciliter le suivi comptable, nous considérons que le financement est prioritairement affecté aux immobilisations de renouvellement, qui sont donc financées intégralement (pas de provision pour renouvellement). Le solde est affecté aux dépenses de gros entretien. La subvention GER liée à ces investissements de renouvellement est gérée dans le compte 229010 « Rémunération GER ».
A la fin de chaque année, une balance est réalisée entre ce qui reste dans le compte de produit GER après affectation du financement aux immobilisations de renouvellement. Si la balance entre ce solde et les dépenses effectives de gros entretien est débitrice, on comptabilise une provision pour risque. Cette provision est ajustée chaque année en fonction du solde cumulé.

- Comptabilisation des rémunérations versées à ILEVA par CYCLEA :

a) La redevance d'occupation du domaine public :

Les redevances d'occupation du domaine public (RODP) constituées d'une part fixe (RODP fixe) et d'une part proportionnelle (Droit d'Usage) versées par CYCLEA sont assimilées à des redevances versées au concédant et sont comptabilisées dans un compte 651.

b) Les recettes de valorisation et intéressement :

Les recettes de valorisation, que verse CYCLEA au syndicat mixte sur les ventes de matières valorisées appartenant à ILEVA, sont considérées comme des rétrocessions de chiffre d'affaires. Elles sont comptabilisées en réduction du chiffre d'affaires La même méthode de comptabilisation est adoptée pour l'enregistrement de l'intéressement. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.
La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	N/A
Bureaux	N/A
Agencements	5 à 20 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	5 à 15 ans
Outillage	5 à 15 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	
Autres	3 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Comptes annuels annexés au rappo...
du commissaire aux comptes

Indemnité de départ à la retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,60 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2024

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

L'entreprise CYCLEA a adopté le règlement ANC 2022-06 pour la première fois à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025. Les principales conséquences sur la présentation des comptes sont les suivantes :
• Les pénalités contractuelles relatives à l'exécution des marchés publics et litiges pour risques et charges sont désormais incluses dans :
Le résultat d'exploitation - en l'espèce :
Au cours de l'exercice 2025,

- Les pénalités ont été constatées à hauteur de 31 191 euros enregistrée dans le résultat d'exploitation dont 21 291 € Ileva et 8 900 € TCO
- Les provisions pour risques et charges exceptionnelles ont été constatées à hauteur de 131 170 €

Au cours de l'exercice précédent, elles ont été enregistrées dans le résultat exceptionnel pour un montant de :

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

- Pénalités : 56 995 euros (dont 37 945 € Ileva et 19 050 € TCO).
- Provisions pour risques et charges : - 79 804.84 €

Au cours de l'exercice 2025, les rémunérations sur investissements DSP produisent un résultat net nul.

Dans l'hypothèse où le règlement ANC 2022-06 avait été appliqué sur l'exercice 2024 :

- Le résultat d'exploitation 2024 se serait élevé à REX 2024 + Pénalités : 1 922 530 – 25 015 = 1 897 515
- Le résultat exceptionnel 2024 se serait élevé à R.Excep. 2024 – Pénalités : - 96 240 + 25 015 = - 71 225

• La suppression de la technique des transferts de charges induit les changements de comptabilisation suivants :

- Les remboursements de frais de personnel (IJSS, Avantages en nature, autres) sont comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 pour un montant global de 12 K€
- Les remboursements d'assurance liés aux sinistres sur les véhicules sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation (en « Autres produits ») pour un montant global de 18 K€
- Les remboursements liés aux remboursements de dépenses de formation sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation (en « Autres produits ») pour un montant global de 13 K€
- Les refacturations de frais « magasinage » sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation (en « Autres produits ») pour un montant global de 3.5 K€

Postes du bilan et du compte de résultat

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences	418 071	55 799		473 871
Fonds commercial	483 508			483 508
Autres immobilisations incorporelles	8 830			8 830
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	65 097	6 400		71 497
Installations techniques, matériel et outillage	707 217	7 896		715 113
Autres immobilisations corporelles	8 927 526	403 599	2 492	9 328 633
Immo. en cours, avances et acomptes	423 359	8 727 285	350 489	8 800 155
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	316 766	160 752		477 517
TOTAL	**11 350 375**	**9 361 731**	**352 981**	**20 359 125**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Immobilisations incorporelles :
Le fonds commercial de 483 508 € est lié à la fusion réalisée en 2009 entre la SNRCI et CYCLEA.

Immobilisations corporelles :
Dans le cadre de la DSP pour l'exploitation du centre de tri et des installations associées situés sur le site de la Z.A.C. Mascareignes et appartenant à ILEVA, le syndicat mixte met à disposition du délégataire CYCLEA un ensemble d'ouvrages, d'équipements et d'installations indispensables à cette exploitation. La valeur comptable de cet ensemble est inscrite sur la ligne "Autres immobilisations corporelles" pour 5 740 701 € et se décompose ainsi :
- Brevets, licences, logiciels : 732 €
- Immobilisations de renouvellement GER : 94 585 €
- Terrains : 709 217 €
- Constructions et aménagements : 4 234 595€
- Installations techniques et matériels : 253 841 €
- Engins, divers : 447 730 €

Au 31/12/2025, les amortissements relatifs aux immobilisations mises à disposition s'élèvent à 2 342 124 €, soit une valeur nette de 3 398 576 €.

En contrepartie de cette mise à disposition figure au passif du bilan les apports concédants sur la ligne autres fonds propres (avance

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

conditionnée) pour un solde de 4 694 063 €. Ce solde correspond à la valeur nette des immobilisations auxquelles vient s'ajouter la rémunération GER de 579 161 € et la rémunération PI investissements obligatoires de 716 326 €.

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences			384 142	24 987		409 129
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			8 830			8 830
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			65 097	181		65 279
Installations techniques, matériel et outillage			672 188	10 765		682 954
Autres immobilisations corporelles			3 626 224	807 557	2 492	4 431 289
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**4 756 481**	**843 491**	**2 492**	**5 597 480**

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial	483 508			483 508
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	13 892	8 254		22 146
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	**497 400**	**8 254**		**505 654**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Ventilation des dotations aux amortissements

Dotations de l'exercice	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences		24 987		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions		181		
Installations techniques, matériel et outillage		10 765		
Autres immobilisations corporelles		807 557		
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL		**843 491**		

Ventilation des diminutions d'amortissements

Diminutions de l'exercice	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets & licences			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immo. en cours, avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles		2 492	
Immo. en cours, avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL		**2 492**	

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Dépréciations de l'actif circulant

Dépréciation des immobilisations

Le fonds commercial SNRCI d'une valeur de 483 508€ (mali de fusion = 399 661€ + fonds de commerce = 83 847€) est déprécié à 100%.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	477 517			477 517
Clients douteux	24 028	24 028		
Autres créances clients	3 527 587	3 527 587		
Personnel et comptes rattachés	5 145	5 145		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	3 678	3 678		
Impôts sur les bénéfices	138 556	138 556		
TVA	924 005	924 005		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	109 554	109 554		
Charges constatées d'avance	81 760	81 760		
TOTAL	**5 291 830**	**4 814 313**		**477 517**
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	81 760	
TOTAL	**81 760**	

Ecarts de conversion

Ecart de change actif	4 875
Ecart de change passif	-306
TOTAL	**4 569**

Une provision pour risque de change sur opération commerciale a été comptabilisée pour un montant de 4 875€.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change et se décomposent ainsi :

Pertes de changes sur créances et dettes commerciales de l'exercice : 138 102 €
Pertes de changes sur créances et dettes financières de l'exercice : 457 237 €

Gains de changes sur créances et dettes commerciales de l'exercice : 25 353 €
Gains de changes sur créances et dettes financières de l'exercice : 359 847 €

Informations relatives au passif

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 767 102	2,25
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 767 102	2,25

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital	3 975 980				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	375 075	22 523			
Autres réserves		9 181 549			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	7 126 438	-7 126 438			
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	2 077 634	-2 077 634			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**13 555 127**				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital			3 975 980
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			397 598
Autres réserves			9 181 549
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	390 351		390 351
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	**390 351**		**13 945 478**

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	40 367	157 336	40 367		157 336
Provisions pour charges	1 171 314	31 209			1 202 523
TOTAL	**1 211 682**	**188 544**	**40 367**		**1 359 859**

Les provisions pour risques et charges concernent :
- l'engagement de retraite pour 980 K€
- litige salarié pour 131 K€
- médaille du travail pour 222 K€

Le 27/05/2016 la société a signé un accord d'entreprise relatif à la médaille d'honneur et du travail. Cet accord prévoit que les salariés remplissant certaines conditions d'ancienneté bénéficient d'une médaille d'honneur du travail et d'une gratification allant de 225 € à 450 € selon les cas. Les gratifications des médailles du travail ont été revalorisées le 22/10/2021. Les montants des gratifications vont de 450 € à 1 000 € selon les cas.
L'engagement de la société envers ses salariés étant prise par le biais de l'accord signé s'élève à 222 K€.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	4 809	4 809		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 701 465	2 701 465		
Personnel et comptes rattachés	1 112 327	1 112 327		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	707 695	707 695		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	50 047	50 047		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	76 067	76 067		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 394 536	1 394 536		
Groupe et associés				
Autres dettes	199 936	199 936		
Produits constatés d'avance	27 714	27 714		
TOTAL	**6 274 597**	**6 274 597**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-27 714	
TOTAL	**-27 714**	

Répartition par marché géographique

	31/12/2025	
Chiffre d'affaires Réunion	15 859 056	
Chiffre d'affaires export	8 562 890	

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
CA DSP	6 277 917		6 277 917
CA DAE	984 929		984 929
CA DECHETERIE	2 437 699		2 437 699
CA ERRANCE ANIMALE	1 453 620		1 453 620
CA MEDIATION	3 310 696		3 310 696
CA CPU	857 787		857 787
CA NEGOCE FRANCE	1 634 163		1 634 163
CA NEGOCE ETRANGER	6 928 727		6 928 727
CA NEGOCE LOCAL	1 075		1 075
CA BORNE A VERRE	535 333		535 333
TOTAL	**24 421 946**		**24 421 946**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - fnp	1 336 470	
Fournisseurs - fnp cb	800	
Fournisseurs - fnp négoce	739 649	
Dettes provisionnées - congés payés	798 878	
Provision compte epargne temps	43 762	
Autres charges à payer	165 015	
Provision pour prime vacances	71 079	
Provision pour rtt	33 250	
Charges sociales sur congés payés	140 105	
Charges soc. compte epargne temps	12 148	
Charges s/ prov. prime vacances	10 406	
Charges s/ prov rtt	11 604	
Etat, effort construction à payer	36 994	
Etat, taxe d apprentissage à payer	7 399	
Clients avoirs à établir	107 956	
Clients avoirs à établir négoce	62 704	
Autres charges à payer	19 637	
TOTAL	**3 597 855**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	54 882	
Avoirs à recevoir	11 021	
Avoirs à recevoir négoce	66 295	
Produits à recevoir	44 645	
TOTAL	**176 844**	

Informations relatives aux opérations de nature spécifique

Au titre du financement des investissements de modernisation du centre de tri du Port et son adaptation aux nouvelles consignes de tri, le concessionnaire CYCLEA est attributaire d'une participation financière de CITEO, d'un montant plafonné à 9 000 000 € (convention de financement n° 4600029274 signée en juillet 2025). Ce montant maximal est sous réserve que la totalité des dépenses éligibles soit réalisée, soit un montant évalué à 12 608 899 €HT. La participation financière de CITEO s'établit ainsi à 71,4% des dépenses éligibles, limitée à un montant de 9 000 000 € HT.

Une demande d'acompte complémentaire de 4 500 000 €, soit 50% de la participation financière, a été validée par CITEO en mai 2026, sur la base d'un montant justifié de dépenses éligibles de 10 146 578 €. Cela correspond à un état d'avancement du programme d'investissement à hauteur de 80%. L'avance initiale de 2 700 000 € versée en 2025 est donc acquise et peut donc être comptabilisé dans les autres fonds propres au passif du bilan de CYCLEA au 31/12/2025.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	25 943	
Afférents aux services autres	4 758	
TOTAL	**30 701**	

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
Indemnités d'assurances	18 144	
TOTAL	**18 144**	
Charges exceptionnelles		
Rémunération sur invest. DSP	232 669	
TOTAL	**232 669**	

Dépréciations des actifs

	Dépréciations au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	483 508			483 508
Créances et valeurs mobilières	13 892	8 254		22 146

Opérations et engagements hors bilan

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
TOTAL							
Engagements reçus							
Caution douanière	2 500						
TOTAL	**2 500**						
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions							

Engagements reçus : caution douanière

Par acte du 17/12/2008, la BRED s'est portée caution de la sté Cycléa auprès des douanes à hauteur de 2 500 €.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 980 213 EUROS

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 980 213 EUROS
Pour être en accord avec l'évolution législative des départs à la retraite, la provision pour indemnité de départ à la retraite 2025 a été calculée sur la base d'un départ volontaire du salarié.

La méthode de calcul de l'indemnité est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Le taux d'actualisation retenu pour l'exercice 2025 est de 3.60% (contre 3.35% en 2024), le taux de charge patronales est de 11.74% pour les ouvriers et les employés, de 17.71% pour les agents de maitrise et
46.81% pour les cadres.
La provision pour indemnité de départ à la retraite 2025 s'élève à 980 213 € contre 952 289 € en 2024.

Au 31/12/2025, la provision indemnité de départ à la retraite était portée à 980 213 € avec une dotation de 27 923 €.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Informations relatives à l'effectif

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	173
Employés, techniciens, agents de maîtrise	46
Cadres et ingénieurs	16
TOTAL	**235**

Effectif moyen du personnel : 235 personnes.

Informations complémentaires

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital social	3 975 980	3 975 980	3 975 980	3 975 980	3 975 980
Nombre d'actions ordinaires	1 767 102	1 767 102	1 767 102	1 767 102	
Chiffres d'affaires (H.T.)	21 923 001	25 543 703	22 643 304	28 148 996	24 421 948
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 942 273	1 571 098	1 348 424	2 151 890	338 451
Impôts sur les bénéfices	98 278	9 959	-252 567	86 654	-51 900
Participation des salariés					
Résultat après impôt, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	2 128 241	1 309 897	1 121 941	2 077 634	390 351
Résultat après impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions			1	1	
Résultat distribué					
Personnel					
Effectif salariés	231	230	227	227	235
Montant de la masse salariale	7 778 619	8 517 485	9 334 937	9 646 413	9 082 945
Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 624 856	1 763 524	1 155 488	1 512 433	1 655 319

Autre information manquante : Montant et nature des crédits d'impôt

Nature du crédit d'impôt : Crédit d'impôt pour investissement Outre-Mer productif
La base éligible s'élève à 148 289€. Le CIOP est de 51 901 € soit 35% de la base éligible.

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

TABLEAU DE FINANCEMENT

Calcul de la variation du fonds de roulement net global	31/12/2024	31/12/2025
Ressources durables:		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	2 056 941	822 348
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé:		
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles	159 967	2 492
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	900	0
Augmentation des capitaux propres:		
Augmentation de capital ou apports	0	0
Augmentation des autres capitaux propres	0	0
Augmentation des dettes financières (a) (b)	0	0
Total des ressources (I)	**2 217 808**	**824 840**
Emplois stables:		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	0	0
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé:		
Immobilisations incorporelles	30 776	55 799
Immobilisations corporelles	569 802	282 330
Immobilisations financières	12 373	160 752
Charges à répartir sur plusieurs exercices (c)	0	0
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)	0	0
Réduction des autres capitaux propres	0	0
Remboursements de dettes financières (a)	0	0
Total des emplois (II)	**612 951**	**498 880**
Variation du fonds de roulement net global :		
Ressource nette **(I-II)**	**+1 604 857**	**+325 960**
ou		
Emploi net **(II-I)**	-	-

(a) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(b) Hors primes de remboursement des obligations.

(c) Montant brut transféré dans l'exercice.

Le tableau de fiancement ne tient pas compte des participations financières à l'investissement versées par le concédant et des acquisitions et cessions des immobilisations mises en concession.

Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

SAEML CYCLEA
Exercice du 01/01/2025 AU 31/12/2025

Exco
Audit Bertrand

SAEML CYCLEA

Société Anonyme d'Economie Mixte Locale au capital de 3 975 979 €uros

24, rue Pierre Brossolette – CS 51059 - 97829 Le Port Cedex

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux actionnaires de la société CYCLEA,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'éxécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumise à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

216, boulevard Jean Jaurès
N° 13 immeuble Le Quartz
97490 SAINTE-CLOTILDE
Téléphone 02 62 72 18 18
E-mail : excobertrand@exco.fr

SARL d'Audit légal au Capital de 7622,45 € - SIRET 403 083 785 00028 - APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Réunion

KRESTON GLOBAL

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Saint-Denis, le 11 Juin 2026

Pour la société EXCO AUDIT BERTRAND
Commissaire aux comptes

Pierre BERTRAND
Associé

CYCLÉA

Société Anonyme d'Economie Mixte Locale

Au capital de 3 975 979 euros

Siège social : 24, Rue Pierre Brossolette - CS 51059

97829 LE PORT CEDEX

421 119 751 RCS SAINT-DENIS

PROCES-VERBAL RECTIFICATIF

Le présent procès-verbal a pour objet de rectifier une erreur matérielle figurant dans le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2026.

Il est constaté que le capital social de la Société a été mentionné dans ce procès-verbal comme étant de 3 975 979 €.
Or, le capital social exact de la Société, tel qu'il résulte des statuts et de l'extrait K-bis, est de 3 975 979,50 €.

En conséquence, il convient de lire, partout où figure la mention :

« Capital social : 3 975 979 € »

la mention suivante :

« Capital social : 3 975 979,50 € »

Cette rectification constitue une simple correction d'erreur matérielle. Elle est sans incidence sur les délibérations, résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire lors de sa séance du 26 juin 2026, lesquelles demeurent inchangées et pleinement valables.

Le présent procès-verbal rectificatif est établi afin de permettre la régularisation du dossier déposé auprès du greffe du tribunal de commerce.

Fait au Port, le 03 août 2026

LE 1ER VICE PRESIDENT

KEVIN DAIN

LA COR

WILLY SERAPHINE

SECRETAIRE DE SEANCE

ELIETTE ROYER